N° 159 1er Décembre 1932

LA VIE SPIRITUELLE

REVUE MENSUELLE

LES PRINCIPES ET LA PRATIQUE

Le Don de crainte et la béatitude de la pauvreté

I. — Le Don de crainte

« Le premier commencement de la Sagesse, c'est la crainte du Seigneur (1). »

Le premier souffle que produit dans l'âme le Saint-Esprit, sa toute première inspiration, lorsque par exemple il convertit une âme du mal au bien ou inaugure un progrès, c'est la crainte de Dieu.

Le mot : crainte de Dieu, nous glace; nous aimons parler d'amour de Dieu et non pas de crainte, et nous avons raison. Cependant il est une crainte que nous ne pouvons pas récuser.

I. — La crainte, don du Saint-Esprit

Il est une crainte qui n'est autre chose que la peur, la

(1) Ps. CX, 10.

passion de la peur, passion très peu honorable et purement humaine. Il y a de pauvres âmes qui craignent ainsi Dieu et qui, par peur, se cachent de lui. Adam et Ève eurent peur au paradis terrestre, parce qu'ils avaient péché ; de même le serviteur infidèle qui, craignant la sévérité de son maître, cacha son talent. Telle fut la crainte de saint Pierre, qui prit peur d'une servante et renia son Maître. Cette peur nous fait pécher, elle est mauvaise : elle n'a pas ses entrées dans le royaume de Dieu.

Il est une autre crainte, celle des serviteurs. Lorsque cette crainte, appelée crainte servile, est le *seul motif* de nos bonnes actions, elle les vicie à fond. C'est le fait de celui qui ne servirait Dieu que par crainte de ses jugements et de l'enfer, et qui dirait : S'il n'y avait pas d'enfer, je mènerais autrement ma vie. Cette crainte servile est mauvaise, capable d'engendrer des péchés...

Il est cependant une certaine crainte de serviteur, crainte des jugements de Dieu, de ses châtiments, qui peut être utilisée pour de bonnes fins. Cette crainte peut nous aider, nous retenir dans certains cas. On l'utilise dans l'éducation des enfants, par exemple, qui ne sont pas encore accessibles aux motifs élevés. Lorsque l'amour de Dieu n'en est pas exclu, quand elle n'est pas le motif unique, cette crainte est un moyen, elle a sa bonté; elle fait certaines conversions, et peut retenir dans la vraie voie. Le Concile de Trente la déclare un don de Dieu, contre les Protestants.

Il y a enfin la crainte filiale, celle des enfants. Lorsqu'une âme aime vraiment Dieu de tout son cœur, voyant en lui la Bonté parfaite, l'unique Bien, sachant qu'il est son Père qui l'aime, elle ne laisse pas de voir cependant combien il est grand, majestueux, enfermé dans son secret impénétrable, avec ses jugements redou-

tables, sa toute-puissance infinie. Que fera-t-elle entre ces deux perspectives : un Dieu *terrible* et un Dieu *Père* ? De quel côté se tournera le mouvement de son cœur ? Lui faudra-t-il, à cause de sa majesté, fuir son Père ? Ou rejeter toute crainte à cause de sa bonté, qui n'empêche cependant pas sa justice ? Si vraiment elle aime Dieu, elle n'a qu'un seul parti à prendre : se rejeter du côté de son Père. Que peut-elle craindre, en effet, sinon d'être séparée de lui ? Elle craindra donc parce que Dieu est saint, et qu'elle est pécheresse; parce qu'il est grand, et qu'elle est si petite. Mais ce sera la crainte d'un enfant pour son Père qu'elle sait bon, et elle en viendra à se jeter entre ses bras pour se rassurer contre sa grandeur même. Cette crainte n'oublie pas sans doute la majesté de Dieu, sa justice et ses châtiments, mais elle se retourne en affection, en un désir plus ardent de lui appartenir, de ne jamais être séparée de lui. Quelle différence entre cette crainte d'être séparé de Dieu et la crainte servile qui ne fait obéir à ses commandements que par peur de lui ! La crainte filiale dans son fond est faite d'amour. Elle est crainte toujours : on a peur d'être indigne de la majesté, de la perfection, de la sainteté de Dieu ; mais c'est une crainte inspirée par l'amour. C'est cette crainte qu'inspire le Saint-Esprit quand nous mettons en acte notre don de crainte, lequel ne se trouve que dans l'âme qui aime Dieu.

Cette inspiration de crainte est intimement liée, on le voit, avec ce que nous appelons la *piété*, cette partie de la vertu de religion par laquelle nous regardons Dieu comme un Père. C'est pourquoi, au dire de saint Thomas, le don de crainte est un des auxiliaires de la vertu de religion. Les âmes vraiment pieuses, qui regardent Dieu comme un Père, reçoivent de l'inspiration du don de crainte une surabondance de force pour adhérer à leur Père.

II. — Les effets du don de crainte

De cet état d'une âme soumise à l'action de l'Esprit de crainte, il résulte qu'elle s'abandonne à Dieu, qu'elle se met complètement dans ses mains. « Seigneur, dit-elle, prenez-moi, saisissez-vous de moi, je vous appartiens, tenez-moi, serrez-moi pour que je ne puisse pas me séparer de vous. » Cet abandon, cette remise de tout notre être avec toutes ses énergies entre les mains de Dieu afin qu'il s'en empare, c'est l'effet immédiat du don de crainte.

Or, cela : *être bien en mains*, c'est la qualité maîtresse d'un bon instrument. Même avec un instrument défectueux, si nous l'avons bien en mains, nous ferons plus qu'avec un instrument plus perfectionné, plus précieux, mais que nous n'aurons pas bien en mains, qui pourra convenir pour d'autres, mais ne sera pas à notre taille, avec lequel nous ne serons pas à l'aise.

Le gouvernement du Saint-Esprit a ceci de spécial, nous l'avons vu, que, par les dons, Dieu se sert de nous comme d'instruments. Il nous gouverne lui-même par ses inspirations. Le don de crainte est ainsi le premier dans l'ordre du perfectionnement de l'âme. « La crainte est le commencement de la Sagesse (1). » En effet, de même qu'avant de faire quelque chose il faut que nous ayons en mains l'instrument, que l'ouvrier prend d'abord son outil, de même, avant de nous travailler par ses inspirations, le Saint-Esprit s'empare de nous. Tout à l'heure, ce sera la Force, la Piété, la Science, le Conseil, l'Intelligence, la Sagesse. Actuellement, nous n'en sommes qu'au début et ce commencement est la remise de

(1) Ps. cx, 10.

nous-mêmes entre les mains du Saint-Esprit qui, par des ascensions successives, nous conduira jusqu'à la Sagesse.

C'est en opérant cette remise de nous-mêmes entre les mains de Dieu, que le don de crainte devient l'auxiliaire de la vertu *théologale d'espérance.* L'espérance est une vertu par laquelle nous comptons recevoir la béatitude éternelle, *appuyés sur le secours divin.* Ce n'est pas en nous-mêmes que nous espérons, c'est peu en nos mérites; nous comptons uniquement sur le secours divin, qui est le meilleur de nos mérites. Seul, en effet, le secours divin est proportionné à la béatitude. Ainsi, en nous mettant sous l'emprise du secours divin, le don de crainte est l'auxiliaire de l'espérance avec laquelle il s'harmonise. Étant bien en mains de Dieu, nous sommes bien placés pour recevoir son secours et obtenir par lui le paradis.

Mais entrons plus avant dans les activités du don de crainte.

Qu'avons-nous à craindre? Pourquoi craignons-nous Dieu? A cause d'une seule chose : parce que nous avons en nous, par notre volonté, notre liberté, le terrible pouvoir de nous séparer de lui. C'est donc moins Dieu que nous craignons, que notre volonté pécheresse. L'effet du don de crainte sera de nous retourner, avec la toute-puissance de l'inspiration du Saint-Esprit, vers notre volonté perverse pour la combattre, y renoncer, l'anéantir en crucifiant notre chair selon le mot du psaume : « Transpercez mes chairs par la crainte (1). » Quand on craint d'échapper à Dieu, on craint le péché et tout ce

(1) Ps. CXVIII, 120.

qui est occasion de péché : nos vices et jusqu'à nos petites défaillances, faiblesses, impuissances.

Nous avons expérimenté cet effet du don de crainte après une bonne confession : peut-être avions-nous fait quelque faute plus grave, et la considérant avec amertume sous le regard de Dieu, sentant Dieu tout près de nous, au bout de notre acte de foi, nous le regardions comme un Père et nous disions : Comment ai-je pu faire cela à mon Père ? et pour une aussi petite chose me séparer de lui ? Nous éprouvions un sentiment de contrition, nous avions ce cœur brisé qui voudrait anéantir sa faute, qui la déteste par amour de Dieu... Dans le sacrement de pénitence, le don de crainte agit à son suprême degré pour toutes les âmes. Pendant et après l'absolution, c'est toujours sous l'influence de la crainte filiale que nous sommes : l'Esprit de crainte nous inspire la pénitence, le regret de nos fautes, et par suite le désir de lutter contre ces fautes pour les combattre.

Saint Thomas nous déclare encore que le don de crainte est un auxiliaire puissant de la vertu de *tempérance*. Ceux qui craignent vraiment Dieu, en enfants, à cause des fautes dont ils voient dans leur chair la source toujours renaissante, sont tempérants, pénitents, sobres, humbles. La tempérance n'a pas de meilleur auxiliaire que cet Esprit de crainte qui nous met en garde contre la volonté pécheresse.

Ce don de crainte est donc un aide, tantôt pour la piété qu'il favorise, tantôt pour l'espérance qu'il accentue, tantôt pour la tempérance qu'il fait régner.

Quand l'âme, ayant reçu ce don de crainte et redoutant d'être séparée de Dieu, s'est remise totalement entre ses mains, pour qu'il ne la lâche pas, et fasse d'elle ce

qu'il veut, quand elle s'est mise à fuir le péché et ses occasions, elle est entrée dans l'état des âmes *timorées*. Le mot latin « *timor* » veut dire crainte. L'âme timorée est craintive selon le Saint-Esprit.

Elle n'est pas scrupuleuse, car le scrupule n'a rien à faire avec le don de crainte ; il est une infirmité, une épreuve naturelle ou surnaturelle.

Cette âme n'a pas non plus une conscience trop large, quoiqu'elle ait une certaine largeur d'esprit, mais qui ne va pas jusqu'au mépris des petites choses. Elle est établie d'emblée dans un juste milieu, à égale distance d'une crainte exagérée et d'une trop grande largeur de conscience; elle a une conscience juste, timorée.

Il est des âmes ainsi remarquables par la rectitude de leur tenue; elles sont au point, justes, éloignées de tout excès ; elles sont aimables, agréables même, mais sans laisser-aller, ayant le sentiment qu'elles sont tenues; ce sentiment anime leurs pensées, leurs jugements, leurs manières de faire; leur attitude est un modèle. Ce qui les tient, c'est la véritable crainte, la crainte selon le Saint-Esprit; crainte qui ne glace pas d'épouvante puisqu'elle est filiale, mais qui tient en respect et empêche de céder à l'entraînement de la nature. Elles sont tenues par l'Esprit-Saint dans ce juste milieu, qu'avec nos propres vues il nous est si difficile de déterminer. Il les y a établies d'emblée.

III. — Degrés de l'Esprit de crainte

Au fur et à mesure que notre amour va grandissant, ce don de crainte nous trouve plus dociles. L'âme s'épanouit. Ce qui restait de crainte un peu raide se fond, la confiance déborde. Car la crainte filiale a des degrés; au bas il s'agit encore de se morigéner; mais l'âme s'épa-

nouit de plus en plus, et elle dit avec joie ces paroles du psaume des Complies : « Celui qui habite dans le secours du Seigneur a sa demeure sous sa protection »; et encore : « Vous espérerez sous ses ailes » (1), dans le sens où Notre-Seigneur se comparait à la mère qui couve ses poussins. Dieu est devenu cette mère et, protégée par ses ailes, l'âme ne conserve de la crainte qu'une transe d'amour, un frisson d'admiration : c'est la suprême transfiguration de la crainte.

Ainsi nous apparaît sainte Rose, tout épanouie comme une rose tremblante au sommet de sa tige; elle fut pourtant une rude pénitente, elle a exploré tous les degrés de la crainte, mais, dans son épanouissement, ce n'est plus que la fille du Père.

Ainsi sont les anges devant la majesté de Dieu. Ils sont heureux, mais ils chantent nuit et jour : « Il est Saint », « *Sanctus* », entrant toujours plus dans le mystère de sa sainteté et se trouvant en sa présence si imparfaits, si petits... Ils restent saisis d'une transe d'admiration qui est le suprême aboutissant du don de crainte, dans l'état de gloire. Émotion douce puisqu'elle a pour objet la majesté qui reste sur le visage d'un Père.

Vivons dans cette crainte et tâchons d'en éprouver tous les degrés. Le Saint-Esprit, au fond de notre âme, cherche à nous l'inspirer, à enflammer notre cœur d'amour filial, de crainte d'échapper aux mains de notre Père, de crainte de la moindre occasion de faute. Ouvrons nos âmes, tendons la voile généreusement, avec confiance. Cela dépend de nous, car c'est à nous, avec le secours ordinaire de la grâce, d'user de nos dons habituels. Et l'Esprit divin soufflera. Par son souffle, nous serons délivrés d'une multitude de complications dans

(1) Ps. XC, 1 et 4.

lesquelles nous nous débattons. Nous gémissons de nous voir irritables, indociles, paresseux dans la prière...; nous luttons ici et là, nous nous repentons, nous sommes pardonnés, nous nous maintenons un certain temps, puis nous retombons; il y a des disputes, des tentations obscures dans lesquelles nous nous débattons. C'est bien, il faut le faire. La vénérable Agnès de Langeac a dit : « Il faut un bon combat à chaque tentation. » Cependant, ne voudrions-nous pas trop agir, et tout seuls? Puisque le Saint-Esprit veut bien prendre le gouvernement de nos vies, usons de lui : nous arriverons plus vite et plus efficacement au même résultat que par des luttes.

Il faut pour cela aimer davantage. Il faut que le Bon Dieu soit *tout pour nous*, que nous l'aimions par-dessus tout. Est-ce une peine d'aimer? Il est vrai, Dieu est déconcertant. Même dans l'Eucharistie, nous ne le voyons pas et nous ne devons pas le voir ; il nous faut acheter l'éternité. Mais cependant, il y a des heures où nous pouvons percer le voile, éprouver sa douceur, entrer en intimité avec lui. Soyons ainsi toujours plus unis à Dieu, et nous ne ferons plus qu'un avec le Saint-Esprit : « Celui qui adhère à Dieu (par l'amour) ne fait plus qu'un même esprit avec lui (1). » Son Esprit se déverse dans une âme qui l'aime, et sous son empire nous marcherons allègrement de vertus en vertus. Si nous rencontrons des obstacles, nous passerons par-dessus, au lieu de les renverser un à un. La besogne est ainsi plus efficace et moins pénible. Essayons ; mettons notre âme sous l'inspiration de l'Esprit d'amour, nous livrant davantage, en un mot, à l'action du Bon Dieu. Car « Dieu commence à régner dans une âme lorsque cette âme est sous l'inspiration du don de crainte de Dieu qui fait les pauvres d'esprit ».

(1) I Cor., VI, 17.

2. — La béatitude de la pauvreté

« Bienheureux les pauvres par l'esprit, parce que le royaume des cieux leur appartient (1). »

Au premier abord, on ne voit pas le rapport qui existe entre la pauvreté par l'esprit (ou pauvreté par aspiration) et le don de crainte (2). Quel est donc ce rapport entre cette pauvreté que nous inspire le Saint-Esprit et le don de crainte ?

I. — Don de crainte et pauvreté par l'Esprit

Rappelons-nous que le don de crainte n'est pas le don de crainte servile, qui est chez beaucoup un don de Dieu, mais qu'on trouve chez les pécheurs. Le don du Saint-Esprit au contraire ne se rencontre que dans les âmes qui aiment déjà Dieu; il a pour effet de nous rapprocher de Dieu comme d'un Père et, afin d'éviter de nous séparer de lui, de nous jeter dans ses mains pour faire de nous ce qu'il voudra.

La première chose que le Saint-Esprit fera sera de nous prémunir contre le seul obstacle sur la terre qui puisse

(1) Matth., v, 3.

(2) On peut traduire « pauperes spiritu » : pauvres par l'esprit, ou pauvres d'aspiration. En effet, il y a en présence deux esprits : l'esprit de Dieu et le nôtre. Si nous traduisons « spiritu » par : notre esprit, nous pouvons dire : pauvreté d'aspiration ; si nous y voyons l'Esprit de Dieu, nous disons : pauvreté inspirée par l'Esprit de Dieu. Mais pauvreté d'aspiration et pauvreté par l'inspiration du Saint-Esprit, c'est tout un. Car, si notre esprit a des aspirations de pauvreté, c'est l'Esprit de Dieu qui les lui inspire.

nous faire quitter la volonté divine, à savoir, notre volonté pécheresse, notre amour du péché. Or, l'amour du péché se nourrit d'objets, sans quoi il ne peut pas vivre : le monde, nos propres passions lui fournissent les richesses avec lesquelles il entretient sa vie. Quel est cet aliment? Saint Jean dit : « Tout ce qu'il y a sur la terre est concupiscence des yeux, concupiscence de l'esprit, concupiscence de la chair (1). » Il y a sur la terre, dans le monde — ce monde que Notre-Seigneur déteste —, des objets qui nous attirent et qui favorisent la concupiscence de la chair par les tentations intérieures, la concupiscence des yeux par les biens de ce monde, la concupiscence de l'esprit par l'orgueil, l'indépendance. Dans le monde, il n'y a pas autre chose, et c'est pourquoi Notre-Seigneur l'a haï, avec ces trois attraits qui tendent à soustraire au règne de Dieu, pour nous faire pécher, nos désirs, nos aspirations, notre volonté.

L'inspiration de la crainte de Dieu nous arme contre notre volonté pécheresse, nous arme contre ces trois concupiscences qui vont vers les richesses du monde, en nous détachant des objets de ces concupiscences : détachement de la chair, détachement de l'indépendance immodérée, détachement des richesses. Or, cela, c'est l'esprit de pauvreté. Le mouvement de haine de notre volonté pécheresse, d'aversion pour tous les biens dont elle se nourrit, que nous inspire la crainte parfaite, se traduit par un sentiment, une volonté d'appauvrissement vis-à-vis de tous ces biens.

Quelle différence avec l'esprit du monde qui, dans une poursuite effrénée, se rue sur les plaisirs, les honneurs, l'indépendance, la fortune. L'Esprit de Dieu est une tendance justement opposée. Saint Paul dit : « Ce

(1) I Jean, II, 16.

qui était pour moi — au point de vue humain — un gain, je l'ai regardé comme immondice (1). » Tel est le renversement que produit en nous l'Esprit de crainte; ce qui est l'objet de nos désirs charnels devient pour nous un objet d'horreur; nous nous en détournons parce que nous craignons, même en l'acceptant dans une mesure modique, de nous y agglutiner, et de nous séparer ainsi de Dieu notre Père, parce que nous craignons sa justice qui nous attend et que nous n'avons de refuge qu'en lui et de sécurité que dans cet esprit de pauvreté qu'il nous inspire vis-à-vis de tout ce qui pourrait nourrir notre volonté pécheresse.

Ainsi se raccorde le don de crainte avec la béatitude des pauvres par l'esprit.

II. — Le mouvement essentiel du don de crainte

Voici un trait bien représentatif de ce que murmure au fond de l'âme l'Esprit de crainte, lorsqu'il inspire ce sentiment, ce désir de pauvreté envers tout ce qui fait l'objet de la concupiscence humaine. Nous le trouvons dans la vie de saint Benoît-Joseph Labre, vie plus admirable qu'imitable et qui n'est pas celle d'un homme vivant en communauté. Ce saint avait un culte, une passion pour la pauvreté. Or, quand il mendiait et qu'on lui donnait quelque chose, au moment où on allait le servir, il disait : « Peu, peu », craignant toujours de recevoir trop et de faire des réserves. Lorsque ce pauvre de Dieu fut au moment de sa mort, il murmurait quelque chose; on se pencha pour l'entendre et on recueillit encore ces mots : « Peu, peu. »

(1) Philipp., III, 8.

C'est ce petit mot que, en face de toute concupiscence du monde, nous murmure le Saint-Esprit. Peu ! Ce qui est nécessaire suffit; le reste, il n'en est pas besoin. Saint Paul disait dans le même sens : « Ayant de quoi nous nourrir, soyons contents (1). » La règle de saint Augustin veut que nous mettions notre étude à diminuer nos besoins plutôt qu'à augmenter nos ressources, et elle nous en estime plus heureux. C'est, sous toutes ces formes, la même inspiration de Dieu qui, par des touches divines, vient inspirer dans notre âme le désir d'appauvrissement des biens du monde. « Il nous inspire la négligence de toute créature, afin que le Créateur puisse être trouvé », dit l'*Imitation*. Et cela revient à ce que dit saint Augustin : « Toutes les fois que chez nous la concupiscence diminue, l'amour de Dieu augmente (2). » L'amour de Dieu régnera pleinement quand la concupiscence sera nulle.

Mais il faut que ce mouvement de détachement, d'appauvrissement, provienne bien de l'inspiration du Saint-Esprit. Il ne faut pas qu'il provienne de la raison orgueilleuse; ainsi en fut-il pour Diogène qui, voyant un jour un homme boire dans ses mains, brisa le petit vase qu'il avait conservé comme indispensable, le jugeant désormais inutile; cet homme avait mis son orgueil dans son appauvrissement. C'est au contraire par amour de Dieu, sous l'inspiration divine de l'Esprit de crainte, que nous nous éloignons du péché, de toute source du péché. Nous sommes les enfants de l'Esprit de crainte et nous avons en lui un auxiliaire dans nos combats.

(1) I Tim., VI, 8.

(2) Saint Augustin, *De Doctrina Christiana*, III, ch. 10 ; *Liber de Diversis Quaestionibus*, 83, q. XXXVI.

III. — La pauvreté des aspirations, auxiliaire de l'état religieux

Cette lutte contre les trois concupiscences fait le fond de l'état religieux. L'état religieux n'est pas autre chose que l'amour éminent de Dieu qui va, non seulement jusqu'à s'abstenir de ce qui est contraire à l'amour de Dieu, le péché, mais à sacrifier même ce qui est permis et parfaitement légitime. Il s'établit par les vœux : vœux d'obéissance, de pauvreté, de chasteté, qui sont des engagements, que nous prenons solennellement pour toujours, de renoncer aux trois concupiscences : l'indépendance de la volonté, les biens de ce monde, le plaisir. Ainsi, par le détachement de ces choses, la promesse et la pratique quotidienne que nous en faisons, nous arrivons à maîtriser les concupiscences et à dégager l'amour supérieur de Dieu, de manière à toujours progresser dans cet amour.

L'esprit de crainte, pour autant qu'il nous inspire ce désir d'appauvrissement, est identique à l'esprit de l'état religieux. C'est le même esprit, sous deux formes. Si le Saint-Esprit seul nous inspire cet appauvrissement, c'est simplement la bonne vie chrétienne; si nous employons en outre la discipline, l'organisme de la vie religieuse, c'est un moyen de plus, mais toujours le même but. Ce que recherche l'esprit religieux, c'est ce qu'inspire l'esprit de crainte.

Sous l'influence du don de crainte, nous nous retrouvons donc dans le terre à terre de notre vie quoditienne, dans ces différents exercices, ces sacrifices que nous avons à faire, par la pratique des vœux, pour diminuer en nous l'attrait des objets de concupiscence. La matière de nos actes est la même, seul l'esprit diffère. Au lieu de lutter contre chaque détail pour acquérir l'esprit de dégage-

ment vis-à-vis des objets de nos attaches, pour réprimer nos pensées d'orgueil, notre esprit d'indépendance, au lieu de chercher à réduire les difficultés une à une, nous recevons l'Esprit de Dieu qui, fondé sur un plus grand amour, nous inspire un détachement général. Il nous murmure ce mot : Peu, peu, en quoi que ce soit. S'il s'agit d'indépendance : peu; d'attachement à nos aises et à nos facilités : peu; de concupiscence du cœur, d'affection humaine : peu... En tous les domaines : peu. Il nous instruit sur l'ensemble, non pas sur un détail. Il nous pousse avec une insistance toute-puissante, et si nous lui livrons l'entrée, nous irons jusqu'au bout de la perfection. Sa touche diffère du travail de mineur que nous sommes obligés de faire nous-mêmes habituellement : détacher chaque jour, bloc par bloc, dans l'obscurité de la foi, par devoir, tout ce qui s'oppose à l'union divine. Ce travail est excellent cependant et nécessaire, car le Saint-Esprit n'est pas obligé de toujours agir en nous selon ses dons. Mais si l'âme vit dans son atmosphère, aimant de plus en plus, se mettant toujours plus en ses mains, elle deviendra de plus en plus impressionnable, elle éprouvera un désir général et puissant d'appauvrissement et arrivera ainsi aux petits détachements de la vie religieuse.

Tous nos grands saints en étaient là. Lorsque saint Dominique voyait les pitances des frères trop fortes à son gré, les bâtiments trop confortables, son cœur s'exhalait fortement. A un chapitre, il voulait qu'on laissât l'administration des biens aux frères convers, afin de favoriser le dépouillement. Après l'établissement des constitutions, il demanda à ses frères d'accepter sa démission, il ne voulait pas être maître : cela le préoccupait. Peu, disait-il à sa manière, qui allait jusqu'à laisser tout pour partir chez les Cumans, au bout du monde.

Saint François d'Assise est le type de l'amant de la pauvreté. Il était vraiment le pauvre du Bon Dieu, travaillé par l'esprit d'appauvrissement ; c'était comme un souffle violent partant du fond de son âme et l'accompagnant toujours. Il veut que lui et les siens soient toujours plus détachés à tous les points de vue : pauvres dans la nourriture, le vêtement, les demeures, se faisant mendiants. Il ne veut en rien avoir affaire avec tout ce qui est l'objet de la concupiscence.

Notons qu'il ne s'agit pas ici de pauvreté sous forme de vertu, par laquelle on fait des sacrifices. Cette forme est excellente. Mais c'est ici la pauvreté qui vient du Saint-Esprit; c'est comme un souffle qui dessèche, qui pousse le cœur au détachement.

Notre-Seigneur est le modèle; il nous prêche la pauvreté sous toutes ses formes : « Que celui qui veut venir après moi, dit-Il, se renonce, qu'il vende ses biens... et qu'il me suivre (1). » Il veut nous inculquer cet esprit fondamental. L'Esprit de crainte nous le fait retrouver, il nous le communique comme conséquence de l'amour. C'est cet esprit d'appauvrissement total qui veut que, tout en gardant ce qui est nécessaire pour faire notre œuvre, nous n'y soyons pas attachés et nous nous dépouillions du reste.

IV. — Pratique

Voyons quelques-uns des devoirs qui sont la conséquence de cet esprit de pauvreté.

1° *Les biens matériels.* — L'esprit de propriété n'a pas beaucoup de matière dans une communauté. Cependant,

(1) Mc., VIII, 34; X, 21.

même dans les mieux régies, il y a des reprises quelquefois sur les biens possédés : ce ne sont pas des choses considérables, mais on n'en a pas fait remise aux mains des supérieurs, on n'a pas demandé les permissions nécessaires. Certes, ce n'était pas grand'chose que ce morceau d'étoffe qu'un religieux de saint Bernard avait gardé pour rapiécer son habit. Cependant, le saint fit venir ce religieux au milieu de la communauté, à Cîteaux, et lui donna une correction formidable. Saint Bernard n'avait pas de cruauté, mais il avait le sens de cet esprit d'appauvrissement qui est au cœur de l'Évangile; il se disait : Si je faiblis, nous serons désorientés ; le Christ a dit d'être pauvres, nous l'avons accepté par nos vœux, et ce fait est un véritable scandale. — C'est là un exemple, et les exemples sont précieux en ce qu'ils mettent les choses à leur maximum d'intensité.

En matière de pauvreté, il faut donc ne rien posséder, sinon avec permission. Il faut même, vis-à-vis de ce qu'on possède, être détaché. Si donc il y a des intrusions, des accaparements, si on nous prend ce qui est à notre usage, nous ne devons pas entrer en état d'indignation, manquer à la charité, avoir des pensées amères, comme il arrive parfois, quand on nous arrache les pauvres petits biens de ce monde qui nous sont laissés.

2° *Les honneurs et les distinctions.* — Dans la vie religieuse rares sont les occasions de s'élever aux honneurs et aux distinctions, et les supérieurs eux-mêmes sont avertis par la règle qu'ils ne sont pas des maîtres, mais plutôt des pères qui doivent être heureux de se mettre au service des autres. Cependant, il peut y avoir quelquefois des sentiments d'élévation. D'abord intérieurs : nous cherchons à nous relever à nos propres yeux, parfois en abaissant les autres. Ensuite, nous affirmons même au

dehors nos capacités, par notre confiance en nos jugements, nos appréciations. Voilà notre naturel, nous sommes des créatures humaines et non des anges. Mais en face, le Saint-Esprit murmure le mot de l'*Imitation* : Aime à être inconnu et compté pour rien. C'est sous une autre forme la pensée du bienheureux Labre : Peu. Peu d'honneurs, peu d'estime, au point de vue même de la valeur de notre jugement, afin de ne pas donner un aliment à notre concupiscence, de ne pas alimenter notre volonté pécheresse, par crainte de commencer une séparation d'avec Dieu. Tel est l'objet du don de crainte. Plus nous nous détacherons, plus nous serons assurés de ne pas nous séparer de Dieu. Lui seul compte ; nous ne devons pas alimenter la concupiscence de l'orgueil.

3° *L'obéissance.* — Nous ne sommes pas faits pour obéir, mais pour commander à notre rang, sous le gouvernement de Dieu, à qui seul nous devons en définitive obéissance. Cependant, nous n'avons pas voulu conserver la maîtrise personnelle sur nos actes ; nous avons vu qu'il y avait dans cette maîtrise un piège, et qu'en nous fiant à notre vue pour nous conduire, nous serions mal conduits : nous avons fait, par nos vœux, abdication de notre liberté, nous ne nous appartenons plus pour tout ce que nous impose notre Règle, pour le fond même de notre vie. Nous pourrons bien encore remuer quelques petites pailles dans des détails qui ne sont pas prévus par la Règle. Mais pour le fond, tout est prévu; notre supérieur peut exiger tous les renoncements à notre volonté propre. Si nous avions l'esprit d'appauvrissement, nous irions au-devant de ces renoncements, il n'y aurait plus besoin du commandement des supérieurs pour nous y pousser : nous chercherions de plus en plus la soumission, la dépendance sous toutes ses formes. En suivant

les inspirations du Saint-Esprit, nous serions portés à faire, au point de vue de l'obéissance, plutôt plus que moins, avec toutefois les réserves de la prudence... Jamais les inspirations du Saint-Esprit ne vont contre les lois certaines de la prudence, pas plus que contre l'obéissance ou contre la Règle. C'est le Saint-Esprit qui nous a donné la Règle, qui nous a donné la prudence ; il ne peut pas nous inspirer de nous en détacher. Ceci s'applique en toute matière, mais c'est surtout en matière de pauvreté qu'on pourrait être porté à être imprudent.

4° *Les affections humaines.* — Enfin, nous ne devons pas laisser libre cours aux pensées d'affection, aux regrets des affections humaines. C'est la pauvreté du cœur qui nous met au-dessus des atteintes qui nous peuvent venir par les affections, et de celles, plus inférieures, qui nous peuvent venir par le chemin des sens... L'âme pénitente s'écarte des choses douces pour se complaire dans les amères, par amour pour Dieu, afin d'éviter d'être jamais séparée de lui.

Cet esprit de pauvreté tient en peu de chose, il est comme le grain de sénevé de l'Évangile. Il se contente de nous murmurer, tout au fond, ce tout petit mot : peu. Mais ce petit mot est quelque chose de très puissant. Par lui, nous sommes prémunis contre toute concupiscence, avant que l'occasion se présente, et si elle se présente, de suite, nous sommes en bonne forme pour la repousser. Il est au fond de nous-mêmes, cet Esprit, comme un flair, un tact qui nous avertit des occasions d'alimenter notre volonté pécheresse, d'enrichir nos concupiscences, de courir le risque de nous séparer de Dieu, et qui

aussitôt nous en retire en nous faisant dire : peu, le moins possible. Cela sans exagération toutefois, selon la voie commune, la manière vertueuse qui est pratiquée autour de nous. Tel est l'Esprit de Dieu, le don de crainte.

Les âmes qui, dans la vie religieuse en particulier, sont très sensibles aux touches de cet Esprit et qui, partant, recherchent toujours moins que plus, en toute matière temporelle, auront une grande récompense. « Bienheureux ceux qui sont pauvres par l'esprit, parce que le royaume des cieux est à eux. » Ces âmes n'ont qu'à persévérer, elles sont déjà dans le chemin infaillible; même si elles ne les tiennent pas encore d'une façon définitive, les richesses des cieux sont à elles cependant. Ces âmes ont accepté l'esprit d'appauvrissement, elles l'ont conservé, elles ont dit : Je regarde tout le créé comme immondice, je ne veux plus avoir de commerce avec les richesses inférieures; tout leur trésor est en Dieu, elles possèdent le royaume des cieux ! Ce n'est sans doute qu'un commencement, un don inférieur. Mais le Saint-Esprit qui les tient sous son souffle ne les abandonnera pas, et, par ses autres inspirations, les faisant monter de perfection en perfection, il les conduira jusqu'à la possession définitive du royaume des cieux dont la pauvreté en esprit renferme déjà l'espérance certaine.

fr. Ambroise Gardeil, O. P.

L'épiscopat cime du sacerdoce

Saint François de Sales, écrivant à son ami M. de Revol, qui venait d'être choisi pour l'épiscopat, lui recommandait de recevoir la consécration épiscopale « avec une grande reverence et disposition, et avec l'apprehension entiere de la grandeur du mistere » ; car il allait entrer « en la cime de l'estat ecclesiastique » (1).

Si élevés en effet que soient les simples prêtres dans la hiérarchie sacrée, ils n'en occupent pas le sommet. Au-dessus d'eux, de droit divin, se trouvent les évêques. Le Concile de Trente le garantit à notre foi. Sans doute, lorsqu'il énumère les Ordres, il ne place au-dessus du diaconat que le sacerdoce. Mais il distingue ensuite dans la hiérarchie sacrée, telle que Dieu l'a instituée, les évêques, les prêtres et les ministres, et précise le pouvoir des premiers : « Les évêques, qui ont succédé aux Apôtres... ont été établis par le Saint-Esprit, comme le dit saint Paul, pour gouverner l'Église de Dieu; ils sont supérieurs aux prêtres, confèrent le sacrement de Confirmation, ordonnent les Ministres de l'Église et peuvent exercer plusieurs autres fonctions pour lesquelles ceux d'un ordre inférieur n'ont aucun pouvoir. » Ainsi, tout en faisant encore partie du sacerdoce, l'épiscopat est supérieur au presbytérat; il possède des pouvoirs nouveaux.

(1) Saint François de Sales, *Lettre du 3 juin 1603.*

Le Pontifical marque très heureusement cette supériorité en l'appelant le sacerdoce suprême, *summum sacerdotium*. L'évêque est souverain prêtre, *summus sacerdos*, disait Tertullien; le simple prêtre est prêtre du second degré, *secundi ordinis*. Pour connaître toute la grandeur du sacerdoce, il faut essayer de l' « appréhender » jusqu'en cette « cime ».

Mais comment peut-il y avoir dans l'Église quelqu'un de plus grand que le prêtre? Consacrer l'Eucharistie, n'est-ce point le pouvoir sacré le plus haut qui soit, la fonction religieuse la plus sublime? Tenir la place du Christ offrant son sacrifice, n'est-ce point s'établir en ce lieu suprême du Calvaire, d'où le Christ, élevé au-dessus de tout, attire tout à Lui? — Sans aucun doute. Et ce pouvoir, le plus humble vicaire de campagne le possède aussi pleinement que le Souverain Pontife. Il l'exerce validement en toute indépendance, sous la seule vertu et au nom du Verbe Incarné. Nul, fût-ce le Pape, ne peut le lui retirer; nul ne peut le limiter.

Mais le prêtre possède d'autres fonctions; du corps eucharistique du Sauveur, son pouvoir s'étend sur les fidèles. Or son ministère auprès des âmes n'est plus simplement en dépendance de Dieu, mais aussi de ceux qui ont reçu la charge principale du troupeau. Il n'a charge d'âmes qu'à son rang, sous l'autorité des princes de l'Église, les évêques.

L'Église est une société. Toute société pour subsister doit posséder un organisme chargé d'assurer son bien commun, son unité vivante; toute société a besoin d'une autorité; toute société a ses princes, qu'ils en portent ou non le titre, qu'ils soient héréditaires ou prennent leur rang d'une députation passagère. L'Église est, à vrai dire, une société d'une nature spéciale, le corps mystique du Christ. L'unité profonde en est intérieure, étant faite

de cette vie mystérieuse de la grâce qui venant du Calvaire circule dans ses membres. Mais si elle est société mystique, l'Église est aussi société visible; il lui faut, outre son unité profonde, une unité extérieure; elle a besoin d'une autorité sociale chargée d'assurer son bien commun. Cette autorité, elle la possède dans l'épiscopat. « Dieu, dit fortement Bossuet, a voulu imprimer dans l'ordre et dans l'office des pasteurs le mystère de l'unité de l'Église : et c'est en ceci que consiste la dignité de l'épiscopat. Le mystère de l'unité ecclésiastique est dans la personne, dans le caractère, dans l'autorité des évêques (1). » C'est donc en toute vérité que, selon l'expression courante, l'évêque est prince de l'Église. *Il est établi par le Saint-Esprit pour la régir* (Actes, xx, 28). Au nom, bien entendu, de son seul vrai roi et pontife suprême, le Christ. Là se trouve sa grandeur propre, le principe de sa supériorité sur le simple prêtre. Il possède une autorité sociale qui manque à celui-ci. Il a part à la souveraineté spirituelle du Christ. En son humanité sainte, le Christ est roi aussi bien que prêtre; par l'union substantielle de cette humanité avec la personne du Verbe, Il a primauté et autorité sur toute créature. Cette autorité Il l'exerce dans le sens de sa mission, le salut des âmes. C'est en ce but, tout spirituel, qu'Il gouverne son Église, et par là sa royauté s'unit étroitement à son sacerdoce. Son sacerdoce, en même temps, est un sacerdoce suprême, qualifié pour instituer le culte, l'organiser, en nommer tous les ministres. L'évêque participe à ces prérogatives pontificales et royales. Prêtre déjà par son ordination sacerdotale (nul ne peut recevoir l'épiscopat s'il n'a déjà reçu la prêtrise), il devient pontife et chef en vertu de son sacre et de son institution canoni-

(1) Bossuet, *Oraison funèbre du Père Bourgoing.*

que. L'ordination lui donnait part au sacerdoce du Christ, non par simple délégation mais d'une façon réelle, « physique ». D'une façon aussi réelle, aussi « physique », la consécration épiscopale lui donne part à sa souveraineté sacrée. Elle lui confère un pouvoir dérivé de cette souveraineté, elle grave ce pouvoir en son âme qu'elle marque pour l'éternité d'une nouvelle empreinte spirituelle, aussi immuable et inamissible que le caractère sacerdotal lui-même. Elle le destine ainsi à régir l'Église. On en trouve un signe dans le fait qu'elle n'est jamais conférée sans que soit donné en même temps le titre d'un diocèse, fût-ce d'un diocèse maintenant désolé.

Dans l'autorité qu'elle apporte sur le corps mystique on peut distinguer deux aspects, l'un plus proprement liturgique, l'autre plus directement gouvernemental. Elle fait de l'évêque un pontife, qui domine tout le culte : seul il peut consacrer les objets nécessaires à ce culte et les personnes chargées d'un office sacré. Elle le qualifie en outre pour enseigner et gouverner le peuple chrétien; sans lui donner par elle-même aucune juridiction, elle en appelle une. Il reçoit celle-ci du pape par l'institution canonique; et ce nouveau pouvoir, complétant celui qu'il tient de son sacre, achève de faire de lui un chef spirituel. Ainsi dès le début furent les Douze, choisis par Jésus pour perpétuer l'Église. Ils ont à leur tour institué eux-mêmes des évêques et leur ont transmis leur propre autorité. « Vous les avez établis, Seigneur, Princes sur toute la terre : ils perpétueront votre nom de génération en génération » (Ps. XLIV, 17-18).

*
* *

L'évêque est un *pontife*. Il était déjà prêtre. Il acquiert

par son sacre autorité sur tout le culte, pouvoir de le régir, d'en assurer l'unité et la perpétuité. « *Episcopum oportet consecrare, ordinare, offerre, baptizare et confirmare* », dit le Pontifical. L'évêque doit consacrer, ordonner, offrir le Saint Sacrifice, baptiser et confirmer. Ne nous étonnons pas de voir mentionnés ici la messe et le baptême. Le Pontifical n'entend pas les considérer comme des fonctions réservées aux évêques. « *Sacerdotem oportet offerre et baptizare* », a-t-il dit expressément dans l'ordination des simples prêtres. Mais il fait allusion à une discipline ancienne où la suprématie cultuelle du pontife, son rôle comme organe et représentant de l'unité, se manifestaient avec beaucoup de relief. Aux premiers temps de l'Église, dans les communautés qui possédaient un évêque, il lui appartenait, à lui seul, de célébrer solennellement la messe. Lui seul aussi présidait à l'administration du baptême. « Que cette Eucharistie seule soit tenue pour légitime, écrit saint Ignace d'Antioche, qui est faite sous la présidence de l'évêque ou de son délégué. Que là où se montre l'évêque, là soit le peuple, comme là où est le Christ Jésus, là est l'Église universelle. Défense en dehors de l'évêque, soit de baptiser, soit de faire l'agape (1). » Plus tard, au cinquième siècle, un rite très expressif symbolisait encore à Rome l'union nécessaire de tous avec le chef du diocèse dans la célébration des saints mystères : des parcelles de l'eucharistie consacrée par le pape étaient portées par les acolythes aux prêtres des paroisses de la ville, pour être jointes à leur propre consécration, et y servir comme de levain (*fermentum*).

Ce rite n'existe plus; mais la suprématie pontificale de l'évêque demeure très manifeste. *Oportet consecrare,*

(1) Saint Ignace d'Antioche, *Lettre aux Smyrniotes*, n. viii.

ordinare, confirmare. Il consacre, confirme, ordonne. Il consacre les églises, les autels, les vases sacrés, bénit les cloches et les saintes huiles, et par là tient tout le culte en sa dépendance. En de solennelles liturgies, il députe aussi aux divers offices sacrés de la communauté chrétienne : il bénit les abbés et abbesses, consacre les vierges, sacre les rois; par le sacrement de confirmation, il élève les baptisés au rang de défenseurs de la religion, les qualifiant ainsi, officiellement, pour l'Action Catholique; par les ordinations il fait les prêtres.

Conférer les ordres, tous les ordres, c'est sa fonction la plus distinctive, la plus incommunicable. « Que fait l'évêque, sauf l'ordination, que le prêtre ne fasse pas? », dit avec une pointe de paradoxe saint Jérôme; et saint Jean Chrysostome de même : « Les évêques sont supérieurs par le seul pouvoir d'ordonner et en cela seulement paraissent l'emporter sur les prêtres. » Pères des prêtres, générateurs du sacerdoce, tels sont les noms qu'ils reçoivent fréquemment des écrivains chrétiens. Le simple prêtre n'est-il donc pas père, lui aussi? Certes, mais seulement à son rang. « Par la régénération baptismale, il engendre des enfants à l'Église, mais non des pères ou des maîtres » (saint Epiphane). Il est le père des simples fidèles, non de ses frères dans le sacerdoce. Il ne peut transmettre son pouvoir spirituel. L'évêque le peut. Ministre ordinaire des ordres inférieurs, il l'est seul des ordres supérieurs. Privilège très doux à son cœur, car en conférant ainsi la prêtrise c'est son propre esprit qu'il communique, son propre pouvoir auquel il fait participer; c'est de lui qu'il donne, et les paroles qu'il dit, les gestes qu'il accomplit, le font sentir. Ceux qu'il a ordonnés demeurent, plus que tous autres, ses fils.

Les évêques encore consacrent d'autres évêques, transmettant ainsi de siècle en siècle le pouvoir apostolique

des Douze. Magnifique fécondité, par où ils assurent la perpétuité de l'Église, leur mère, et que saint Augustin a célébrée en ces termes superbes : « Les évêques d'aujourd'hui, de par le monde entier, d'où sont-ils nés? L'Église les appelle Pères, et c'est elle qui les a engendrés, c'est elle qui les a établis dans leur dignité paternelle. Ne te crois pas orpheline, parce que tu ne vois plus Pierre, Paul, tous ceux qui t'ont fait naître; de ta descendance s'est élevée une paternité. Les fils de l'Église ont été établis princes sur toute la terre; ses fils ont été mis à la place des Pères (1). » Supprimer l'épiscopat de l'Église, c'est vouloir sa mort. Comme il arriva lors de la Réforme dans ces pays scandinaves d'où les princes luthériens exilèrent tous les évêques, veillant à ce qu'ils ne fussent point remplacés. Au bout de quelques années, le catholicisme avait vécu.

Telles sont les fonctions pontificales de l'épiscopat. Les saints évêques les ont toujours beaucoup aimées. Saint Albert le Grand, après s'être démis de l'évêché de Ratisbonne, continua de les exercer souvent. Pour ordonner des prêtres, pour consacrer des églises ou des autels, il ne dédaignait pas, malgré son grand âge et ses accablants travaux, d'entreprendre de longs et fréquents voyages. Sa foi profonde lui faisait sentir toute la grandeur de ces cérémonies.

Par le double effet de sa consécration et de la juridiction qui lui a été conférée, l'évêque est un *chef*. Il est à la tête de la communauté chrétienne. « Une plus haute place lui est assignée, dit saint Augustin; c'est pour surveiller et garder le peuple. Son nom en grec (επισκοπος) signifie surveillant, surintendant; ainsi surveille-t-il,

(1) Saint Augustin, *Enarr. in Psalm.* xliv, n. 32 (sur verset 17).

voyant de plus haut. Tel le poste élevé du vigneron pour garder sa vigne, ainsi est son poste (1). » Placé « dans la tour de l'Église » (Origène), il enseigne et gouverne. Il est docteur de la foi, fait partie du magistère catholique, a charge de répandre par lui ou par d'autres la parole de Dieu; il porte des préceptes et des lois, veille à leur observation, juge les délinquants, impose des sanctions, administre. Dans ses fonctions liturgiques il demeurait l'instrument de l'action intérieure du Christ sur les âmes; ici il devient son lieutenant et, en son nom, exerce sur elles de l'extérieur une action personnelle, doctrinale et gouvernementale. Office hérité des Apôtres, d'une importance capitale pour le bien commun et l'unité de l'Église, et où il doit engager tout son zèle. Apprenons de deux saints avec quelle vaillance il lui faut combattre pour la défense de la foi. Comme au concile de Rimini (359) un grand nombre de prélats, sous la pression de l'empereur arien Constance, avaient accepté de signer une formule contraire au concile de Nicée, saint Hilaire de Poitiers leur criait avec indignation : « Un soldat défend son roi; un chien de garde aboie. Vous avez entendu dire que le Christ, le vrai Fils de Dieu, n'est pas Dieu, et vous vous taisez. Que dis-je? Vous protestez contre ceux qui réclament. » Et par ses aboiements, l'évêque de Poitiers « délivra la Gaule de la souillure de l'hérésie » (Sulpice Sévère). De même, pressé par le préfet Modestus de rendre à l'empereur Valens les hommages divins, saint Basile restait inébranlable, et défendait avec une intrépide liberté « la foi qui fait le chrétien ». Ses paroles stupéfièrent le préfet. « Personne jusqu'à ce jour ne m'a tenu un pareil langage. » — « C'est apparemment que tu n'as pas encore rencontré un évêque; ou bien il t'aurait

(1) Saint Augustin, *Enarr. in Psalm.* cxxvi, n. 1 (sur verset 1).

parlé exactement de cette manière, ayant les mêmes intérêts à défendre (1). »

Les prêtres du second degré, comme les fidèles, sont soumis à cette autorité. Ils ne font pas partie du gouvernement de l'Église. Quand ils prêchent, c'est au nom de l'évêque et par délégation : ils tiennent de lui leur mission, et la doctrine qu'ils doivent enseigner est celle dont il a le dépôt. Plus étroitement encore lui demeurent-ils subordonnés dans le ministère qu'ils exercent au confessionnal : ils n'absolvent validement que les fidèles sur qui il leur a donné juridiction. Non pas, certes, que l'administration du sacrement de Pénitence soit étrangère à leur pouvoir d'Ordre : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez », leur a dit le Pontife au jour de leur sacerdoce. Mais il a ajouté : « Ils seront retenus à qui vous les retiendrez »; le pouvoir d'absoudre s'exerce donc sous forme de jugement, et l'exercice de ce pouvoir relève à ce titre de l'évêque, chef et juge du corps mystique. Aux premiers siècles lui seul, sauf le cas de nécessité, réconciliait les pénitents : toute faute était considérée comme une rupture avec la communauté; pour rentrer au sein de l'unité, il fallait passer par celui-là même qui en était le centre et l'organe. Aujourd'hui encore, certains péchés graves sont réservés à son jugement.

Si tous les évêques ont part au pouvoir royal du Christ, le corps épiscopal a lui-même un chef, le Souverain Pontife, évêque de Rome et de l'Église universelle, successeur de saint Pierre. Égal à ses frères dans l'épiscopat par le pouvoir d'ordre, il leur est supérieur à tous par la

(1) Saint Grégoire de Nazianze, *Éloge funèbre de saint Basile*, n. XLVIII et L.

juridiction. Docteur infaillible, juge suprême, il demeure pour tous les siècles le vicaire par excellence du Christ, la pierre sur laquelle est bâtie l'Église : « Les évêques, écrit Bossuet, n'ont tous ensemble qu'un même troupeau, dont chacun conduit une partie inséparable du tout; de sorte qu'en vérité tous les évêques sont au tout et à l'unité; et ils ne sont partagés que pour la facilité de l'application : mais Dieu, voulant maintenir parmi ce partage l'unité inviolable du tout, outre les pasteurs des troupeaux particuliers, il a donné un père commun, il a proposé un pasteur à tout le troupeau, afin que la sainte Église fût une fontaine scellée par le sceau d'une parfaite unité, et qu'y ayant un chef établi, l'esprit de division n'y entrât jamais (1). »

Ainsi, par les évêques et le pape, le sacerdoce régit-il l'Église. Ne nous en étonnons pas. En exerçant cette autorité extérieure il ne s'écarte pas de sa mission, le salut des âmes, leur sanctification, leur union en un culte vrai et agréable à Dieu. Non plus que le règne du Christ en ce monde, le gouvernement de l'Église n'a pas d'autre but. Que tous ceux qui hésitent à lui obéir se le rappellent. Qu'ils se souviennent qu'il n'y a là aucune usurpation : le Christ lui-même en instituant le sacerdoce lui a donné ces pouvoirs de régence. Il n'a pas seulement ordonné à ses Apôtres de consacrer l'Eucharistie et de remettre les péchés, Il leur a dit : « *Allez, enseignez toutes les nations, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai prescrit... Tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel... Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise, me méprise.* » Les Douze n'ont fait que transmettre à leurs successeurs ces pouvoirs authen-

(1) Bossuet, *Éloge funèbre du P. Bourgoing.*

tiques. Historiquement l'apostolat-épiscopat est le sacerdoce chrétien primitif; le simple presbytérat s'en est détaché par institution divine après le diaconat, au cours du premier siècle.

⁂

Plus l'autorité de l'évêque est grande, plus il lui faut en l'exerçant avoir en vue l'utilité de ses inférieurs. Prince en l'Église, il doit plus que tout autre se rappeler le précepte du Christ : « *Les rois des nations s'en rendent les maîtres, leurs princes reçoivent le nom de Bienfaiteurs. Ce ne sera pas ainsi parmi vous. Celui qui voudra parmi vous devenir grand sera votre serviteur; celui qui voudra parmi vous être premier sera votre esclave* » (Luc, XXII, 25; Matth., XX, 26-27). Vérité profonde que le pape saint Grégoire a rendue familière en prenant le titre de serviteur des serviteurs de Dieu.

Il y a plus. L'évêque est immuablement fixé en ce service, livré pour toujours aux âmes. « Alors, dit saint François de Sales à propos de son sacre, Dieu m'ôta à moi-même pour me prendre à Lui et me donner aux peuples, afin que je ne vécusse plus que pour Lui et pour eux (1). » C'est là un état particulier et que l'évêque doit à sa consécration même. Par elle, il se trouve mis en une appartenance spéciale à l'égard de Dieu, appartenance réelle, imprimée en son âme, et qui le marque à l'effigie du Christ, Roi et Souverain Prêtre. Mais il appartient à Dieu pour l'Église. Mieux que cela : il n'appartient à Dieu que parce qu'il appartient à l'Église, corps mystique du Christ. Il est sacré évêque pour elle,

(1) *Déposition de sainte Chantal au procès de canonisation,* art. 13. Cf. HAMON, *Vie de saint François de Sales,* 1862, t. I, p. 433.

pour la servir en la régissant; ce service est le but premier, la raison d'être de son élévation à l'épiscopat, comme le service de l'Eucharistie était le but premier, la raison d'être de son élévation au presbytérat. Sa nouvelle consécration l'attache, le voue à ce service, le fixe pour toujours en l'état de pasteur des âmes.

La tradition chrétienne a exprimé d'un mot heureux l'existence et le caractère indissoluble de ce lien : elle appelle l'évêque l'époux de l'Église. La comparaison est fort juste : l'union contractée par le prélat a la force du lien matrimonial; aussi sa consécration ne serait-elle pas valide, pas plus qu'un mariage forcé, si elle n'était librement consentie. En cette union l'évêque est le vicaire du Christ; il tient sa place. Aussi, comme Lui, est-ce de l'Église universelle qu'il devient l'époux, à elle qu'il s'attache pour toujours. Mais quelque chose de cette indissolubilité se communique au lien qu'il contracte avec le diocèse particulier dont il reçoit la charge. Les translations d'un siège épiscopal à un autre furent très exceptionnelles jusqu'au seizième siècle, et elles ne peuvent jamais être autorisées que par le Souverain Pontife, auquel est confié tout le troupeau. Henri IV voulait attirer auprès de lui François de Sales, qu'il avait en grande estime. « Demeurez avec moi, monsieur de Genève, lui dit-il un jour, je vous procurerai une position meilleure que celle que vous avez dans les États du duc de Savoie. » — « Sire, répondit François, je prie Votre Majesté de m'excuser : je ne puis accepter ses offres. Je suis marié ; j'ai épousé une pauvre femme; je ne puis la quitter pour une plus riche. » — De cette union mystique, l'anneau pastoral est l'expressif symbole : « Recevez l'anneau en gage de la foi jurée, dit à l'évêque son consécrateur; vous conserverez une fidélité absolue à l'épouse de Dieu, la Sainte Église; vous la garderez inviolée. »

L'évêque appartient donc à l'Église. « Dieu m'ôta à moi-même pour me prendre à Lui et me donner aux peuples, afin que je ne vécusse plus que pour Lui et pour eux ». Pasteur des âmes au nom du Christ, il lui faut garder le troupeau, guider les brebis, aller à leur recherche si elles s'égarent et les ramener sur ses épaules, les défendre contre toute attaque. Plutôt que de les abandonner à l'heure du danger, il doit mourir pour elles, à l'exemple de Celui qui a « *commencé de faire et d'enseigner* » (Actes, I, 1). « *Le Bon Pasteur offre sa vie pour les brebis* » (Jean, X, 11).

Pour remplir dignement son office l'évêque doit être un saint. Il a dans l'Église rang de prince. Exposé aux regards de tous, vicaire de Dieu, il lui faut « l'emporter hautement sur la foule » et « mettre sa vertu au niveau de sa dignité » (Grégoire de Nazianze). « Tous doivent élever les yeux vers lui, l'idéal, le modèle de la communauté et sa plus belle fleur; qui contemple sa vie doit se sentir plein d'enthousiasme pour Jésus-Christ » (Moehler) (1). Chef spirituel du peuple chrétien, comment pourrait-il l'entraîner au bien si sa vertu n'était pas, par son éclat, rayonnante et conquérante?

De cette sainteté nécessaire, le sacre lui apporte la grâce. Comme les ordinations et au-dessus d'elles toutes, il élève l'âme moralement à la hauteur des devoirs qu'il impose : en douter serait douter de la sagesse, de la bonté et de la puissance divines. En ses splendides cérémonies, l'Église met en œuvre toute la force de la prière liturgique, appelant sur son chef une grâce éclatante, assez abondante pour se répandre de lui sur tout le corps mystique. Écoutez seulement un passage de la préface,

(1) MOEHLER, *De l'unité de l'Église*, Deuxième Partie, ch. I, n. 52.

due sans doute à saint Léon : « Chez les pontifes de l'ancienne loi, la noblesse des emblèmes imposait le respect; mais pour nous l'expérience que nous avons des réalités l'emporte en certitude sur le mystère des figures. Le sacerdoce ancien avait son éclat extérieur; le nôtre réclame que cette beauté brille à l'intérieur; ce qui exalte la gloire de nos pontifes à nous, ce n'est plus tant la richesse des ornements que le secret resplendissement des âmes. Nous vous en supplions donc, Seigneur, à votre serviteur, élu de vous pour accomplir le saint ministère du sacerdoce suprême, accordez votre grâce, afin que ce que figuraient en ces voiles sacrés de l'ancien culte la splendeur de l'or, le feu étincelant des bijoux et le chatoiement des étoffes variées, brille de tout son éclat en votre pontife, en sa vie et en tous ses actes; qu'élevé au sacerdoce suprême, il soit enrichi de tout l'ensemble des vertus qui le rendront apte à votre ministère sacré, et que paré de tous les ornements spirituels, il reçoive la céleste onction qui doit le sanctifier... Faites, Seigneur, que cette huile sainte se répande à profusion sur sa tête et que du chef elle découle sur toute la face, que de là elle s'étende jusqu'aux membres inférieurs du corps tout entier, en sorte que la vertu de l'Esprit qui est vôtre le pénètre et l'enveloppe de toute part. » Aussi, déclare le même saint Léon, la communauté chrétienne tout entière doit se réjouir de ce sacre, parce qu'il enrichit « sans parcimonie ses membres les plus humbles (1) ».

Comme la grâce sacerdotale, cette insigne grâce conférée au nouveau pontife donne un empire spécial en son âme à certaines vertus, les vertus particulièrement utiles à son ministère. La préface du sacre, à la suite des formules déjà citées, demande pour lui « la constance de la

(1) Saint Léon, *Serm.* IV, 1.

foi et la pureté de la dilection ». Il a besoin de la première pour conserver l'Église en l'intégrité de la croyance; de la seconde, pour être vraiment donné à son peuple. Car il doit veiller sur lui « non par contrainte, mais de bon gré, non dans un intérêt sordide, mais par dévouement » (I Petr., v, 2); il doit être prêt à mourir pour le sauver. Comment aurait-il cette vigilance désintéressée, cete héroïque vaillance, sans une immense et très pure charité? « *Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux que l'on aime* », a déclaré le Christ. L'évêque doit aimer jusque-là. Ainsi, par la vertu divine, l'ont compris à toutes les époques les pasteurs fidèles. « Je suis prêt à mourir plutôt que de voir dégénérer en mes jours l'église du bienheureux apôtre Pierre », déclarait saint Grégoire le Grand. Et le 25 juillet 1931, un évêque mexicain, Mgr Guizar Valencia, écrivait au gouverneur de l'État de Vera-Cruz : « Je m'engage aujourd'hui de la façon la plus solennelle, devant tous les habitants de la République et du monde entier, partout où ce message sera connu, à me présenter devant vous personnellement pour que vous me mettiez à mort, si en échange vous vous engagez à laisser à mon peuple catholique l'exercice de sa liberté et à ne pas répandre le sang de mes prêtres bien-aimés. » — « Qu'est-ce donc que l'épiscopat, s'écriait Bossuet, si ce n'est une servitude que la charité nous impose pour sauver les âmes? » (1)

Cette servitude d'amour place l'épiscopat au rang des états de perfection. Que sont, en effet, dans l'Église ces états? Des formes stables de vie qui, officiellement et pour toujours, obligent à une œuvre insigne de charité.

(1) Bossuet, *Sermon sur l'unité de l'Église*, 9 novembre 1681.

Or, si telle est la vie religieuse, tel est aussi, et plus encore, l'épiscopat. Car l'évêque par sa consécration se lie officiellement et pour toujours à la charge pastorale ; aux yeux de toute la communauté chrétienne, il s'oblige sans retour à la plus excellente des œuvre où puisse s'élever l'amour. Les religieux doivent secourir les misères du prochain ou s'appliquer à la contemplation, et cela déjà est superbe ; l'évêque doit donner sa vie pour son peuple, et cela est plus magnifique encore. Les religieux se sont engagés à travailler à leur propre sanctification ; l'évêque, à sanctifier les autres par le rayonnement de sa propre vertu. Il a fait profession de dévouement héroïque et de perfection conquérante.

Serviteurs du corps mystique du Christ, les simples prêtres le sont également, au moins sous la dépendance des évêques; et ce ministère les oblige, eux aussi, à donner l'exemple d'une éminente vertu : ils doivent à leur rang entraîner les fidèles au bien. Certains même ont sous leur garde des brebis qu'ils ne pourront jamais abandonner, et des postes leur sont confiés qu'ils ne devront jamais quitter ; malgré l'usure, la vieillesse, les infirmités, ils ne seront jamais relevés, car il n'est personne pour mettre en leur place ; missionnaires perdus dans la brousse, curés en des diocèses pauvres de vocations, ils mourront à la tâche. Ils le savent et, par la grâce de Dieu, l'acceptent généreusement. En leur cœur, ils sont donnés à leur peuple. Pourtant la tradition ne considère pas que cet office les mette comme les évêques en un état officiel de perfection. Que leur manque-t-il ? Justement cette servitude infrangible née d'un acte extérieur et officiel qui lie l'évêque au troupeau du Christ. Ils ne sont pas comme lui à la tête du troupeau et n'ont pas la charge principale des brebis; ils ne sont pas livrés sans retour aux âmes par la consécration même qui les

a faits prêtres. L'évêque, lui, est solennellement consacré au corps mystique.

***

Tel est l'épiscopat, cime du sacerdoce. Successeurs des apôtres, les évêques ont part aux prérogatives pontificales et royales du Christ. Ils régissent le culte, enseignent la doctrine du salut, gouvernent la société chrétienne. L'un d'eux, le pape, est leur chef. Princes de l'Église, ils en assurent le bien commun, l'unité, la perpétuité. Se séparer d'eux est se séparer du Christ lui-même, car « c'est tout perdre que d'interrompre le cours naturel de la vertu qui découle du chef dans ses membres » (Olier). S'attacher et se soumettre à eux est s'attacher et se soumettre au Christ lui-même. « Les évêques, établis jusqu'aux extrémités du monde, ne sont qu'un avec l'esprit de Jésus-Christ, écrivait saint Ignace d'Antioche aux chrétiens d'Éphèse. Vous ne devez donc avoir avec votre évêque qu'une seule et même pensée. C'est d'ailleurs ce que vous faites. Votre vénérable presbyterium, vraiment digne de Dieu, est uni à l'évêque comme les cordes à la lyre, et c'est ainsi que, du parfait accord de vos sentiments et de votre charité, s'élève vers Jésus-Christ un concert de louanges. Que chacun de vous entre dans ce chœur... C'est par là que vous jouirez d'une constante union avec Dieu lui-même (1). »

Puisse cet émouvant appel du saint martyr être entendu par toute la terre !

Le Saulchoir.

ff. J. Périnelle et M. de Paillerets, O. P.

(1) Saint Ignace d'Antioche, *Lettre aux Éphésiens*, n. III et IV.

Enseignement et prédication de la morale au clergé et au peuple fidèle

La prédication de la parole de Dieu et de l'Évangile est de droit divin : *Praedicate Evangelium.* Ses modes sont des plus divers. On prêche par le livre, la brochure, la revue, le journal. Cependant l'enseignement oral de l'évêque, du prêtre ayant charge d'âmes, du missionnaire, a toujours eu et gardera toujours un rôle prépondérant dans la formation et le développement de l'esprit chrétien chez les fidèles. La parole adressée à un auditoire présent — il faut maintenant ajouter : la parole radio-diffusée — restera le mode principal, et d'ailleurs le plus vivant, de la prédication chrétienne.

Mais le prêtre n'a pas seulement à enseigner la communauté des fidèles en chaire. Il lui faut instruire les chrétiens pris en particulier, au confessionnal ou dans des entretiens privés. Cet enseignement oral, public ou privé, doit suffire, à la rigueur, à l'ensemble des fidèles. Beaucoup ne peuvent guère lire. Peu y sont obligés. Mais tous doivent assister au service divin, à la grand'messe où l'on prêche (1), au moins à une messe basse où l'habitude — que le droit canonique approuve (2) — se répand de plus en plus de faire un court sermon les

(1) « Diebus dominicis ceterisque per annum festis de praecepto proprium cujusque parochi officium est, consueta homilia, praesertim intra Missam in qua major soleat esse populi frequentia, verbum Dei populo nuntiare. » Canon 1344, § 1.

(2) « Optandum ut in Missis quae, fidelibus adstantibus, diebus festis de praecepto in omnibus ecclesiis vel oratoriis publicis celebrantur, brevis Evangelii aut alicujus partis doctrinae explanatio fiat; quod si loci Ordinarius id praeceperit, opportunis datis instructionibus, hac lege tenentur non solum sacerdotes e clero saeculari, sed etiam religiosi, exempti quoque in suis ipsorum ecclesiis. » Canon 1345.

dimanches et les jours de fête. Tous doivent se confesser au moins une fois l'an et ont ainsi l'occasion de s'entendre rappeler leurs devoirs.

La prédication catholique embrasse la doctrine chrétienne dans son ensemble. Tout le dogme, d'abord. Si la présentation doit toujours s'adapter aux capacités très variables et aux besoins spéciaux des auditoires, il est indispensable qu'aucune vérité dogmatique ne soit omise dans le développement d'un cours de prédication. Celles qui sont le plus battues en brèche par l'incrédulité doivent être exposées avec d'autant plus de soin. Et toute la morale.

Ce n'est pas de l'enseignement du dogme qu'on veut parler dans cet article. Il a pour but de soumettre à nos frères dans le sacerdoce, spécialement à ceux qui exercent le saint ministère, quelques réflexions fort simples sur la prédication de la morale.

*
* *

La façon dont le clergé enseigne la morale aux fidèles dépend beaucoup de la manière dont il a lui-même étudié la science sacrée au Séminaire ou à l'Université. Pour le dire en passant, c'est ce qui doit encourager les professeurs. Toute amélioration dans la méthode d'enseignement de la théologie se traduit, quelques années plus tard, par un progrès dans la prédication. Les chaires d'église font écho aux chaires d'école. C'est ce qui doit aussi provoquer, de la part des maîtres du jeune clergé, des examens de conscience sur leur activité professionnelle, pour découvrir et corriger, si possible, les défauts et les lacunes dont la persistance ne manquerait pas de nuire au ministère des prêtres et ainsi aux fidèles. Examen et correction d'autant plus nécessaires que les qualités de l'enseignement théologique donné aux clercs dans les Séminaires et Universités subissent d'inévitables appauvrissements dans la prédication, tandis que ses déficiences tendent à s'amplifier.

Or, ce n'est pas un mystère et l'on n'offense plus personne en disant que l'enseignement de la théologie, dans un passé récent, n'a peut-être pas préparé les prêtres de façon assez directe, assez prochaine, à prêcher avec tout le fruit voulu la morale au peuple fidèle.

Pour une meilleure utilisation de la théologie, il importe d'abord d'en bien saisir la nature. A proprement parler, il n'y a pas deux théologies (dogmatique et morale) : la science du divin est *une*, éminemment spéculative et pratique tout ensemble. Toutes les vérités dogmatiques qu'elle expose ont valeur de vie, concernent, directement ou indirectement, la conduite de la vie humaine. La foi, qui adhère aux dogmes, principes de la science théologique, n'est-elle pas une *vertu*, c'est-à-dire un principe intérieur d'activité humaine morale, et ses actes ne sont-ils pas, au premier chef, des actes humains, des actes moraux ?

Saint Thomas eut le mérite de mettre en vive lumière, au début de la Somme, cette unité profonde de la science théologique : il évita de la démembrer en deux ou plusieurs sciences distinctes. Dieu en lui-même, en l'unité de son essence et la Trinité de ses personnes; Dieu cause efficiente créatrice et conservatrice; Dieu comme cause finale; Dieu incarné et Rédempteur « habitant parmi nous », vivant dans son Église et agissant par les sacrements, c'est tout l'objet de la théologie. Dieu comme fin dernière surnaturelle à atteindre par notre activité surnaturelle de créatures divinisées par la grâce sanctifiante que communiquent et augmentent les sacrements, aidées et stimulées par la grâce actuelle et les motions de l'Esprit-Saint, c'est tout l'objet de la théologie pratique ou morale, qui s'insère ainsi dans la théologie tout court sans rompre ni détendre le moins du monde l'unité de celle-ci (1).

(1) Ainsi entendue, la morale chrétienne n'est pas tout entière exposée dans la deuxième partie de la Somme, communément appelée partie morale, puisque c'est la troisième qui traite des sacrements, reliques de la Passion rédemptrice et instruments de l'humanité du Sauveur, dans l'œuvre de notre sanctification.

Il serait aisé de montrer l'importance pratique de chaque dogme, des traités dogmatiques et la nécessité, pour le théologien moraliste, de les avoir présents à l'esprit. De ce point de vue il est bien regrettable que le traité de la grâce par exemple, inséré par saint Thomas dans la partie morale de la Somme, parallèlement au traité des lois — car la grâce est en nous participation de la vie et de la force de Dieu, comme la loi est pour nous manifestation de ses vues sur nous et de ses volontés —, n'ait pas gardé sa place dans les ouvrages modernes de théologie morale. Les nombreuses discussions spéculatives sur la nature de la grâce sanctifiante, sur la justification, sur l'efficacité de la grâce actuelle, ont fait rattacher ce traité à la théologie dogmatique et, pour éviter les répétitions, on s'abstient, dans la plupart des cours de théologie morale, de revenir sur un sujet si capital. Les jeunes théologiens qui étudient concurremment le dogme et la morale, sont bien invités à synthétiser ce que les nécessités pédagogiques font disjoindre, mais l'absence du traité de la grâce au cœur même de la morale a l'inconvénient de priver ce cours de ce qui en est l'âme.

La même chose se vérifie du traité de la foi. L'analyse de l'acte de foi soulève de difficiles problèmes et, d'autre part, une théologie fondamentale ou apologétique s'est constituée que certains même ont regardée comme une science à part, distincte de la théologie, celle-ci fût-elle prise en toute son ampleur : de ce fait, le traité de la foi, qui, dans la Somme de saint Thomas, ouvre magnifiquement la II^{a} II^{ae}, s'est trouvé transporté en théologie fondamentale et s'est réduit, plus ou moins, en morale, aux questions immédiatement pratiques, par exemple, celles du nombre des vérités nécessaires à croire explicitement pour le salut, des circonstances où l'acte de foi et la confession extérieure de la foi s'imposent absolument. Les traités de l'espérance et de la charité, qui tiennent, non pas peut-être par le nombre et l'am-

pleur matérielle des questions, mais par leur importance et le rayonnement des principes qui les commandent, une si grande place dans la Somme et les cours de théologie qui s'inspirent de la synthèse thomiste, se sont, par contagion d'amaigrissement, réduits, émaciés et comme vidés de leur substance. On a surtout parlé de la charité envers le prochain et des œuvres de miséricorde, sans montrer suffisamment ce qu'est avant tout la charité : une amitié entre l'homme et Dieu (1), et que l'amour du prochain n'est qu'une extension aux hommes et aux anges appelés à partager la béatitude divine, de l'amitié qui nous lie chacun personnellement à Dieu. Il y a deux préceptes, mais il n'y a qu'une seule vertu de charité. L'amour de Dieu et l'amour du prochain n'ont qu'un motif : la Bonté de Dieu.

Le traité de la prudence, première des vertus morales, qui dirige et commande toutes les autres, qui règle même en un sens les conditions d'exercice des vertus théologales, a été pareillement réduit outre mesure. Et les longues dissertations sur ce qu'on appelle « les systèmes de moralité », qui ont envahi les traités modernes de la conscience, ne les remplacent pas (2).

Quant au traité des dons du Saint-Esprit, on sait qu'il est complètement absent de bon nombre d'ouvrages de théologie morale. Les brèves allusions qu'on y trouve sont absolument insuffisantes. Et parfois il en est si peu question que les tables ne contiennent même pas le mot *Dons du Saint-Esprit*. Comme si l'on pouvait observer *parfaitement* les commandements de Dieu sans les motions doublement surnaturelles, quant à l'essence et quant au mode, de l'Esprit de Dieu !

(1) Voir le livre du R. P. Noble : *L'amitié avec Dieu.* — Cf. *Revue Thomiste,* déc. 1929 : *La charité comme amitié.*

(2) Cf. sur ce point dans le livre du P. Garrigou-Lagrange : *Le réalisme du principe de finalité,* le chapitre VI de la 2e partie : *le réalisme moral : la finalité et la formation de la conscience.*

*
* *

Ces changements, ces lacunes, sont dus en grande partie aux progrès envahissants de la casuistique.

Dieu nous garde de faire un injuste procès à la casuistique, art légitime et nécessaire d'appliquer les conclusions universelles de la science morale à la singularité et à la variété infinies des actions humaines concrètes. Nul théologien moraliste ne saurait être un pasteur d'âmes prudent et un confesseur avisé s'il ignore cet art. La science, prolongée par cette habileté, est d'ailleurs loin de suffire, car il faut encore les rectifications du cœur, sans lesquelles il n'est pas de prudence, ni pour soi ni pour autrui; mais science morale et casuistique sont toutes deux indispensables. Il n'y a donc pas à critiquer les auteurs et les professeurs qui ont voulu donner au jeune clergé, de la manière la plus rapide possible, cette science et l'art qui la complète. Mais on a peut-être parfois méconnu que la science morale est autre chose que la casuistique, même la plus sûre. La morale n'est pas uniquement la science des péchés à éviter, des fautes à ne pas commettre, des préceptes à ne pas transgresser. Elle comporte, certes, un catalogue raisonné des péchés en leur horrible variété, mais elle est surtout la science des vertus, acquises et infuses, à exercer. C'est ce qu'on a un peu perdu de vue dans le monde des moralistes, qui non seulement ont pris l'habitude de diviser leurs traités selon les préceptes et les péchés qui en sont la violation, mais ont restreint outre mesure les considérations sur les vertus, au point d'expédier en quelques pages l'étude des plus importantes et de ne faire absolument aucune place aux dons du Saint-Esprit, à ces habitus qui doivent suppléer aux insuffisances congénitales des vertus que guide l'hésitante prudence. L'excuse invoquée parfois, que ces choses relèvent plutôt de l'ascétique et de la mystique, est l'aveu d'un oubli, sinon d'une erreur. L'ascétique et la mystique appartiennent à la science morale

entendue en toute son ampleur, et ce sont surtout les commodités pédagogiques qui conduisent à les distinguer.

Pour peu qu'on exagère pratiquement cette distinction et que, sous l'influence d'une nécessité quelconque, on omette l'enseignement séparé de l'ascétique, la morale se trouve réduite en fait à la science des péchés et prend un caractère presque exclusivement négatif.

Or les douloureuses constatations du ministère pastoral, les péchés trop manifestes des chrétiens négligents ou complètement oublieux de leurs devoirs, les tristes exemples d'un grand nombre de personnes soustraites à toute influence de la morale chrétienne, la contamination des fausses doctrines et le danger des morales dites indépendantes, tout cela se conjugue, tout cela contribue à renforcer, chez les prêtres occupés au ministère direct des âmes, la disposition acquise à insister sur le côté négatif et prohibitif de la prédication morale. Pressés, dans leur zèle apostolique, de dénoncer les péchés, de redresser les abus, de retirer leurs auditeurs du mal, soucieux d'être immédiatement pratiques, plusieurs membres du clergé paroissial ou autre se bornent à reprendre les pécheurs ou à condamner les péchés, à réexpliquer sans cesse le code, d'ailleurs divin, des préceptes négatifs. Guérissons, cherchons à guérir, se disent-ils, les plaies plus profondes, avant de songer à prêcher une spiritualité plus haute et à recommander le progrès dans les voies de Dieu. Mais, en raisonnant et en procédant de la sorte, ils n'évitent pas tous les écueils. Si c'en est un de parler trop tôt de spiritualité assez relevée à des âmes croupissant encore dans les fautes grossières, c'en est un, et plus dangereux, de donner l'impression que la religion est surtout un ensemble de règles austères qui brident les initiatives, gênent l'épanouissement de la vie. Or une prédication négative donne cette impression. Elle revêt facilement un caractère triste et chagrin qui est loin d'en favoriser l'efficacité. Les âmes n'y trouvent aucun élan.

Assurément, il importe beaucoup de n'être pas des chiens muets, de ne pas se taire sur les péchés qui se commettent, les scandales qui se produisent, les abus qui vont se généralisant : *Argue, obsecra, increpa*, écrit Paul à Timothée, mais pour faire efficacement éviter le mal, il faut donner le goût et l'amour du bien. Il faut faire connaître les richesses et les splendeurs de la vie chrétienne, *investigabiles divitias gratiae Christi*, la participation à la nature et à la vie divine qu'est essentiellement la grâce, insister sur les vertus théologales qui nous unissent immédiatement à Dieu, particulièrement sur la vertu reine, vie et forme de toutes les autres : la charité. Il faut, dans l'ordre des préceptes, expliquer surtout le premier et le plus grand d'entre eux : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces et de tout ton esprit. » Veut-on des preuves : l'exemple de Notre-Seigneur est la plus efficace de toutes. S'il a dit et répété que c'est là le premier et le plus grand commandement (Matth., XXII, 38), qu'il n'y en a pas de plus grand dans toute la loi (Marc, XII, 31), que la loi et les prophètes s'y résument (Matth., XXII, 40), c'est pour que ses disciples s'en souviennent pratiquement. Quant à saint Paul, n'est-il pas très remarquable que, lorsqu'il veut arracher les nouveaux chrétiens aux vices du paganisme, voire aux plus grossiers, aux plus graves, il leur rappelle d'abord le mystère du salut, le devoir positif fondamental : l'imitation de Dieu et du Christ, l'assimilation à Jésus, la substitution de la vie de Jésus à la nôtre, l'exemple et l'amour infiniment généreux de Jésus qui nous presse de l'aimer en retour. On pourrait cueillir une moisson de textes. Contentons-nous de ces lignes de l'Apôtre aux Ephésiens : « Soyez donc des imitateurs de Dieu, comme des enfants bien-aimés ; et marchez dans la charité à l'exemple du Christ, qui nous a aimés et s'est livré lui-même à Dieu pour nous comme une oblation et un sacrifice d'agréable odeur. Qu'on n'entende même pas dire qu'il y ait parmi vous

de fornication, d'impureté de quelque sorte, de convoitise, ainsi qu'il convient à des saints » (Eph., v, 1 et suiv.). L'enchaînement de ces versets est significatif. La volonté d'imiter le Christ se livrant par amour en victime à son Père est seule capable d'arracher à la luxure et à l'avarice et aux multiples péchés de la langue. Toutes les épîtres en leur partie morale rendent le même son. Il est donc vrai que rien n'est efficace pour faire observer les interdictions, les prohibitions de la loi divine, comme l'amour pour le législateur divin, qui commande ou interdit, prescrit ou défend, parce qu'il nous aime, parce qu'il veut nous faire vivre de sa vie et de son amour. L'amour seul meut à l'obéissance. La crainte, qui est le commencement, mais non le tout de la sagesse, ne préserve pas ou du moins ne préserve pas longtemps du péché. Elle-même s'émousse vite dans l'âme où l'amour n'habite pas, ne grandit pas. Mais s'il se développe, elle grandit avec lui, sous la forme de crainte filiale, car c'est la seule crainte servile que « l'amour met dehors ». Cet étroit rapport de l'obéissance aux préceptes de Dieu avec la charité a été trop clairement affirmé par Notre-Seigneur pour que nous n'y réfléchissions pas, pour que cette conviction ne joue pas le rôle d'un principe directeur dans notre prédication : « Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole... Si quelqu'un ne m'aime pas, il ne gardera pas mes paroles, mes commandements » (Jean, XIV, 23-24). Cajetan l'avait admirablement compris qui appelait l'obéissance « la fille indivisible de la charité » — *obedientia ponitur filia indivisa caritatis.*

Nous n'obtiendrons rien, ou du moins pas grand'chose, tant que nous n'aurons pas inculqué l'amour pour Dieu, auteur de la loi morale, pour Jésus-Christ, qui nous a révélé les commandements du Père. La prédication du premier précepte, et du second, semblable au premier, doit donc avoir dans notre enseignement pastoral la première place, qui lui revient de droit.

Assurément ce serait une naïveté de croire qu'un simple changement de méthode dans l'enseignement moral, un simple déplacement d'accent puisse suffire à produire, du jour au lendemain, des résultats merveilleux. La dureté des cœurs rebelles à l'amour peut rendre stérile, chez beaucoup d'auditeurs, la prédication de la charité, tout comme celle des devoirs négatifs, auxquels l'amour exige qu'on se soumette et qu'il donne la force d'accomplir. D'autre part, les âmes aimantes se disent d'elles-mêmes qu'elles doivent, par amour, remplir toutes les obligations dont on leur rappelle le détail et l'étendue. Mais nous croyons qu'elles y seront puissamment aidées si on le leur dit expressément. Et les autres ont un urgent besoin de l'entendre. Si ce rappel ne les touche pas, à plus forte raison seront-elles insensibles à des considérations d'un autre ordre. Saint Augustin disait : « *Dilige et quod vis fac* — Aime et fais ce que tu veux. » L'amour en effet intériorise la loi de Dieu. L'identité des vouloirs est la loi de l'amour : *Idem velle, idem nolle ea demum firma amicitia est.* C'est tout un alors d'obéir à Dieu, même quand sa volonté est le plus exigeante, et de faire sa volonté personnelle, puisqu'on ne veut plus que ce qu'il veut et qu'on veut tout ce qu'il veut (1). Le cœur que vivifie l'amour subsistant est sa loi à lui-même. Pour n'avoir pas compris que c'est là l'essence même de la vie morale chrétienne, certains philosophes nous accusent d'esprit mercenaire, prétendent que nous agissons par crainte du châtiment et par désir de la récompense. Le chrétien véritable agit, se contient, s'abstient, travaille, lutte et souffre, parce qu'il aime. Il sait que l'amour seul

(1) Cornelia Connelly, fondatrice de la Société du Saint-Enfant-Jésus, écrivait à son fils, le petit Mercer, quand elle n'était que postulante à la Trinité : « Aime Dieu; vois-tu, si nous l'aimons, nous pouvons faire tout ce que nous voulons faire, dire tout ce que nous voulons dire, car si nous l'aimons, nous ne pouvons vouloir ou désirer que sa volonté en toutes choses. »

donne du prix à l'action, à la mortification, à la souffrance; que les mêmes œuvres extérieures peuvent n'avoir aucun mérite pour la vie éternelle, si elles sont faites sans amour, et avoir des mérites bien divers selon que l'amour de charité qui les inspire est faible, ou fervent, ou héroïque; qu'« au soir de cette vie », comme dit saint Jean de la Croix, « nous serons jugés sur l'amour », parce que, « en définitive, nous n'avons été créés que pour cet amour ». Il n'est pas de vérité morale plus nécessaire à inculquer aux fidèles en chaire.

*
* *

Et aussi au confessionnal, où l'enseignement se particularise et se nuance selon les besoins individuels de chaque âme.

Ce modeste article ne peut expliquer, même sommairement, les devoirs infiniment délicats du confesseur. Il suffit à notre propos d'attirer l'attention sur un point spécialement important et d'appliquer les principes qui viennent d'être rappelés à l'enseignement et à la direction privés dans le tête à tête du confessionnal.

Tout confesseur zélé et expérimenté souffre devant Dieu de la faiblesse des pécheurs et des rechutes graves dont il doit périodiquement aider certains pénitents à se relever. Tout confesseur se trouve parfois dans la douloureuse obligation de refuser d'absoudre des pénitents manifestement mal disposés — des pénitents impénitents — ou de ne les absoudre que sous condition parce que, étant déjà plusieurs fois retombés presque aussitôt l'absolution reçue, on doit craindre que leur bon propos actuel ne soit insuffisant.

Beaucoup de prêtres se demandent avec angoisse si, parmi les pénitents qui satisfont tout juste au précepte ecclésiastique de la confession annuelle et de la communion pascale, plusieurs ne manquent pas des dispositions indispensables pour recevoir le pardon de leurs fautes.

On a l'impression parfois que cette confession annuelle n'est qu'une formalité sans âme et sans effet. Ces pauvres chrétiens, pour le dire en passant, fournissent des prétextes à ceux qui accusent les catholiques de se contenter d'un culte extérieur et de prêter aux sacrements je ne sais quelle efficacité magique : on dirait qu'à leurs yeux le confesseur est un distributeur automatique d'absolutions et qu'il suffit de lui dire : « Voici mes péchés, ôtez-les-moi. » C'est leur façon d'entendre l'efficacité *ex opere operato*. Serait-il exagéré de penser que, pour une part, nous sommes, nous, prêtres, responsables de ce formalisme, de cette sorte de pharisaïsme des mauvais chrétiens, et que d'importants résultats seraient obtenus de plusieurs si nous insistions plus souvent et davantage, dans des instructions concernant la pénitence et dans les exhortations du confessionnal, sur l'essentielle opposition du péché à l'amitié de Dieu, sur le rôle que doit jouer l'amour de Dieu en toute conversion véritable, sur l'impossibilité de la remise du péché et du pardon divin sans amour surnaturel de Dieu par-dessus tout?

Le péché est avant tout trahison de l'amitié divine, refus d'aimer Dieu par-dessus tout et préférence d'un bien créé — combien misérable — au bien divin, à Dieu même (1). La plupart des pécheurs ne pèchent pas précisément pour offenser Dieu, et parce qu'ils le haïssent. Ils

(1) « Quilibet actus peccati mortalis contrariatur caritati secundum propriam rationem quae consistit in hoc quod Deus diligatur super omnia, et quod homo totaliter se illi subjiciat. Est igitur de ratione caritatis ut sic diligat Deum quod in omnibus velit se ei subjicere, et praeceptorum ejus regulam sequi : quidquid enim contrariatur praeceptis ejus, manifeste contrariatur caritati. » S Thomas, *II*ª *II*ªᵉ, *q.* 24, *art.* 12.

« Ex parte causae non omne peccatum mortale directe contrariatur caritati... Ex parte autem inordinationis ipsius peccati, omne peccatum mortale directe contrariatur caritati : quia contrariatur ordini divinae amicitiae inter Deum et hominem quae requirit Deum praeferri reliquis amatis, alioquin mortale peccatum non esset. » Cajetan, in hunc locum.

ne désirent que faire leur volonté, malgré la volonté opposée de Dieu. Refus d'amour ou de l'obéissance exigée par l'amour, plutôt que haine. Cependant ce refus d'amour renferme implicitement un obscur désir que Dieu ne soit pas ou qu'il ne soit pas le rémunérateur des actions humaines. Le péché tend à priver Dieu de son attribut de bonté souveraine, comme les erreurs spéculatives tendent, de leur nature, à le faire déchoir de son rang de souverain être. Tout péché participe donc de la malveillance et de la haine, n'est intelligible finalement que sous la motion de la haine, au moins celle du tentateur et du démon, sinon du pécheur lui-même, comme tout acte vertueux n'est pleinement tel que sous la motion de l'amour. La conduite du pécheur traduit une attitude intérieure qui, formulée en prière, contredirait point par point la prière où Jésus nous apprend à exprimer, selon l'ordre même de la charité, tous les désirs de l'amour : « Notre Père qui êtes au cieux, que votre nom ne soit pas sanctifié, que votre règne n'arrive pas en moi, que votre volonté ne soit pas faite sur la terre comme elle est faite aux cieux. Donnez-nous aujourd'hui notre pain, c'est-à-dire tout ce qui nous est nécessaire pour continuer à faire notre volonté contraire à la vôtre. Pardonnez-nous nos offenses, ne les punissez pas. Laissez-nous succomber à la tentation et commettre les fautes qui nous plaisent. Délivrez-nous seulement de la peine dont vous menacez ceux qui les commettent. » Le péché s'oppose à la conservation en nous par Dieu de la vie divine et de la charité. C'est en cela qu'il est mortel, qu'il nous tue spirituellement.

En retour il ne saurait y avoir de conversion et de pardon, même avec l'absolution, — car l'absolution suppose évidemment la conversion du cœur —, que s'il y a de nouveau préférence de Dieu à la créature et au péché, que si l'âme, autant qu'il est en elle, rend à Dieu la première place dans son amour, par une bienveillance qui désavoue et répare la malveillance incluse en tout péché

grave. Peut-être que tout cela n'est pas assez rappelé, au catéchisme, en chaire, au confessionnal.

Sans doute on ne doit pas trop exiger des pénitents. Ce serait une erreur, et même une hérésie, d'exiger, comme les jansénistes, avant d'absoudre, une contrition ayant fait ses preuves et donné sa mesure dans une longue pénitence et une fidélité durable.

Ce serait une erreur, sinon une hérésie, d'exiger même un acte de contrition parfaite et de charité proprement dite. On ne peut faire un acte de charité sans recevoir la charité infuse avec la grâce sanctifiante, et, si la pénitence supposait ainsi la vie de la grâce, elle ne serait plus un sacrement des morts, c'est-à-dire un sacrement institué en premier lieu pour rendre la vie surnaturelle à ceux qui l'ont perdue. Elle serait un sacrement des vivants.

Ce serait une hérésie particulièrement grave — et une absurdité manifeste — de condamner, comme mauvaise et rendant plus coupable, l'attrition qui s'inspire uniquement de motifs surnaturels inférieurs à l'amour. l'Église l'a défini contre Luther, au Concile de Trente (1).

Mais ce serait, croyons-nous, forcer le sens de ces définitions et s'écarter de la vérité, que de croire ces motifs suffisants à constituer l'attrition, comme le font ceux qu'on appelle « attritionnistes (2) ». Le Concile a eu soin de marquer à plusieurs reprises le rôle de l'amour comme celui de la crainte de l'enfer dans l'œuvre de la justification (Denz. 798, 813). A cet égard nous croyons parfaitement exacte la doctrine développée par le P. Périnelle dans son livre sur *L'attrition d'après le Concile de Trente*

(1) Denzinger, 897, 898, 915.

(2) En un sens tout catholique est et doit être attritionniste. Tous professent que l'attrition suffit avec l'absolution pour obtenir le pardon de Dieu et la grâce de la justification. Mais on donne le nom d'attritionnistes à ceux qui réduisent au minimum les exigences de la conversion, tiennent pour suffisants des motifs tels que la laideur du péché ou la crainte de l'Enfer, ou, s'ils demandent quelque amour, se contentent de l'amour de convoitise à l'égard de la Béatitude.

et saint Thomas d'Aquin. Cette doctrine sur la nécessité de l'attrition d'amour représente vraiment la pensée du Docteur commun et n'a jamais manqué de témoins dans l'École thomiste. Elle est, ce nous semble, la vraie *via media* entre le libéralisme des attritionnistes qui tiennent pour suffisante l'attrition de simple crainte et la thèse rigide des contritionnistes qui exigent la contrition parfaite et la charité proprement dite comme disposition à l'absolution (1).

Entre le repentir d'amour auquel Dieu accorde la justification avant le sacrement, et celui qu'il exige comme préparation au sacrement, il n'y a pas de différence essentielle, mais seulement de degré. Quand l'amour est assez intense, Dieu justifie l'âme sans délai, avant toute absolution sacramentelle; et, quand le sacrement est reçu ensuite, l'absolution tombant sur une âme déjà ressuscitée augmente sa vie ; la pénitence agit sur elle comme sacrement des vivants. Mais, si l'amour du pécheur repentant est faible, quoique véritable, la réception effective du sacrement est indispensable à son pardon et à sa justification. En aucun cas, il ne peut y avoir remise effective du péché sans amour de bienveillance. Qu'il faille un amour intense et fervent pour la justification en dehors du sacrement, on ne saurait s'en étonner. L'âme justifiée, bien qu'elle mérite, par tout acte de charité, même tiède, un accroissement de grâce, ne reçoit effectivement un nouveau degré qu'à la suite d'actes fervents où elle met en œuvre toutes ses énergies. On comprend encore mieux que, pour le passage de l'état de péché à l'état de justice, Dieu exige, à défaut de l'absolution sacramentelle, une certaine intensité et ferveur d'amour, de cet amour qui n'est pas encore la charité, puisque la charité est amour d'un Dieu-Ami, et que l'amitié brisée par le péché n'est pas encore renouée, mais qui est déjà

(1) Cf. *Vie Spirituelle*, décembre 1927, Supplément, l'article : *Attrition d'amour et charité*, pp. [105]-[141].

amour surnaturel de Dieu pour lui-même et par-dessus tout, et qui deviendra amour de charité par l'infusion de la grâce à laquelle il dispose. Avec le sacrement de pénitence au contraire, institué précisément pour faciliter la réconciliation des pécheurs, aucune ferveur spéciale n'est requise, quoique la plus grande ferveur possible soit désirable. Il suffit à la rigueur, mais il faut absolument que l'âme possède en substance l'amour « appréciativement souverain ». L'absolution changera cette attrition en contrition, cet amour de simple bienveillance en amour de charité proprement dite.

Sauf erreur de notre part, cette doctrine est d'une importance pratique capitale. On ne saurait trop l'inculquer. Si on est intimement persuadé de la nécessité de l'amour en toute conversion, on y insistera beaucoup dans les entretiens publics ou privés, et, parce que le cœur de l'homme baptisé est fait pour l'amour de Dieu, on obtiendra, dans bien des cas du moins, cet amour nécessaire. Des pénitents s'y élèveront, qui autrement n'y parviendraient pas. On assurera l'efficacité de l'absolution et l'effet durable du sacrement. On défendra mieux les âmes contre les retours offensifs du péché. Car l'amour est efficace, où la crainte seule est impuissante. Il triomphe plus sûrement de l'attrait immédiat des biens créés.

On le voit donc, par tous les chemins, nous sommes ramenés au premier précepte, à la nécessité de le prêcher et de le rappeler sans cesse.

Faisons donc appel à l'amour pour exciter dans les âmes le regret de leurs fautes et les encourager à fuir le péché et à pratiquer la vertu. Mettons-les en face de la charité dont elles sont l'objet de la part de Dieu et présentons à leur générosité la dette d'amour qu'elles ont à acquitter. A chaque âme il faut redire avec un accent particulier : *Charitas Christi urget te*, et tâcher de faire entendre ce que Pascal entendit de Notre-Seigneur : « J'ai versé telle goutte de sang pour toi. »

Que si l'on taxait de chimère l'idée d'obtenir l'obéissance à la loi divine par la voie de l'amour, en prétextant qu'il faut d'abord obtenir l'obéissance et s'acheminer par elle à la charité, notre réponse est prête : La chimère est de penser qu'on obtiendra l'obéissance de qui n'aime pas encore et la pratique des vertus sans l'amour. C'est pourquoi saint François de Sales (1) a tant insisté sur ce qu'on pourrait appeler l'ascèse de l'amour; c'est pourquoi une plus haute autorité encore, l'apôtre saint Paul, ajoutait à toutes ses autres recommandations : *Super autem omnia haec, caritatem habete quod est vinculum perfectionis* (Col., III, 13).

Fribourg.

B. Lavaud, O. P.

(1) Citons au moins de lui ce beau texte qui illustre à souhait la doctrine rappelée plus haut : « La repentance qui forclost l'amour de Dieu est infernale, pareille à celle des damnés; la repentance qui ne rejette pas l'amour de Dieu, quoyqu'elle soit encore sans iceluy, est une bonne et desirable repentance, mais imparfaite, et qui ne peut nous donner le salut jusques à ce qu'elle ayt atteint à l'amour et qu'elle se soit meslee avec iceluy : si que, comme le grand Apostre a dit que s'il donnait son *cors à brusler et tous ses biens aux pauvres, sans avoir la charité, cela* lui serait *inutile*, aussi pouvons-nous dire en vérité, que quand nostre penitence serait si grande que sa douleur fist fondre nos yeux en larmes et fendre nos cœurs de regret, si nous n'avons pas le saint amour de Dieu, tout cela ne nous servirait de rien pour la vie eternelle. » (*Traité de l'amour de Dieu*, l. II, ch. XIX).

La Bienheureuse Jeanne-Antide Thouret

La fille d'un petit tanneur de campagne arrive, en 1787, des montagnes du Jura au noviciat des Filles de la Charité, à Paris. Elle a vingt-deux ans, peu de santé, pas d'instruction (elle sait lire, mais non écrire). La supérieure lui demande : « Que savez-vous faire? » Elle répond : « Je ne sais rien faire. »

Elle porte quatre ans l'habit religieux. Mais sans vœux. La tourmente révolutionnaire survient. Ordres et Congrégations sont supprimés. Notre novice perpétuelle retourne à pied chez elle.

Or à trente-deux ans, des prêtres lui demandent de fonder un Ordre enseignant. A trente-quatre ans, c'est fait : une école de petites filles, quatre adjointes, le soin des malades, voilà le très humble commencement; — et cent vingt-sept ans plus tard, en 1926, la fondatrice improvisée est proclamée Bienheureuse : plus de 800 maisons en France, en Italie, en Suisse, à Malte, en Angleterre, et près de 8000 religieuses témoignent de son génie et de sa sainteté. Les miracles répondent à son intercession. Encore un peu de temps, et l'univers catholique vénérera « sainte » Jeanne-Antide Thouret, fondatrice de

« l'Institut des Sœurs de la Charité sous la protection de saint Vincent de Paul ». L'*infirma mundi*, n'est-ce pas?

Assez roman, cette vie de Sainte, et d'un bout à l'autre!

Jean-François Thouret avait quatre garçons, quand Jeanne-Antide lui fut donnée; quatre autres enfants devaient suivre. La petite fille, de complexion délicate, toujours souffrante, montra de bonne heure une âme maîtresse du corps qu'elle animait. Elle soigna de longs mois sa mère. Elle se garda des mauvais exemples et des invitations perverses d'une servante. Elle éleva ses frères et sa sœur. Elle se priva pour les pauvres. Elle pria longuement. A quinze ans elle avait fait le vœu de chasteté perpétuelle. « Marraine, disait-elle, je veux aller au couvent... Je le désire pour souffrir, et pour apprendre à souffrir utilement en vue de ma sanctification. »

Oui, mais le père ne veut pas. Le curé non plus. Le curé se contente de dire non. Le père menace, maltraite, caresse, promet; il offre — c'est classique — le mariage, le beau mariage avantageux.

— Eh! répond Jeanne-Antide, un roi me demanderait, que je refuserais sa main! Je ne veux d'autre époux que Jésus-Christ, et je n'ai qu'un désir : me consacrer au service de Dieu et des pauvres dans une Congrégation de religieuses hospitalières.

Un voyage à Besançon arrange tout. L'aumônier des Carmélites reçut les confidences de la jeune fille. Il approuva la vocation. Le curé objecta bien :

— Il vous faudra aller bien loin : à Paris! et quitter le pays sans espoir de retour.

Mais elle :

— N'importe! Je suis prête à tout et, s'il le faut, j'irai jusqu'aux extrémités du monde.

On verra bien!

Le curé consent. Le père consent. Jeanne-Antide est

toute à la joie. Au postulat de Paris, on reconnaît vite ses aptitudes. On lui apprend à écrire. On l' « applique » à la lingerie. Mais au bout de sept mois on voit bien que sa santé ne tiendra pas; on va la renvoyer. Elle ne veut pas. Elle explique la chose à l'Hostie :

« Je suis contente de souffrir; mais je crains de perdre la vocation que vous m'avez donnée... Guérissez-moi... »

La Providence, sous les espèces d'une sœur pharmacienne, la prend en pitié. Quelques jours de remèdes, et notre malade recouvre ses forces. La communauté ébahie ne la chasse plus.

A Sceaux, sa troisième obédience, un gentilhomme lui demande sa main. Du coup, elle réclame son changement. Elle va apprendre la misère! A l'hôpital des Incurables, à Paris (nous sommes en 1791), les prêtres intrus laissent les Sœurs sans messe et sans sacrements, plusieurs mois. A l'hôpital de Bray (1792) les sans-culottes exigent des Sœurs le serment schismatique : Jeanne-Antide s'échappe, mais un coup de crosse lui brise une côte, et voilà une martyre manquée. Elle rentre à Paris, sécularisée. Sous sa robe légère, souvent elle porte les ornements sacerdotaux, que des prêtres cachés revêtiront pour les saints mystères. En novembre 1793, la Convention ayant dissous les Ordres religieux et ordonné à leurs membres de rentrer dans leurs familles, un jeune conventionnel vient au parloir la prier d'accepter sa main. Encore!

« Je suis vouée à Dieu pour toujours, répond-elle, et je souffrirai la mort plutôt que de me marier. »

Elle part pour Besançon et Sancey, son village natal, à pied, l'hiver, en mendiant, 320 kilomètres. Elle trouve son frère devenu chef des sans-culottes, mais affectueux. Elle le quitte. A Besançon elle secourt les prêtres fidèles. Puis, elle retourne à Sancey. Elle soigne les malades. Elle ouvre une école en face des « écoles constitutionnelles ».

Elle cache des prêtres. Elle rassemble chez elle les catholiques. Il lui arrive de passer trois jours et trois nuits sans aucun repos. Jamais plus de deux ou trois heures de sommeil. Les repas sont d'un morceau de pain mangé en marchant.

Les médecins la dénoncent pour « exercice illégal de la médecine ». Les malades qu'elle a guéris la sauvent, et la commune lui délivre un permis d'exercer.

Les espions l'entourent et la guettent. Ils l'entendent dire « quelque chose qui pourrait être dangereux pour la patrie ». Elle est arrêtée. Mais les enfants et les malades la réclament : elle est libérée. Et comme les terroristes ont coiffé du bonnet rouge un grand crucifix, elle enlève le bonnet et le déchire, paisiblement.

Baume-les-Dames envoie des commissaires pour l'interroger.

— Bien, dit-elle, j'irai voir ça quand j'aurai fini ma classe.

Et aux voisins apeurés :

— Je vais à la fête. Soyez tranquilles. C'est la cause de Dieu. Il la défendra.

Elle se défend, du reste, avec une fierté où sainte Cécile et sainte Agnès ont dû se reconnaître.

— Tu sais, dit un commissaire, que les assemblées sont interdites!

— Je sais que Dieu ne les a pas défendues. Il a dit que quand deux ou trois personnes se rassembleraient en son nom, il serait au milieu d'elles; à plus forte raison si l'on est en plus grand nombre.

— Les lois prohibent ces assemblées.

— Étant chrétienne par la grâce de Dieu, je connais sa loi qui me commande de ne point me conformer aux lois des hommes qui sont contraires à la sienne...

— Tu te conformeras aux lois, ou tu verras!

— C'est Dieu que je dois craindre : les hommes peuvent tuer mon corps, ils ne peuvent ôter la vie à mon âme.

Le « non possumus » de la jeune fille lui valut des menaces, mais rien plus.

En 1795, le curé de Sancey rentra d'émigration, remercia « Madame Antide » d'avoir « été curé et vicaire » pendant son absence, et la vit aussitôt partir pour « le couvent » ; c'était la *Société de la Retraite Chrétienne* du Père Receveur, en Suisse. Toutes les tribulations ordinaires des fondations, et, en sus, la fuite devant les armées françaises, en Allemagne et en Autriche. La misère... Jeanne-Antide avait l'habitude. Mais la vocation pour la Retraite ne se manifestait pas. Il semblait plutôt à la novice que Dieu la voulait en France. Une voix intérieure lui disait :

— Courage, ma fille! Va toujours, et je te ferai connaître ce que je veux que tu fasses; car je veux me servir de toi pour de grandes choses.

C'est alors (1797) que des prêtres de Besançon lui proposèrent de fonder des écoles et d'en former les maîtresses. Elle hésita.

— J'ai grandement besoin d'être formée moi-même, dit-elle, et d'être dirigée par d'autres.

Elle obéit cependant, et c'est à Sancey qu'elle débuta dans son nouvel apostolat. Aussitôt elle faillit être « fructidorisée »! A la suite du coup d'État de fructidor, en effet, on voulut exiger d'elle le serment civique.

— Pourquoi? dit-elle.

— Parce que vous enseignez.

— Je ne reçois aucun salaire de la loi. Donc vous ne pouvez rien me réclamer au nom de la loi. Du reste, je ne jurerai pas. J'aimerais mieux mourir.

— Vous êtes émigrée. Donc vous devez être fusillée. Jurez, et vous serez pardonnée.

— Ma conscience me le défend.

— Vous serez donc homicide de vous-même?

— C'est vous qui serez homicides de mon corps. Je ne veux pas l'être de mon âme.

C'était cornélien, ou tout bonnement apostolique. Mais il fallut se cacher dans les bois, — en attendant d'être rappelée par les persécuteurs eux-mêmes, repentants. N'avait-elle pas raison de penser et d'écrire : — « Ma confiance est en Dieu et non dans les hommes. Je m'attends à souffrir beaucoup, mais j'attends aussi de Dieu ma force et mon soutien, non seulement le succès, mais la consolation et la récompense... Mon Dieu, je veux vivre et mourir sur la croix, confiante que vous me donnerez toujours votre grâce et une portion de l'héritage que vous m'avez promis »? Le Psalmiste ne parlait pas autrement, et voici la récompense et la part d'héritage!

Le 11 avril 1799, Jeanne-Antide ouvre une école gratuite pour les petites filles, à Besançon. Succès. Les élèves affluent. Quatre maîtresses viennent s'offrir. Aussitôt l'ancienne Fille de la Charité crée une pharmacie et un bouillon pour les pauvres. Le peuple la vénère. Les soldats lui présentent les armes. La petite école s'agrandit. Elle essaime, le bouillon aussi. Voilà six maisons dans la seule ville de Besançon. La fondatrice improvisée ne s'étonne pas. « Je ne suis rien, dit-elle, je ne puis rien, je ne sais rien; mais je puis tout avec Dieu... En avant, toujours, et pour Dieu! »

Or pour progresser et pour durer, il faut une Règle. « Faites-la », commandent les Supérieurs.

Faites-la!... Eh! que ne prennent-ils ce soin eux-mêmes?...

« Au nom de Dieu, dit la Supérieure, j'obéis à des hommes savants qui auraient pu mieux que moi et avec moins de peine composer une Règle. La chose était faite

pour m'épouvanter; elle m'aurait même paru présomptueuse si j'avais été réduite à mes seules forces; mais je mis toute ma confiance en la bonté toute-puissante de Dieu, qui se sert des éléments les plus faibles et les plus abjects pour faire les plus grandes choses. »

Elle redit sa prière : « Miséricordieux Jésus, faites-moi connaître votre volonté, vos desseins et tout ce que vous voulez que je fasse. Je le ferai, parce que je crois fermement que je puis tout avec vous et avec votre grâce, et que je ne puis rien sans vous : car je ne suis que faiblesse, ignorance et inconstance », et elle se retire à Dôle, dans un ancien monastère de Visitandines, pour écrire avec l'assistance du Saint-Esprit une Règle tout imprégnée du double esprit de saint Vincent de Paul, le maître de sa première formation, et de saint François de Sales, le docteur de la charité.

Dès lors, les œuvres et les fondations se multiplient, presque trop vite.

Le préfet, en 1802, confie à Mère Thouret l'hospice de Bellevaux, à la fois refuge, hôpital, prison, maison d'aliénés : réforme immédiate et compliments. « Ne cherchez pas les louanges, et ne les écoutez qu'avec un sentiment intérieur de vraie humilité », recommande la Mère à ses filles. Elles soignent les soldats : — « Ce sont des anges », déclarent ceux-ci, et l'archevêque Le Coz, trop fameux, ne parle pas autrement. Il les recommande à Madame Lætitia, mère de l'Empereur, qui préside à Paris le Chapitre de quarante Supérieures, dont Mère Thouret. C'est là que la Congrégation reçoit son premier nom : « Sœurs de la Charité de Besançon », — et la promesse d'une rente annuelle de 8000 francs. Trente fondations en trente mois témoignent alors de l'activité dévorante de la Supérieure générale. Bien plus, Madame Lætitia la prie de se rendre à Naples, à l'appel du roi Murat, pour s'oc-

cuper de l'Hôtel-Dieu; deux pensionnats furent fondés les années suivantes, tandis qu'en France le mouvement continuait, sous la Restauration comme sous l'Empire.

En 1818, la fondatrice jugea l'heure venue de demander pour ses Constitutions l'approbation du Saint-Siège. Elle l'obtint en effet de Pie VII l'année suivante, moyennant trois modifications. Le nom de l'Institut devenait « Sœurs de Charité sous la protection de saint Vincent de Paul »; l'archevêque de Besançon cessait d'être Supérieur général; les vœux devenaient valables aussi longtemps que les religieuses demeureraient dans la Congrégation. C'était peu de chose, ces changements; ce n'était rien, aux yeux des Sœurs. C'était pourtant l'occasion pour Jeanne-Antide de s'écrier : « La Providence a ses heures et ses moments; l'œuvre de Dieu gagne dans l'adversité », et encore : « Faisons courage; confions-nous en Dieu : il a des moyens pour remédier à tout. »

Jusque-là en effet elle avait marché de conquête en conquête, à pas de géant. Elle va désormais connaître la vérité de sa propre parole : « Au milieu des luttes, la vertu se perfectionne et se couvre de son plus beau lustre. »

Le nouvel archevêque de Besançon, Mgr de Pressigny, refusa de « connaître » les changements, pourtant d'ordre pontifical, et ce qu'il appelait « le nouvel Institut ». Il conseillait de l'établir ailleurs : « Il vaut mieux, écrivait-il, que... nous conservions ici ce que nous avons. » Une scission? déjà? pour motif d'obéissance au Pape? La Bienheureuse pourra bien dire à ses religieuses : « Je suis fille de l'Église, soyez-le avec moi », elle ne peut rien sur l'archevêque. Elle s'adresse à Rome. Rome l'appuie. Le prélat n'en tient aucun compte. Elle lui écrit. Elle annonce même son arrivée. L'archevêque interdit aux Sœurs de la Charité de la recevoir, elle leur fondatrice, leur Supérieure et leur Mère!

Elle partit pour Paris. Pendant dix-sept mois (1821-1823), elle multiplia les démarches dans la capitale en vue d'une réconciliation, tout en continuant de fonder en France et en Savoie. Tout s'avéra inutile. Elle espéra qu'une entrevue avec l'archevêque rétablirait la paix. Elle vint à Besançon. Ses filles ne la reçurent pas, même pour une nuit! La Mère pleura, disant au Seigneur : « Mon Dieu, vous voyez tout et vous savez tout. J'espère dans votre puissance. Je pardonne... pour votre amour. »

Et comme elle avait commandé à ses filles : « Souvenez-vous que c'est le propre de la vraie piété d'être méprisée pendant cette vie », elle savoura son abjection, et elle pratiqua humblement la règle qu'elle avait donnée : « Nous ne pouvons pas nous sanctifier sans la souffrance et nous devons suivre notre divin Maître jusqu'au Calvaire. » Le *Si quis vult* a de ces exigences! De Naples, à peine arrivée, elle avait naguère écrit à ses filles françaises : « Vous êtes mes premières sœurs et filles; je vous aime plus que la plus tendre de toutes les mères, non seulement pour le temps, mais encore pour la vie future. » A toutes elle avait enseigné : « La belle vertu de charité est comme le nœud de la société..., un présage certain de prospérité pour les maisons où elle a fixé solidement son emprise. » Au jour de la persécution, où est la charité envers elle? où est la tendresse filiale?... Tout le passé paraît oublié de toutes!

Le 4 novembre 1810, lorsqu'elle partait pour Naples, non sans émoi, elle leur avait écrit :

« Priez chaque jour, N.T.C.S., que le bon Dieu bénisse notre entreprise et qu'il nous accorde toutes les grâces dont nous avons bien besoin. C'est un pays étranger, une langue étrangère, un climat étranger, des filles étrangères à recevoir et à former : ô Esprit-Saint, descendez sur nous comme vous le fîtes sur les Apôtres!

« Ah ! mes chères filles, quoique je m'éloigne de vous par la volonté de Dieu, je ne vous ai point abandonnées ; vous serez toujours l'objet de mes soins et de mon affection ; je vous le prouve encore pendant le cours de mon pénible voyage où je saisis toutes les petites minutes pour vous écrire cette Circulaire. Profitez du peu que je vous dis et tranquillisez-moi par votre bonne conduite : voilà tout ce que je désire et je m'en retournerai avec satisfaction, quand je pourrai, auprès de vous, — mais si le contraire arrivait, cela me serait bien pénible. »

Se pouvait-il adieu plus touchant? Et comme si la Mère avait craint que le souvenir, par le double effort du temps qui ronge et de la distance qui estompe, ne vînt à s'atténuer bientôt, elle ajoutait en post-scriptum un ordre, une prière de son cœur : « Vous lirez chaque mois une fois en commun cette présente lettre circulaire, et vous relirez encore en commun, au moins trois fois pendant le cours de l'année 1811, les lettres circulaires des années précédentes, lesquelles vous joindrez à celle-ci pour les conserver soigneusement. » C'était comme le testament de son âme aimante, c'était tout d'elle-même qu'elle livrait et qu'elle priait de garder... et quand les eaux de la tribulation passent comme un torrent, elles arrachent tout, et la fidélité!...

Seule, la Sœur Élisabeth Bouvard, passant outre aux défenses du prélat gallican, viendra rejoindre à Thonon la Supérieure devant qui toutes les portes de ses maisons françaises, toutes sans exception, se sont fermées !

Mais ce « modèle d'héroïsme calme et fort (1) » ne se révolte pas. « Le moment de la toute-puissance de Dieu arrivera tôt ou tard, écrit-elle à la Supérieure de Naples ;

(1) *Mgr de la Villerabel*, préface de la brochure « La bienheureuse Mère Thouret », Annecy, Imprimerie Commerciale.

continuez à prier et à faire prier. » Après tout, c'était pour l'obéissance au Pape qu'elle souffrait : « Je m'en remets absolument à Dieu, conclut-elle, pour tout ce qui touche mon Institut; je le confie à la toute-puissance du Saint-Siège et j'attends tranquillement ce que sa haute sagesse et ses grandes lumières décideront. » Et elle s'appliqua, désormais exilée de la patrie pour toujours et des maisons où tant de lambeaux de son âme demeuraient, elle s'appliqua doucement à paraître comme à être paisible, selon sa parole : « Il faut éviter avec le plus grand soin de se montrer avec un aspect triste et fâcheux, de montrer une humeur mécontente et susceptible. La vertu ne se couvre pas de vêtements si hideux! » Et elle obéit au Pape, jusqu'à laisser briser son cœur. Elle avait donné la leçon en disant : « Voulez-vous que l'on vous obéisse? Soyez vous-mêmes complètement soumises à ceux auxquels vous devez obéir. » Il lui restera six années pour donner l'exemple, mieux que jamais.

A la fin de 1823, Mère Jeanne-Antide est à Naples, le cœur gros sans doute, mais ni abattue ni aigrie. « Jamais en avant, dit-elle, jamais en arrière : toujours en haut! » Et à ses filles : « Tâchez qu'en toute chose Jésus soit toujours plus aimé. » Que le règne de Dieu progresse par les contradictions, par les séparations, par les ingratitudes même et par les erreurs de jugement, la sainte âme ne s'en étonne guère : elle a trop pénétré la leçon divine du Calvaire! Sait-elle que désormais elle a rempli son mérite et qu'il convient de « racheter le temps » qui s'enfuit, par un redoublement d'activité? « Le temps, dit-elle (1), ah! qu'il est précieux! Il nous est donné pour servir le Seigneur, pour travailler à lui gagner des âmes et pour amasser des trésors dignes du ciel. Il est pour nous un

(1) Lettre à ses filles, 30 décembre 1808.

des fruits du sang de notre divin Rédempteur, répandu sur la Croix. »

Elle s'entend, du reste, à le faire fructifier.

En 1824 et 1825, le noviciat est établi à Saint-Paul, de nombreuses maisons sont fondées en Savoie et dans le Piémont, la « province de la Haute-Italie » est constituée. Autour de Naples, écoles et hôpitaux surgissent à l'envi, toujours au rythme d'une maison par mois. La Mère suit partout, par la pensée et par l'affection, ses filles et leurs travaux. « Rappelez-vous souvent la présence de Dieu, et recourez à lui dans les périls. » C'est l'essentiel. Ce Dieu présent attend l'amour : « Notre fidélité plaît à notre divin Époux jusque dans les choses en apparence les plus petites et les plus ordinaires ; elle resserre les nœuds d'amour qui nous unissent à lui, nous rend de plus en plus agréables à ses yeux, et sollicite auprès de sa tendresse paternelle un surcroît de grâces et de bienfaits... (1) »

La fondatrice savait bien que la Providence avait manifesté sa protection sur l'œuvre et que nul ne s'y trompait. « Le Seigneur nous a donné mille preuves de sa bonté... il daigne accueillir nos faibles efforts pour sa gloire ; par un effet de son adorable miséricorde, notre association s'étend. » Conclusion : « Le ciel et la terre exigent de nous de bons exemples », et encore : « Résistez à la tentation par de plus grands efforts encore, par un redoublement d'ardeur et de courage (2). » Mais en toutes choses, allons « tout bellement », selon le vœu de l'Évêque de Genève : « L'ivraie suffoque le bon grain? dit-elle. S'il en est ainsi, enlevez-la avec une petite bêche, sans abîmer le grain. »

Jusqu'au bout Mère Jeanne-Antide continua d'agir ainsi

(1) Lettre à ses filles, 30 décembre 1808.
(2) Lettre à ses filles, 22 décembre 1806.

et d'enseigner, douce envers les malades, les pensionnaires, les novices, les Sœurs, les foules, douce envers la souffrance qui depuis sa petite enfance ne l'avait pas abandonnée, et qui avait au contraire resserré son étreinte sanctifiante à mesure que l'âme s'élevait. Au jubilé de 1826, au cours d'une procession, une légère attaque d'apoplexie la terrassa. Elle se remit. Elle travailla encore. Une nouvelle crise annonça la fin imminente. Le 24 août, comme ses yeux se fixaient sur ses filles avec sollicitude, l'appel définitif l'enleva à la terre : « C'est moi qui serai votre récompense », a dit l'Époux de sang.

« Aujourd'hui les deux branches de la Congrégation [Rome, Besançon] sont fraternellement unies de cœur... et professent la même ardente vénération pour la Bienheureuse Fondatrice(1). » La grande figure volontaire et à la fois très douce, douloureuse et pourtant illuminée de joie mystique, son âme de feu et son génie pratique, sa puissance d'Épouse désormais fixée dans l'amour de l'Époux, c'est le bien commun des deux familles qui se partagent ses faveurs. L'une, la première-née de son cœur, la rejeta un jour... et comment le coup aurait-il pu être paré? L'autre, fille de son automne dépouillé, consola son exil et sa fin. Les deux ne cessèrent jamais de l'aimer; et les œuvres de cette femme virile et de cette sainte, toutes les deux s'y dévouent à l'envi...

René Cardaliaguet.

(1) *Op. laud.*

La vocation de Charles de Foucauld

Officier en rupture de service, dilettante voluptueux, Charles de Foucauld, d'un brusque sursaut, s'est reconquis le jour où, parce que sur la terre d'Afrique ses camarades payaient de leur vie les exigences du devoir, il brûla de s'offrir, lui aussi, à l'heure dangereuse. L'action militaire a rompu les sortilèges, mais, passés les jours meurtriers, la carrière qui vient de lui reprendre le cœur et lui promet d'humains succès, il la brise... Dans le risque et la dure vie il sert son pays, au Maroc, autant par sa probité de savant, que par le jeu des plus hautes qualités humaines.

Le silence et le dépouillement lui ont laissé entendre le mouvement secret de son cœur lentement dépris du monde. Quand il fait voile vers la France, l'âme, purifiée par la solitude, est déjà marquée de l'onction profonde qui la détache du passé pour la conduire au premier seuil des perspectives futures.

Avant d'avoir épuré sa vie et sa pensée, Charles de Foucauld eut-il goûté, comme il le fait aujourd'hui, les harmonies de France et le charme fin des affections sûres et discrètes qui l'accueillent à Paris? Dans son appartement de la rue de Miromesnil, il passe de longues heures, soit à terminer le livre de la *Reconnaissance au Maroc* dont le succès est prochain ; soit à rêver ou lire, enveloppé d'une gandourah et d'un burnous, allongé sur le tapis parmi des coussins, à portée de la bibliothèque aux éditions rares sous de belles reliures ; mais il aime terminer la journée en famille, dans la gaieté mesurée et le sérieux sans raideur d'une conversation polie par des siècles de vie française et de tradition chrétienne. La qualité humaine d'une telle société le satisfait par le point de

perfection issu du meilleur terroir qu'elle représente. Il y trouve aussi dans la douceur des souvenirs communs la détente et l'attendrissement du cœur au passé un instant revécu : réminiscences soudaines surgies de l'une ou l'autre mémoire, si précieuses à celui qui porte la peine, souvent ravivée et qu'on n'ose dire, d'avoir été trop tôt privé des joies du foyer où la vie prend son aplomb.

Mais, à Foucauld, un point d'équilibre est aujourd'hui proposé. Il peut s'attarder au relai d'affection, y établir le calme à la surface de son âme pour en écouter, ensuite, la rumeur profonde. Le christianisme, vécu par les siens avec une aisance qui révèle l'accord constant de leur pensée et de leur foi et d'où il pressent que leur vient tant de décence unie à tant de paix joyeuse, le séduit... mais comment adhérer à une croyance? Pourquoi, entre toutes, la préférer? Le moyen de la prouver? Qui saurait dévoiler la vérité dans une sûre évidence? Angoisse mille fois remâchée, sous-jacente à chacun de ses actes, à chacune de ses pensées. Dans les causeries familiales, dans les conversations avec les savants émerveillés du travail scientifique, précis et vaste, fourni par la force de sa volonté autant que par sa vigueur intellectuelle, dans la besogne qui semble capter le cerveau tout entier aussi bien que dans le nonchaloir, il entend les coups sourds de son inquiétude. S'il s'en détourne, elle le ramène. Il se répète les lieux communs de son incroyance — mais, déjà, devine un abîme de vérité où, sans oser encore le regarder, il est attiré.

Y a-t-il une Vérité? Ah! toute son âme crie de désir, rien autre ne la comblera. Sa vie même est captive de cette certitude encore non délivrée... Il pense au reflet de Dieu sur les visages musulmans, aux longues invocations qui emplissaient le désert comme d'une immense Présence... L'islamisme aux dogmes et à la morale simples dont, tout de même, vivent des millions de croyants, le tente un instant : ne serait-il point doux d'être fixé dans cette adhésion essentielle et suffisante au Dieu unique,

dans ce rythme de prières dont sa mémoire bourdonne et, serties par le paysage d'Afrique, lui évoquent une si belle image? Mais non, faut-il faire obliquer la recherche et se piper soi-même? A quoi bon en discuter? Il n'y a point dans le matérialisme et le simplisme mahométan de fondement divin : il en est certain, d'une certitude personnelle si claire que pas n'est besoin de la vérifier davantage. Il n'y aurait là que dilettantisme et nul jeu ne saurait dériver ce tourment de l'âme, sans trêve désormais, qu'elle ne soit saisie par la Vérité avec toutes ses exigences.

Dans la pénombre des églises, maintenant, Charles de Foucauld s'attarde. Pourquoi ne se sent-il paisible et rassuré que là? N'y serait-il point seul? Une supplication, indéfiniment répétée : « Mon Dieu, si vous existez, faites que je vous connaisse! » La vie entière de l'homme est arc-boutée sur cette inquiétude qui a tout envahi, concentrée et ramassée dans l'attente tragique où il sent son être entier s'épuiser et dont le dénouement est, au sens plénier, la vie ou la mort. Une grâce qu'il ignore le guide, des nécessités surgissent en lui pour le mener aux indispensables renoncements; la chasteté lui devient un besoin et déblaye l'un des plus gros obstacles à la Vérité; la recherche des vertus lui paraît un haut but et, malgré son esprit encore païen, le rapproche des obligations chrétiennes; un dégoût du mal, une impossibilité à retomber dans certaines fautes, accentuent la rupture avec le passé; la solitude, d'où il a tiré son cœur neuf, le sollicite, le retranche intérieurement du monde et le conduit vers le Seigneur; la lecture des philosophes païens est supplantée par celle des ouvrages religieux où il ne croit encore poursuivre que le reflet d'un splendide mirage alors qu'il y puise déjà la réalité de sa vie nouvelle; une âme, riche des plus beaux dons, en silence, vit sous son regard selon la logique et la grâce chrétiennes : de mieux en mieux il en discerne la valeur et la primauté; à pénétrer cette existence simplement ouverte

devant lui il se sent déjà sous le porche du temple...

Contre la porte verrouillée il attend : derrière est le lieu de sa joie, son unique raison de vivre. Il le sait. Mais la foi, qui pourrait la lui donner? Tous les efforts de son intelligence et de sa volonté n'y sauraient, à eux seuls, réussir. La porte pour lui, qui l'ouvrira afin qu'il ne grelotte plus de ce froid et de cette faim?

Un soir, chez sa tante Moitessier, dans le salon de la rue d'Anjou où il passe des heures apaisées, un prêtre est là. C'est un homme de quarante-huit ans seulement, mais au visage creusé de rides, au corps déformé par le rhumatisme, miné par la souffrance et la pénitence. Ancien normalien devenu vicaire à Saint-Augustin, il est livré aux âmes dont, à longueur de journées, il absout les péchés, soutient les faiblesses, réconforte les défaillances — et expie les fautes. De tous les coins de Paris chacun apporte son fardeau à ce pauvre homme perclus, attentif, dans son humble charité, à s'effacer pour abandonner toute la place à l'action divine. Il est donc là, ce soir comme toujours, trop simple et trop vrai pour pouvoir n'être point transparent à la lumière divine. Silencieusement, le prêtre, père des âmes, et l'homme chargé encore de son péché mais engagé dans la brûlante recherche du Sauveur, se sont reconnus. Charles de Foucauld sait qu'il n'est plus seul; il éprouve la détente du malade qui, sans pouvoir dire pourquoi, connaît soudain la convalescence proche...

De son tourment intime jamais il n'a rien avoué : sa sœur, ses parentes le devinent sans sortir de leur discrète réserve. Elles n'ont point la vanité de souhaiter une intervention personnelle et prient pour lui en confiant tout à Dieu. La route par où Charles de Foucauld s'avance, à tâtons, vers le Christ, est bordée de mains jointes. Un jour, cependant, à sa cousine Mme de Bondy, dont le rayonnement spirituel lui est un appui, il laisse entrevoir son désir et soupçonner sa souffrance : « Vous êtes heureuse de croire; je cherche la lumière et je ne la trouve

pas... » N'a-t-il pas atteint ce point où, après la douloureuse recherche, au choc de son désir contre son impuissance, l'homme comprend que son unique force est désormais dans la démission de lui-même au Maître de l'étape dernière, que le temps de prouver, de prendre ses sûretés, de prolonger la recherche est passé, que le Seigneur garde toutes les portes et qu'il faut bien, enfin, le front sur ses pieds cloués, tomber pour un consentement définitif, afin d'être relevé dans les bras de miséricorde?

Le lendemain, au guichet du confessionnal de l'abbé Huvelin, un jeune homme, debout, se penche :

— Monsieur l'abbé, je n'ai pas la foi, je viens vous demander de m'instruire.

Regard de Jésus sur lui — et la volonté divine transmise par la parole du prêtre :

— Agenouillez-vous. Confessez-vous à Dieu : vous croirez.

Un bref recul, suivi d'un ordre :

— Confessez-vous.

Force et douceur de Dieu. L'homme est tombé à genoux. Comme par une digue rompue toute sa vie déferle, charriant les alluvions bourbeuses qu'il osait à peine regarder au plus bas fond de ses souvenirs... Tout ce qui a souillé la Face divine, tout ce qui a déchiré le Front ceint d'épines, tout ce qui a lacéré et transpercé le Corps livré aux péchés du monde, il s'en décharge là, près de ce prêtre en prière, devant le Seigneur mort pour son pardon et sa joie.

Quand, l'absolution reçue, il ose relever sa tête lourde, c'est pour entendre le prêtre lui demander s'il est à jeun. Oui, il l'est. C'est à la seule nourriture de son âme qu'il a pensé ce matin.

— Eh bien! allez communier!...

Sur le pécheur pardonné, les bras miséricordieux se sont étroitement refermés.

*
* *

Voici donc quittés la nuit aventureuse pour les sécuri-

tés du jour, le sol mouvant aux pistes enchevêtrées pour la route ferme, le gîte précaire pour la maison paternelle, le désert intérieur pour l'accueil fraternel de l'Église, le dénuement pour le trésor qu'on ne perd plus que par consentement. Voici le repos de certitude où s'abandonne au premier instant, brisé de lassitude heureuse, celui qui, après avoir longtemps erré, fait la divine trouvaille. Mais, tout de même, comme devant, l'homme se revoit pareil à lui-même, plein de faiblesse avec, en plus, son esprit à soumettre à la foi nouvelle. Le chrétien rénové n'est point introduit au repos, mais à la connaissance de soi-même, aux nécessités de la pénitence, au chemin de la Croix, à la conformité de sa volonté à celle du Seigneur. Le rude travail prend date à la rencontre ineffable — la vie entière ne l'achèvera pas.

Charles de Foucauld connaît que les plus difficiles étapes sont devant lui. Il est dans la Vérité, mais seulement encore au seuil : point par point il faut, maintenant, y adhérer et s'y soumettre entièrement. Tout de suite, c'est le don total de lui-même qu'il envisage, dans la logique d'un amour de prime abord victorieux : « Aussitôt que je crus qu'il y avait un Dieu, je compris que je ne pouvais faire autrement que de ne vivre que pour Lui : ma vocation religieuse date de la même heure que ma foi : Dieu est si grand. Il y a une telle différence entre Dieu et tout ce qui n'est pas Lui... Dans les commencements la foi eut bien des obstacles à vaincre; moi qui avais tant douté, je ne crus pas tout en un jour; tantôt les miracles de l'Évangile me paraissaient incroyables; tantôt je voulais entremêler des passages du Koran dans mes prières. Mais la grâce divine et les conseils de mon confesseur dissipèrent ces nuages... Je désirais être religieux, ne vivre que pour Dieu et faire ce qui était le plus parfait, quoi que ce fût (1)... »

Peu enclin à parler de lui-même comme il l'était et

(1) Lettre à Henry de Castries, du 14 août 1901, publiée par L. Massignon dans *La Nouvelle Revue des Jeunes*, 15 juillet 1931.

humble devant la grâce reçue, de sa conversion Charles de Foucauld ne dit rien : il ne se confie qu'à son directeur spirituel, mais il se confie et s'abandonne à fond. La certitude qu'il porte transparaît dans la forme chrétienne de sa pensée, dans ses actes de croyant et dans cette paix accordée du premier coup et pour jamais, sans doute parce que, virtuellement, du premier coup il a tout donné et donne effectivement tout ce qui, chaque jour, lui est suggéré. Il corrige les épreuves d'imprimerie de ses ouvrages sur le Maroc, célèbres aussitôt parus — mais il sait que la connaissance du Seigneur surpasse toute science, qu'un acte de pur amour est plus fécond que toute activité humaine et que, seules, les œuvres de la charité vivent éternellement. Il discerne tout le prix d'une direction spirituelle plus complète et plus intime à mesure que le Seigneur dispose plus librement de l'âme qui se laisse docilement simplifier, détacher, éclairer avec une sécurité paisible, en grande pauvreté de son esprit propre.

Dix ans plus tard, engagé depuis longtemps déjà dans les immolations de la joie parfaite, il revit en actions de grâces ses premiers pas à la suite de Jésus : « Je ne puis m'empêcher de pleurer en y pensant... Que vous avez été bon! Que je suis heureux! Qu'ai-je fait pour cela? Et depuis, mon Dieu, ce n'a été qu'un enchaînement de grâces toujours croissantes..., une marée montant, montant toujours : la direction, et quelle direction! la prière, la sainte lecture, l'assistance quotidienne à la messe établies dès le premier jour de ma vie nouvelle, la fréquente confession venant au bout de quelques semaines; la direction devenant de plus en plus intime, fréquente, enveloppant toute ma vie et en faisant une vie d'obéissance dans les moindres choses, et d'obéissance à quel maître! La Communion devenant presque quotidienne, le désir de la vie religieuse naissant, s'affermissant..., des événements extérieurs indépendants de ma volonté me forçant de me détacher des choses matérielles qui avaient pour moi beaucoup de charme et qui auraient retenu mon âme,

l'auraient attachée à la terre! Vous avez brisé violemment ces liens comme tant d'autres! Que Vous êtes bon, mon Dieu, d'avoir tout brisé autour de moi, d'avoir tellement anéanti tout ce qui m'aurait empêché d'être à Vous seul! Ce sentiment d'autant plus profond de la vanité, de la fausseté, de la vie mondaine et de la grande distance qui existe entre la vie parfaite évangélique et celle qu'on mène dans le monde... ce tendre et croissant amour pour Vous, mon Seigneur Jésus, ce goût de la prière, cette foi en votre parole, ce sentiment profond du devoir de l'aumône, ce désir de Vous imiter, cette parole de M. Huvelin dans un sermon que : « Vous aviez tellement pris la dernière place « que jamais personne n'avait pu Vous la ravir! » si inviolablement gravée dans mon âme, cette soif de Vous faire le plus grand sacrifice qu'il me fût possible de Vous faire, en quittant pour toujours une famille qui faisait tout mon bonheur et en allant bien loin d'elle vivre et mourir!... cette recherche d'une vie conforme à la Vôtre, où je puisse partager complètement Votre abjection, Votre pauvreté, Votre humble labeur, Votre ensevelissement, Votre obscurité (1)... »

Le miracle est poignant de la résurrection d'une âme par la mort à soi-même, consentie d'emblée avec une telle générosité. « Quittez tout, vous trouverez tout » : n'est-ce point ici d'une évidence immédiate et tangible? Comblé des grâces de l'adoption spirituelle, fortifié, guidé, réconforté par le saint prêtre devenu son père devant le Christ, Charles de Foucauld atteint, dès l'origine, au renoncement, à la sérénité, à l'énergie, à l'allégresse où bien peu aboutissent. Dans ce premier élan s'amorce la courbe rapide et toujours ascendante d'une vie marquée pour la Sainteté.

Il lit, médite, prie, soucieux d'approfondir sa foi par tous les moyens. Pour mieux se recueillir et entendre l'appel du Christ, à la fin de l'année 1888, il part en Pales-

(1) *Écrits spirituels de Ch. de Foucauld*, publiés par René Bazin, pp. 82-83 (Paris, de Gigord, 1923).

tine, arrive à Jérusalem sous la neige et passe Noël à Bethléem, dans la grotte de pauvreté où, durant la veillée silencieuse près de l'Humanité du Sauveur, il apprend ce que les phrases humaines n'expriment point. Mais, surtout, il parcourt la Galilée et, après avoir quitté Nazareth, ne résiste pas au grand désir d'y retourner. Il approfondit tendrement le mystère de vie cachée offert à l'imitation de chacun. L'imitation du Christ par la prédication des foules, par le témoignage devant des pouvoirs hostiles, par les souffrances de la chair et de l'esprit, par le martyre, sont des voies réservées au plus petit nombre, mais la vie pauvre, humble, laborieuse, soumise à la crainte et plus encore à l'amour du Seigneur, la tâche ignorée et monotone parfaitement accomplie par obéissance, préférée à cause de la bénédiction reçue à Nazareth et parce que rien ne vient y entraver l'intimité avec Jésus, oui, c'est bien le chemin ouvert à tous, où le dernier venu peut s'engager sans présomption, certain que le Maître est là. « Seigneur, que voulez-vous de moi? » interroge Charles de Foucauld agenouillé sur la terre foulée par Jésus. — Nazareth lui donne la réponse et il voit ses incertitudes déboucher, soudain, sur un champ éblouissant de soleil où surgit la Croix.

Comme le parfum rare dans un flacon scellé, il rapporte au fond de son cœur les douceurs palestiniennes, les méditations mûries entre la crèche et le Calvaire, les muets échanges d'amour avec Marie et Jésus. Secrets. Il sait, maintenant, quelles vertus l'appellent plus spécialement : reste à trouver la forme définitive de sa vocation.

Rentré à Paris en mars 1888, au cours de l'année il fait quatre retraites pour s'éclairer à fond et préparer dans la prière son offrande à Dieu : Solesmes, la Grande Trappe, Notre-Dame-des-Neiges et, finalement, en novembre, à Clamart, aidé d'un Père Jésuite, il étudie tous les éléments de sa foi et les attraits de sa vocation. En accord avec l'avis de l'abbé Huvelin et des autres directeurs de retraite, le conseil d'entrer à la Trappe lui est donné. Sans délai il

s'y soumet. Ses plus proches parents sont seuls avertis. Après une dernière semaine d'intimité passée à Dijon chez sa sœur, Madame de Blic, le cœur douloureux mais louant Dieu, il s'en revient terminer l'année à Paris, met ses affaires en règle, abandonne tous ses biens à sa sœur puis, discrètement, prépare son départ fixé au 14 janvier. Une dernière conversation avec le Père spirituel dont il faut s'éloigner malgré des liens si intimes et si forts, et puis c'est le déchirement des séparations sans retour contre quoi la violence intérieure de la volonté fait bloc pour maintenir l'âme ferme dans l'allégement de tout ce qui n'est pas Dieu, dans le dépouillement de toutes ces choses qui adhèrent étroitement à l'être et que, trempées de sang, elle jette là, d'un geste définitif, au pied de la Croix.

Pèlerin aux lèvres amères encore du fiel de ce calice à peine vidé, Charles de Foucauld s'en va sur un haut plateau du Vivarais, parmi les collines arides et lumineuses couvertes de bruyères drues, chercher refuge à la Trappe de Notre-Dame-des-Neiges, toute blanche entre les champs de blé et la forêt proche. Six mois il soutient la première épreuve du noviciat et, devenu frère Marie-Albéric, s'initie au travail manuel : on le fait balayer, nettoyer les chandeliers d'église, ramasser des fagots... De tout il s'acquitte avec simplicité et joie. Préparé aux austérités de la règle grâce à l'ascétisme du désert, ni le coucher dur, ni le froid, ni le jeûne du Carême, avec son unique repas à 4 h. 1/2, ne lui semblent au-dessus de ses forces, ni même ne lui paraissent trop pénibles. Bien autrement difficile est la discipline d'obéissance et la soumission de l'esprit par l'acceptation spontanée des ordres reçus... Mais plus avant encore dans le détachement et l'anéantissement de soi-même, il veut s'avancer. Que les liens avec la terre de France soient aussi tranchés; que les siens, encore proches, deviennent lointains; qu'un sol étranger, sans nulle attache, le recueille. Jésus seul souhaité et rencontré dans cette mort vivante.

De Marseille, le 27 juin, Frère Marie-Albéric s'embarque pour Alexandrette. Une lettre écrite la veille à sa sœur laisse percer la souffrance du départ : « Je me vois sur le bateau qui m'emportera demain, il me semble que je sentirai toutes les lames qui, l'une après l'autre, m'éloigneront..., il me semble que ma seule ressource sera de penser que chacune est un pas de plus vers la fin de la vie... » Treize jours de traversée et, au terme, un cri encore, comme de détresse, vers ceux dont le voici bien loin : « Demain !... je dirai adieu à cette mer, dernier lien avec ce pays où vous respirez tous... » Crucifiement du cœur.

A la sortie d'Alexandrette, par la route d'Alep, une rude montée de cinq heures à dos de mulet, pour traverser la chaîne de l'Amanus en franchissant le col de Beilan ; sur l'autre versant un sentier contourne les derniers contreforts montagneux et conduit, après de longues heures de route, à la petite ville d'Akbès posée au creux d'une échancrure, où les Lazaristes dirigent une mission. Frère Albéric n'est point encore au terme de l'exil : deux heures de montée dans un ravin pour atteindre le plateau de Cheïklé, aux vastes cultures encerclées de forêts, avec un seul regard sur le monde vers Killis et Alep par une large brèche. Une cour de ferme. Un pêle-mêle de bâtiments en lattes et terre grasse couverts de chaume, serrés les uns contre les autres à l'ombre des grands arbres, enveloppés du murmure des sources. Rien de l'harmonie monastique coutumière. Un campement défendu vaille que vaille contre les agressions des bandits ou des fanatiques, bâti avec les seules ressources de la pauvreté et un complet oubli du bien-être humain, même rudimentaire. L'été, le gîte des Trappistes, pour la nuit, est un grenier disjoint, au-dessus des étables, où se concentrent la chaleur et l'odeur du bétail ; l'hiver, c'est une soupente glaciale garnie de matelas et de couvertures bourrés de mousse. Le domaine, exploité par environ vingt religieux et quinze orphelins aidés d'une douzaine d'ouvriers,

fournit leur fruste nourriture. La prière et le travail manuel alternés morcellent la journée : occupations brèves, disparates, qui font une vie hachée où l'attachement au labeur lui-même est combattu par une discipline mortifiante. Charles de Foucauld, dans une lettre à sa sœur, trace l'horaire quotidien de la Trappe : « Lever à deux heures du matin, on court à l'église, où on reste deux heures à réciter des psaumes à haute voix dans le chœur, puis, pendant une heure ou une heure et demie, on est libre, on lit, on prie, les prêtres disent leur messe. Vers 5 heures et demie on retourne au chœur, on récite encore des psaumes, c'est l'office de Prime, et on entend la messe de Communauté; de là on va au Chapitre, on y dit quelques prières, le Supérieur commente un passage de la règle, et si l'on a fait quelque faute on s'en accuse en ce moment, en public, et on reçoit une pénitence (elles ne sont d'ordinaire pas dures, bien loin de là). Nouveau temps libre de trois quarts d'heure pour lire ou prier; on dit encore au chœur un petit office, Tierce; puis, vers 7 heures, commence le travail : le Supérieur le distribue à chacun en sortant de Tierce. On y reste jusque vers 11 heures, on dit alors Sexte et on va au réfectoire à 11 heures et demie.

« Après déjeuner (dîner en style monastique), on monte au dortoir où on dort jusqu'à 1 heure et demie. Intervalle de trois quarts d'heure pour les prières particulières, ou la lecture. A 2 heures et demie, Vêpres. Après Vêpres, travail jusqu'à six heures moins un quart. A 6 heures, oraison; à 6 heures un quart, souper; un peu de temps libre ; à 7 heures un quart, lecture pour toute la Communauté au Chapitre, puis Complies, chant du *Salve* et coucher. On se couche à 8 heures. »

En dehors des heures de prière, tout le long du jour, en tablier et en sabots, Frère Marie-Albéric lave le linge, scie du bois, nettoie le sol pierreux, balaye la chapelle, ramasse les pommes de terre, récolte le coton, fait la fenaison, la moisson, la vendange : « C'est le travail des

paysans, travail infiniment salutaire pour l'âme : tout en occupant le corps il laisse à l'âme le pouvoir de prier et de méditer. Puis ce travail, plus pénible qu'on ne pense quand on ne l'a jamais fait, donne une telle compassion pour les pauvres, une telle charité pour les ouvriers, les laboureurs! On sent si bien le prix d'un morceau de pain, quand on voit par soi-même combien il coûte de peine pour le produire! on a tant de pitié pour tout ce qui travaille quand on partage ces travaux! (1) »

Il y a cinq années seulement, Charles de Foucauld n'avait pas la foi. Aujourd'hui — honte de nos mollesses et de nos avarices — le voici, ayant tout donné, voué à la vie dure, contemplative et laborieuse, en perte totale de soi-même, engagé dans un sacrifice que nous imaginons à peine tant il dépasse notre pauvre mesure. Abandon de la liberté, de la famille et du pays, du travail intellectuel, de toute détente, même légitime et saine, de toutes les habitudes d'une éducation raffinée, non seulement de toutes les aises, mais de la moindre commodité, de l'extrême simplicité, pour ne plus tolérer que la plus complète rusticité... Pénitence profonde de l'esprit, du cœur, du corps : déroute de nos médiocrités devant la transformation de l'homme dans le Christ et les altitudes atteintes dès que le consentement est total. « Je vous le dis en vérité, personne ne peut voir le royaume de Dieu, s'il ne naît de nouveau (2). » Ce religieux tanné, vêtu de bure rapiécée, certes, il est né de nouveau et, dès maintenant, la Trinité Sainte en lui fixe sa demeure, l'exproprie de lui-même jusqu'aux détachements les plus ténus, lui fait, au-delà des apparences, toujours discerner Dieu, le dépouille de toute vue propre jusqu'à la simplicité et la confiance sans réserves de l'enfant envers le Père de toute bonté dont ni son cœur, ni sa pensée ne se détachent plus. La joie divine submerge tout retour sur soi, tout sentiment personnel. Le Seigneur seul existe : il ne

(1) Même lettre, du 3 juillet 1891, à Madame de Blic.
(2) Jean, III, 3.

peut plus rien concevoir en dehors de Lui. « Quelque triste que je sois », écrivait-il le mardi de Pâques 1890, « quand je me mets au pied de l'autel et que je dis à Notre-Seigneur Jésus : « Seigneur, vous êtes infiniment heureux et rien ne vous manque », je ne puis faire autrement que d'ajouter : « Alors moi aussi je suis heureux et rien ne me manque; votre bonheur me suffit »... Et au cours d'une méditation sur l'Évangile : « Quand on aime, on ne songe qu'à une chose : à l'être aimé; on ne s'inquiète que d'une chose : du bien de l'être aimé, de sa possession; pour les autres choses, on est absolument incapable d'y attacher le moindre prix, la moindre importance... Quand on aime, une seule chose existe : l'être aimé; le reste du monde est comme un néant, il n'existe pas... Si un cœur aime Dieu, peut-il s'y trouver place pour des inquiétudes, des soucis matériels? (1) »

Faut-il s'étonner si l'ancien abbé de Notre-Dame-des-Neiges, Dom Polycarpe, retiré à Cheiklé et devenu, là, le directeur spirituel du frère Albéric, affirmait qu'en cinquante ans de vie religieuse jamais encore il n'avait rencontré une âme aussi totalement donnée à Dieu?

En la fête de la Purification de Notre-Dame, le 2 février 1892, frère Albéric fit sa profession religieuse : plus que jamais il se sent le besoin de demeurer en silencieuse contemplation, mais une crainte vague s'insinue en lui, qu'il abandonne aussitôt au Seigneur, ne voulant connaître que le jour présent, dans le détachement du lendemain. Il redoute qu'on ne le pousse vers des études aboutissant à des charges qui l'éloigneraient de la dernière place, élue par un choix chaque jour ratifié. Cependant, son pressentiment ne l'a point leurré : l'ordre de commencer des études théologiques lui est donné. Sans plus s'arrêter à ses désirs propres il s'y soumet, s'y intéresse mais ne s'y délecte pas, maintenant toujours premiers ses désirs de vie très humble : « Ces études ne valent pas

(1) *Écrits spirituels*, p. 42.

la pratique de la pauvreté, de l'abjection, de la mortification, de l'imitation de Notre-Seigneur enfin, que donne le travail manuel. Pourtant, puisque je les fais par obéissance, c'est, évidemment, ce que le Bon Dieu veut de moi en ce moment. »

Parfois, cependant, un sourd désir le pénètre... il interroge le Seigneur, prêt à obéir en tout. Ces quelques religieux silencieux autour de lui seraient-ils une trop humaine compagnie? Le dénuement du monastère ne traite-t-il pas la chair assez rudement? Le rythme de la vie monastique donne-t-il à l'âme trop de consolations? Est-ce vers un plus complet désert que Dieu l'appelle? Heures incertaines où la créature balance entre la crainte de ne pas suivre la volonté de son Maître et celle de tomber dans les pièges du sens propre, de la présomption ou d'une fausse orientation spirituelle.

Il semble, maintenant, au frère Marie-Albéric qu'une abjection plus grande encore que celle de la Trappe doit être sa vie et que, peut-être, d'autres âmes avec lui la pourraient suivre... Une règle, déjà, se dessine dans sa pensée. Il soumet tout à l'abbé Huvelin, son père spirituel toujours profondément aimé qui, tout net, — en s'inquiétant d'ailleurs un peu de cette recherche de la perfection mêlée d'inquiétude dont témoigne son pénitent, — calme le désir et le limite, en ordonnant la continuation des études théologiques, la pratique des vertus intérieures et, surtout, l'anéantissement, joints à l'obéissance parfaite à la règle, puis ajoute : « Vous n'êtes pas du tout fait pour conduire les autres. » Charles de Foucault acquiesce, attend paisiblement, mais cette voix persistante il l'entend et sait bien qu'elle triomphera pour le mener ailleurs... où et quand il plaira au Seigneur : pour lui il demeure sans autre désir que suivre Jésus « à l'odeur de ses parfums » ici, là-bas, dans la sécheresse ou la joie, la vie ou la mort. Qu'importe? Lui.

(*A suivre.*) M.-M. VAUSSARD.

P. de Bérulle

Jésus serviteur de Dieu le Père

Parmi les très nombreux passages du P. de Bérulle qui se rapportent à l'Incarnation du Verbe et qui peuvent servir de préparation à la Fête de Noël, nous avons choisi le suivant, parce qu'il donne bien l'idée principale de sa doctrine : Jésus-Christ n'est pas seulement objet, mais principe, moyen d'adoration. Il est l'adorateur par excellence de son Père, le parfait religieux, le Dieu-Homme qui, en raison de l'unité des deux natures en une personne unique, peut offrir à Dieu une adoration infinie, que les créatures sont incapables de lui rendre. La religion, qui s'adresse à Dieu comme terme ultime, a ainsi un Dieu comme moyen. Puisque le Verbe incarné est le serviteur de son Père, qu'il s'est mis, en prenant notre humanité, en état de servitude absolue à son égard; nous, qui valons beaucoup moins, ne devons-nous pas avoir les mêmes sentiments à l'égard de Dieu ? C'est ainsi que le P. de Bérulle est amené à faire le vœu de servitude et à le conseiller à ses disciples. Il fut vivement attaqué et même calomnié à cause de cela et écrivit pour s'expliquer Discours de l'état et des grandeurs de Jésus, *1623 ; dégagé des idées d'oppression que suggère l'esclavage tel qu'il a été conçu et exercé dans tous les temps, le vœu de servitude est non seulement permis, mais il n'est que l'acceptation volontaire de ce que nous sommes vis-à-vis de Dieu.*

A. Molien.

Grand et admirable Jésus, je vous ai contemplé et adoré en vos grandeurs. Que je vous contemple et adore aussi en l'état de votre abaissement et servitude! Car

vous êtes Fils et Serviteur tout ensemble, sans que l'état de votre filiation propre et naturelle soit intéressé (ait à souffrir) ni intéresse aussi cet état et office de servitude. Et comme la nature divine n'altère et n'intéresse (porte préjudice) point en vous la nature humaine en sa propre essence, ains (mais) au contraire, en la conservant, elle la relève et la rehausse jusqu'à un état et une dignité infinie : ainsi votre naissance et grandeur éternelle relève et rend d'autant plus admirable et adorable l'état d'abaissement et de servitude auquel il vous a plu et au Père éternel de vous réduire et de vous anéantir pour notre salut.

Vous êtes donc, ô bon Jésus, en la maison du Père éternel, Fils et Serviteur tout ensemble : toujours Fils et toujours Serviteur; Fils unique et Serviteur unique aussi, seul Fils propre et par nature entre tous les enfants de Dieu, et seul Serviteur choisi et singulier entre tous les serviteurs de Dieu! Vous êtes ce Serviteur choisi dont le Père éternel parle en son prophète : *Ecce Servus meus, suscipiam eum; electus meus, complacuit sibi in illo anima mea* (*Isaïe*, XLII, 1, *Matt.*, XII). Vous êtes ce Serviteur choisi auquel seul le Père prend son bon plaisir, et par lui en nous. Vous êtes ce Serviteur choisi qui seul servez à Dieu d'une sorte de service qui n'appartient qu'à vous : le servant à effacer les péchés de la terre, à satisfaire à sa justice, à le réconcilier parfaitement à la nature humaine : ce qui surpasse la puissance de toute créature qui sera séparée de la grâce incréée. Vous êtes encore ce serviteur choisi, qui seul servez à Dieu comme il est digne d'être servi, c'est-à-dire d'un service infini, et seul l'adorez d'une adoration infinie, comme il est infiniment digne d'être servi et adoré : car avant vous cette majesté suprême ne pouvait être servie et adorée, ni des hommes ni des anges, de cette sorte de service par lequel elle est aimée et adorée selon l'infinité de sa grandeur, selon la divinité de son essence et selon la majesté de ses personnes. De toute éternité, il y avait bien un Dieu infiniment adorable : mais il n'y avait pas encore un Adorateur infini; il y avait bien un Dieu digne d'être infiniment aimé et servi, mais il n'y

avait aucun homme, ni serviteur infini, propre à rendre un service et un amour infini. Vous êtes maintenant, ô Jésus! cet Adorateur, cet Homme, ce Serviteur infini en puissance, en qualité, en dignité pour satisfaire pleinement à ce devoir et pour rendre à Dieu ce divin hommage. Vous êtes cet homme aimant, adorant et servant la majesté suprême comme elle est digne d'être aimée, servie et honorée. Et comme il y a un Dieu digne d'être adoré, servi et aimé, il y a aussi en vous, ô mon Seigneur Jésus, un Dieu l'adorant, l'aimant et le servant à toute éternité en la nature qui a été unie à votre personne en la plénitude des temps. O grandeur de Jésus, même en son état d'abaissement et de servitude, d'être seul digne de rendre un parfait hommage à la divinité! O grandeur du mystère de l'Incarnation, d'établir un état et une dignité infinie dedans l'être créé! O divin usage de ce divin mystère et de cet humble esprit de servitude, puisque par son moyen nous avons désormais un Dieu servi et adoré sans aucune sorte de défectuosité en cette adoration et un Dieu adorant sans intérêt (préjudice) de sa divinité!

Et nous avons sa majesté suprême, si dignement, si parfaitement et si divinement servie et adorée par un sujet divin et infini en sa personne, et par un service qui est si haut et si relevé, qu'il est même adorable en lui par toute créature : et par ainsi tout est divin, tout est infini, tout est adorable en l'objet, en l'état et en l'usage de ce très haut et très divin mystère.

Ainsi donc vous êtes, ô Jésus, humble, grand et admirable! Ainsi vous êtes et le Vassal et le Souverain tout ensemble! Ainsi vous êtes le Fils et le Serviteur unique du Très-Haut! Et ainsi vous êtes Dieu et vous êtes Homme! Et ces différentes natures, ces divers états et qualités ne sont et ne subsistent qu'en une même personne que j'adore, que j'aime et que je veux reconnaître et servir en toutes ses grandeurs, en tous ses services, et en tous ses vouloirs. Faites par votre grâce et puissance, faites en votre honneur et en l'honneur de l'amour et service que vous rendez au Père éternel et que vous daignez encore

rendre aux hommes mêmes, que les hommes vous connaissent, vous aiment et vous servent, que les hommes contemplent vos grandeurs, que les hommes donnent et consacrent leur vie à votre vie, que les hommes pénètrent les merveilles et les secrets de votre vie...

O Jésus, vous vivez en la gloire et en la divinité : et cette gloire et cette divinité est cachée en l'humanité, en l'enfance, en la fuite en Égypte et en l'opprobre de la croix. Vous êtes Dieu et on voit en vous la nature et l'apparence d'homme, ce dit votre apôtre. Vous êtes glorieux et vous souffrez! Vous êtes vie et vous mourez! Vous êtes roi et roi de gloire et vous fuyez! Vous êtes Fils et Fils unique de Dieu et vous vivez l'espace de trente et un ans, fils d'un charpentier, comme un charpentier et comme un particulier... O vie humaine de Jésus! Vie humble, vie impuissante, vie souffrante, vie mourante, vie morte en une croix et en un sépulcre! Mais vie haute en son humiliation, vie puissante dans son impuissance, vie glorieuse dedans sa croix, vie subsistante dans la mort et dans le sépulcre; et vie lors même adorée et des anges glorieux et des démons souffrants et souffrants même lors, par cette vie cachée en la croix, en la mort et au sépulcre; par cette vie ensevelie en la terre et par la puissance de ce nouveau roi du ciel et du Royaume des cieux annoncé en la terre et lors même enseveli en la terre.

O! que de secrets, que de grandeurs, que de merveilles! O que de choses cachées à nos esprits, à nos lumières : à nos esprits qui portent et qui reçoivent plus d'ombres que de lumières et sont plus propres en la terre à adorer par révérence qu'à pénétrer par suffisance, ni les conseils de Dieu en ses œuvres et au plus grand de ses œuvres qui est Jésus! Élevons-nous donc à lui sur les points proposés et lui disons en l'adorant : O vie cachée en l'humanité! O vie cachée dans la sublimité! O vie humble! O vie grande! O vie humaine! O vie divine! O vie incréée! O vie incarnée! O vie souffrante! O vie glorieuse! O vie sujette! O vie dominante! O Jésus vivant, puissant et commandant au ciel et en la terre, selon cette sainte parole sortie de votre

bouche sacrée à votre entrée dans l'état de votre gloire et de votre empire. *Data est mihi omnis potestas in coelo et in terra*; Toute puissance m'est donnée au ciel et en la terre. (Matt., xxviii, 18.) Que je vous reconnaisse, ô mon Seigneur mon Dieu, que je vous admire, que je vous adore, que j'accepte tous vos pouvoirs sur moi, que j'embrasse tous vos vouloirs, et que je vous dédie et consacre ce qui est déjà vôtre par tant de titres, et ce que je veux encore être vôtre par le nouveau titre de mon élection et de ma volonté; et par l'oblation présente que je vous fais et que je vous renouvelle; en vertu de laquelle je vous dédie et consacre ma vie et tous les moments de ma vie en l'honneur des états et moments de votre vie! et je veux qu'en vertu de l'intention présente chaque moment de ma vie, et chaque action d'icelle vous appartienne, ô Jésus mon Sauveur; et à votre humanité sacrée, avec autant de droit et de puissance, comme si je les vous offrais toutes en particulier.

O Jésus, ô Fils unique de Dieu; ô vie et vraie vie et auteur de la vie : Béni soyez-vous à jamais, et en votre divinité, et en votre humanité, et en votre subsistance, qui lie pour jamais cette humanité à votre divine essence et qui rend cette humanité sainte de la plus grande sainteté qui puisse être communiquée à aucune créature : c'est-à-dire la rend sainte par la même sainteté que le Père donne à son Fils, que le Fils et le Père donnent au saint Esprit, qui est la sainteté même de la divine essence! Car cette même essence qui est communiquée par la génération et procession divine au mystère de la Trinité, est celle-là même qui est communiquée en la naissance de Jésus au mystère de l'Incarnation (bien qu'en une manière différente) et qui est communiquée pour sanctifier cette humanité d'une sainteté si haute et si nouvelle, qu'elle fait Dieu homme, et l'homme Dieu, qu'elle fait Jésus incapable de péché, source de toute sainteté, digne de réparer la vie des hommes, de donner la vie aux anges, d'apaiser Dieu courroucé, de lui satisfaire en rigueur de justice, de l'honorer d'un amour, d'un honneur et d'un

service infini, digne de sa majesté, par l'infinie dignité de la personne qui lui rend cet hommage et service en sa nature humaine.

O divinité, ô sainteté! ô humanité! que je connaisse, que je pénètre, que j'adore vos grandeurs! Vous êtes, ô humanité sainte, le temple sacré de la divinité : temple premier en excellence, et unique en singularité! Temple auquel la divinité repose plus saintement, plus dignement, plus admirablement que dans l'ordre et l'état même de la gloire : lequel tient son empire au ciel, comme l'ordre de la grâce tient le sien en la terre. Ce point est indubitable... le Verbe divin et éternel repose en cette humanité comme en sa propre nature et comme en une nature qui rend sienne uniquement et singulièrement par la communication de sa subsistance et non pas seulement par l'infusion de quelque grâce ou de quelque lumière accidentelle : et ce mot de temple est approprié à Jésus-Christ par Jésus-Christ même, qui appelle son corps le temple que les Juifs devaient abattre et qu'il devait réédifier en trois jours.

Vous êtes, ô humanité sainte, celle-là seule entre toutes les créatures que le Père éternel choisit pour être existente et subsistante en son Verbe, et qu'il appelle entre toutes pour entrer par ce moyen en l'état de sa filiation non adoptive, mais propre et naturelle, et pour porter et recevoir les communications intimes et secrètes des perfections divines (autant que votre être créé le permet) en suite de cet état, de cette subsistance et de cette filiation divine qui vous est si libéralement communiquée. Ce qui veut dire un monde d'excellences, de raretés, de singularités; lesquelles toutes, soit connues, soit inconnues; soit révélées, soit non révélées; soit publiées en la terre, soit réservées à la lumière du ciel, je révère et honore comme je dois et comme vous le voulez, ô Jésus mon Seigneur, me donnant à la souveraineté suprême et incommunicable à l'état des choses créées, laquelle votre humanité possède par cet état de filiation divine : et me livrant au pouvoir excellent absolu et particulier, que cet

état admirable et adorable lui donne sur toute chose créée. Ainsi je me dédie et consacre tout à vous et à elle, et je veux qu'elle ait une puissance spéciale sur mon âme et mon état, sur ma vie et mes actions, comme sur une chose qui lui appartient par un droit nouveau et particulier, en vertu de l'élection présente que je fais de dépendre de sa filiation et souveraineté à jamais.

Et d'autant que votre pouvoir surpasse infiniment le nôtre, je vous supplie, ô âme sainte et déifiée de Jésus, de daigner prendre par vous-même la puissance sur moi que je ne puis vous donner, et que vous me rendiez votre sujet et votre esclave en la manière que je ne connais point et que vous connaissez. Et comme (veuillè-je ou non) je suis l'esclave du prix de votre sang, je veux aussi l'être de vos grandeurs, de votre abaissement et de votre amour : et être à vous et vous servir selon vos conseils particuliers sur moi, non seulement par mes actions, mais encore par l'état et par la condition de mon être et de ma vie intérieure et extérieure. Et je vous supplie me tenir et traiter en la terre non plus comme un de vos mercenaires, selon le souhait de l'Enfant prodigue ; mais comme un de vos esclaves selon l'enseignement de votre Église et comme un qui s'abandonne à tous vos vouloirs, qui se livre à tous vos pouvoirs et qui s'offre à porter les effets qu'il vous plaira de votre grandeur et souveraineté sur ce qui vous appartient.

Et comme il vous a plu vous donner à nous et vous faire nôtre par la sainte Vierge, permettez moi encore de me donner à vous par elle. Je la supplie donc comme Mère de mon Dieu, de daigner vouloir être Mère de mon âme : comme Mère de Jésus, de m'offrir à Jésus et de me tenir elle-même et de me considérer désormais comme esclave de son Fils : et en cette qualité, de m'obtenir de lui part à ses voies et miséricordes éternelles.

(*Discours de l'état et des grandeurs de Jésus,* deuxième discours, *Élévation à Dieu sur le mystère de l'Incarnation*; éd. Piquand, p. 78; Migne, p. 182.)

LES IDÉES ET LES ŒUVRES

Le Bon-Pasteur d'Angers [1]

C'est parmi les ordres hospitaliers qu'on pourrait, presque sans paradoxe, placer le Bon-Pasteur d'Angers : s'il ne panse pas les plaies du corps, il soigne celles de l'âme, et la tâche n'est ni moins lourde, ni moins rebutante. De toutes les congrégations consacrées au relèvement des femmes tombées, c'est de beaucoup la plus importante. Organisée il y a moins d'un siècle, elle compte aujourd'hui 316 maisons réparties dans l'univers entier : magnifique expansion qui témoigne de l'habileté avec laquelle fut établi son règlement et aussi, hélas ! de l'impérieuse nécessité d'une pareille œuvre.

Le Bon-Pasteur est un rameau détaché des Refuges fondés au XVII[e] siècle par saint Jean Eudes. Au milieu de difficultés sans nombre, le grand missionnaire avait établi la Congrégation de Notre-Dame de Charité, consacrée au relèvement des pécheresses, et il lui avait donné des Constitutions mûrement étudiées et dont le succès même devait démontrer la sagesse. Malgré des obstacles de tous genres et parfois même l'incompréhension du pouvoir royal, sept Refuges existaient en 1789 quand la Révolution vint tout emporter. La tourmente passée, quelques maisons se rétablirent... péniblement et non

(1) Cf. Édouard Bruley, *Le Bon-Pasteur d'Angers*. In-16, Spes, Paris, 1931. 8 fr.

sans hésitations. Celle de Tours reçut, en 1814, une jeune postulante de dix-huit ans, une Vendéenne de Noirmoutier, Rose-Virginie Pelletier. Bien vite, la jeune fille s'imposa : par son ardeur, par son optimisme, elle tranchait sur les vieilles religieuses que les épreuves passées avaient rendues prudentes à l'excès. En 1825, à vingt-neuf ans, elle devenait supérieure du Refuge de Tours, et c'est en cette qualité qu'elle fondait en 1829, à Angers, un nouveau Refuge qui relevait le nom d'un ancien couvent disparu : le Bon-Pasteur. En 1831, avant achevé à Tours son temps de supériorité, elle était placée à la tête de la nouvelle maison.

L'œuvre, qui languissait, reçoit aussitôt une vigoureuse impulsion : les pensionnaires affluent, les vocations se multiplient, de généreux bienfaiteurs sacrifient leur fortune pour assurer l'avenir de la fondation. La vitalité est si grande qu'on essaime au dehors : des religieuses d'Angers partent pour établir de nouvelles maisons au Mans, à Poitiers, à Grenoble. Mais la Mère Pelletier ne veut pas perdre ses filles à jamais : elle songe à unir tous les monastères sortis d'une même souche et, à côté des anciens Refuges où chaque couvent est autonome, à créer une vaste Congrégation où tous les établissements dépendront de la maison-mère et recevront de celle-ci aide et réconfort. Encouragée par son évêque, Mgr Montault, elle prépare une réforme des Constitutions qui sera soumise à Rome. Mais aussitôt la tempête se déchaîne : les Refuges, soutenus par les Eudistes, voient dans toute modification aux traditions une insulte à la mémoire du fondateur et dans la Mère Pelletier une schismatique dangereuse uniquement poussée par l'ambition personnelle. Tous les moyens sont mis en œuvre pour abattre la rebelle. Le cœur déchiré par les attaques venues de ses anciennes compagnes, mais confiante dans la justice de sa cause, la Mère Pelletier ne fléchit pas et attend patiemment la réponse de Rome. Malgré les efforts passionnés de ses adversaires, elle l'emporte et, en 1835,

Grégoire XVI approuve les nouvelles Constitutions établissant le Généralat.

Dès lors, les postulantes affluent et les fondations vont se multiplier : d'abord en France, puis, à partir de 1838, en Italie, en Belgique, en Allemagne, en Angleterre. En 1842, l'Océan est franchi et le premier couvent du Bon-Pasteur établi sur le sol des États-Unis. L'Algérie, le Canada, l'Égypte, le Chili, voient tour à tour arriver les sœurs blanches, et, lorsque la Mère Pelletier meurt en 1868, elle laisse 110 monastères groupés en 16 provinces. Œuvre colossale, édifiée au milieu des pires souffrances morales. Depuis 1842, l'évêque d'Angers est Mgr Angebault, homme pieux et bien intentionné, mais qui ne comprend rien à la Mère Pelletier et à son œuvre. Contrairement aux Constitutions, il voudrait agir comme Supérieur général de la Congrégation et se substituer en quelque sorte au Cardinal protecteur. Battu à Rome où il s'est adressé, il ne cesse de revenir à la charge, d'accueillir tous les racontars hostiles à la Mère Pelletier et de dénoncer l'ambition de celle-ci; il va jusqu'à provoquer contre elle une enquête canonique et à demander sa destitution. Plus heureuse que bien d'autres fondatrices d'ordres, la Mère Pelletier ne fut pas abandonnée par Rome, mais ces persécutions qui la brisaient rendaient sa tâche encore plus difficile et plus extraordinaires les résultats obtenus.

Depuis la mort de la Mère Pelletier, l'œuvre d'expansion et de conquête ne s'est pas interrompue, malgré les cataclysmes, les révolutions, les guerres, les persécutions. En France même, la rafale combiste n'a emporté que trois établissements. Aujourd'hui, les 316 maisons, groupées en 34 provinces, sont réparties dans tous les continents : l'Europe, pour sa part, en compte plus de 130, et les deux Amériques plus de 140 !

*
* *

Un couvent du Bon-Pasteur est un petit univers, un

monde fermé où vivent côte à côte plusieurs catégories de personnes, juxtaposées mais non mêlées.

Tout d'abord, les *Religieuses* : elles sont l'âme de la maison et servent de trait-d'union entre les diverses classes. Leur costume est simple et imposant : robe, scapulaire et manteau d'un blanc immaculé, cordon bleu serrant la taille, voile noir sur la tête, au col un cœur d'argent portant d'un côté l'effigie de la Vierge, de l'autre celle du Bon-Pasteur. Les religieuses de chœur sont astreintes à la méditation et à la récitation quotidienne de l'office : office de la Sainte Vierge pour les jours ordinaires, office canonial pour les solennités. Le reste du temps est consacré au travail, tout spécialement à la direction et à la surveillance des Pénitentes ou des Préservées. Ne sont acceptées comme postulantes que les personnes de bonne santé et n'ayant aucune tache dans leur famille ou dans leur passé. Au bout de quelques mois seulement, elles sont admises à la prise d'habit et deviennent novices; après deux ans d'épreuve, vient la cérémonie des vœux, mais temporaires et non définitifs, et c'est seulement au bout de trois nouvelles années que les vœux perpétuels (1) enchaînent la religieuse à jamais : précautions et délais marquant bien l'esprit de sagesse qui inspire en tout la Congrégation.

Les grosses besognes matérielles sont réservées aux sœurs converses portant tunique noire et voile blanc, et les relations extérieures aux tourières, tout de noir vêtues, qui, seules, peuvent sortir de la clôture et arpenter librement les rues de la ville.

Les deux grandes catégories qui sollicitent les soins des religieuses sont les Pénitentes et les Préservées.

Les *Pénitentes* sont de malheureuses créatures dont la

(1) En dehors des trois vœux habituels de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, les religieuses du Bon-Pasteur en prononcent un quatrième : celui de consacrer leur vie au salut des âmes.

vie passée ne fut pas sans reproches. Il en est de tout âge, soit qu'elles entrent sur le tard au monastère, soit qu'elles y restent volontairement. Mais le plus grand nombre est formé de jeunes filles dévoyées que leurs parents ou l'autorité judiciaire ont confiées aux religieuses pour opérer leur redressement. Elles restent au Bon-Pasteur jusqu'à leur majorité ou jusqu'à ce que leur famille les réclame. Divisées en classes, elles sont sous la direction de la Première Maîtresse, qui a toute autorité sur les religieuses et les novices qui lui sont adjointes.

Les méthodes employées pour redresser ces natures difficiles sont d'ordre purement spirituel : la régularité de vie, le travail, la prière et l'exemple. Jamais aucun sévice, jamais un châtiment matériel : c'est par son ascendant moral, par la tendresse virile qu'elle témoigne à toutes, que la religieuse arrive à faire courber ces fronts révoltés. Le travail est coupé par des chants de cantiques, des instructions, des lectures pieuses ou amusantes; aux récréations qui suivent les repas on jouit d'une liberté plus grande, mais la religieuse est toujours là pour empêcher tout désordre.

Plusieurs siècles d'expériences ont fait des sœurs du Bon-Pasteur des psychologues averties, et les résultats sont extrêmement remarquables. Sans doute il y a des échecs, mais ils sont rares; la plupart des pensionnaires du Bon-Pasteur sortent du monastère améliorées ou guéries. Dans certains couvents où l'on a suivi de près toutes les « anciennes », on en a compté de 60 à 70 % ayant persévéré dans le bien, devenues d'honnêtes mères de famille et parfois même de véritables apôtres. Quant aux autres, celles qui, reprises par le tourbillon du monde, succombent à nouveau, elles ne sont pas perdues à jamais : certaines, prises de dégoût, viennent frapper une fois de plus à la porte du bercail; les autres conservent au fond du cœur l'écho des enseignements reçus et la nostalgie de la pureté et meurent chrétiennement en rappelant le monastère où elles ont connu la paix.

Celles qui se sentent trop faibles pour s'exposer aux dangers du monde peuvent, si leur conduite est satisfaisante, rester au Bon-Pasteur toute leur vie (à Angers, l'une d'elles a 95 ans!). Les plus courageuses deviennent *Consacrées* : chaque année, à la Sainte-Madeleine, elles s'engagent à ne pas quitter le couvent pendant un an. Vêtues d'un costume semi-religieux, soumises à certaines pratiques de piété, elles restent au milieu de leurs compagnes auxquelles elles servent d'exemples vivants et secondent les religieuses dans leur tâche de surveillance.

Il est des âmes plus héroïques encore que le souvenir de leur passé crucifie et qui ne veulent plus vivre que pour expier. Si on les en juge dignes, elles sont admises parmi les *Madeleines*. Vêtues de bure sombre comme les Carmélites, soumises à une règle qui rappelle celle de sainte Thérèse, les Madeleines passent leurs jours dans la prière, la pénitence et le labeur : tandis que leurs doigts agiles exécutent les travaux les plus minutieux, leurs âmes continuent l'oraison qu'elles ont commencée avant l'aube et qu'elles n'interrompent qu'aux deux courtes récréations de midi et du soir. Vie dure, vie austère qui brise les corps mais laisse les cœurs en joie, et sur ces visages creusés par les ans et les jeûnes erre le sourire des consciences pures et des âmes apaisées. Foyer d'intense spiritualité, le couvent des Madeleines représente une des plus belles créations de la Mère Pelletier.

Prévenir vaut certes mieux que guérir. Les *Préservées* sont de pauvres enfants privées d'appui ou placées dans des milieux suspects que les religieuses s'efforcent d'arracher à la contagion du vice. En principe, on ne les accepte qu'âgées de six ou sept ans ; mais bien souvent la règle se laisse fléchir et l'on rencontre dans les couvents du Bon-Pasteur des oisillons tombés du nid qui n'ont que cinq, quatre, voire même que trois ans : poupées à la mine éveillée tout heureuses d'avoir trouvé

tant de mamans et de grandes sœurs pour s'occuper d'elles. Former ces enfants à la vie, c'est la tâche qu'ont assumée les religieuses. Elles leur donnent tout d'abord l'instruction dans le couvent même, ou plutôt, en France tout au moins, elles les font instruire, puisque depuis les temps du combisme, quiconque porte un habit religieux est incapable d'enseigner. Lorsqu'elles ont achevé leurs études primaires, les fillettes sont initiées au travail manuel et apprennent un métier qui, rentrées dans le monde, leur permettra de gagner leur vie. Surtout, on s'efforce de leur donner une solide formation morale et d'en faire de bonnes chrétiennes capables de résister aux entraînements et aux mauvais exemples. La majorité venue, certaines préfèrent d'ailleurs rester dans l'asile qui les a abritées, et quelques-unes d'entre elles, les *Marthes*, se lient annuellement par certains engagements et deviennent, comme les Consacrées chez les pénitentes, les auxiliaires des religieuses et les anges gardiens de leurs jeunes compagnes.

Tant de catégories diverses ne pourraient sans de graves dangers entrer en contact. Aussi, au Bon-Pasteur, tout est-il calculé pour éviter les contagions. Les Préservées occupent parfois une propriété située dans un autre lieu que le monastère principal : ainsi, en Moselle, elles se trouvent à Borny et non pas à Metz. Quand cet éloignement est impossible, on isole soigneusement les divers bâtiments, qui ont chacun leurs réfectoires, leurs dortoirs, leur infirmerie, parfois même leur chapelle. A Angers, la maison-mère apparaît ainsi comme un ensemble complexe de constructions particulières disséminées au milieu de magnifiques jardins. La disposition même de la chapelle principale manifeste ce souci de séparer absolument les diverses « classes ». L'autel se dresse comme un îlot au centre de quatre nefs formant la croix : l'un de ces chœurs est réservé aux religieuses, un autre aux Madeleines, un troisième aux pénitentes, le

dernier seul, qui donne sur l'extérieur, est ouvert au public. Ainsi l'œuvre de préservation n'est pas compromise par celle de redressement.

***

De quoi vivent les monastères du Bon-Pasteur? Presque uniquement de leur travail. La dot des religieuses, peu considérable, est proportionnée à leur fortune personnelle ; certains gouvernements accordent plus ou moins chichement une subvention; des âmes charitables donnent une aumône aux sœurs quêteuses ; les familles des pénitentes ou des préservées, quand elles le peuvent, paient une maigre pension, bien insuffisante pour couvrir les frais d'entretien, mais, suivant l'ordre formel de la fondatrice, bien des brebis perdues sont acceptées sans aucune ressource. Tout cela serait très insuffisant pour assurer la nourriture, le vêtement, l'instruction à des centaines, voire à des milliers de personnes, payer les voyages des religieuses, élever ou réparer des bâtiments.

Il faut donc gagner sa vie et, au Bon-Pasteur, chacun travaille selon ses forces : contrairement aux allégations aussi passionnées qu'injustes de leurs adversaires, les monastères ne s'enrichissent pas par l'exploitation de leurs pensionnaires et certains ont beaucoup de mal à « joindre les deux bouts ». Le travail n'est d'ailleurs pas seulement une nécessité vitale, c'est un moyen d'amendement : il occupe des esprits trop enclins à vagabonder parmi des souvenirs qui pourraient devenir des regrets, il donne l'habitude du labeur à celles qui n'avaient vécu que pour le plaisir, il leur permet, à leur rentrée dans le monde, de gagner honnêtement leur pain.

Les travaux sont variés et adaptés à la fois aux aptitudes de chacune et aux coutumes des divers pays. Les filles des champs, peu habituées à tenir l'aiguille, les natures souffreteuses qui ont besoin de grand air, sont employées au jardin ou à la laiterie : bêcher, planter,

émonder, panser les bêtes, traire les vaches, voilà ce qui leur convient. Les ouvrières des villes s'adonnent aux travaux féminins les plus divers : broderie, couture, dentelle, confection du linge pour les particuliers ou les magasins; les besognes les plus délicates, stoppage, somptueux ornements d'église, sont confiées aux patientes Madeleines pour qui le temps n'existe pas... Le Bon-Pasteur ne recule devant aucun travail. Angers possède même une imprimerie où sont composés le Bulletin et les circulaires qui servent de trait d'union entre tous les monastères.

Mais la grande spécialité du Bon-Pasteur, au moins dans la plupart des maisons, c'est le blanchissage. Parfois, lavoir et buanderie prennent les proportions d'une véritable usine, avec l'outillage le plus moderne.

Le linge lavé et repassé est livré en ville par les sœurs tourières assistées d'une ou deux pensionnaires; dans certains couvents, on a remplacé l'antique véhicule et le cheval poussif par une camionnette automobile, et la bonne sœur qui tient le volant ne le cède en rien pour l'habileté et le sang-froid aux chauffeurs professionnels ses confrères !

*
* *

Tels sont les traits communs à tous les monastères du Bon-Pasteur. Suivant les pays, les religieuses sont appelées parfois à modifier quelque peu leur manière d'agir, mais sans perdre de vue le salut des âmes déchues auxquelles elles se sont consacrées par un vœu solennel : soin des prisonnières en Autriche ou dans l'Amérique latine, service des hôpitaux aux Indes ou en Égypte, écoles indigènes à Ceylan, tout cela n'est pour elles qu'un moyen d'approcher plus aisément celles qu'elles veulent sauver (1).

(1) Pour pénétrer plus facilement dans les milieux populaires, le Bon-Pasteur s'est adjoint des religieuses indigènes : sœurs de Sainte-Anne dans l'Hindoustan, sœurs de Saint-François-Xavier à Ceylan.

Chaque monastère conserve son autonomie financière et morale, sous la direction de la Supérieure et de son assistante. Mais l'unité de la Congrégation n'en est pas moins fortement assurée. Les 316 couvents sont groupés en 34 provinces à la tête desquelles se trouve une Provinciale nommée par le Conseil central. Celle-ci doit visiter tous les couvents de sa province, vérifier leurs comptes, approuver les projets de constructions après en avoir référé à Angers, changer au besoin les sujets des diverses maisons, enfin envoyer à la Maison-Mère des rapports aussi fréquents que possible. Comme elle dirige également le noviciat provincial, elle peut transmettre aux jeunes postulantes des pays les plus divers ces traditions de l'ordre dont elle est profondément imprégnée.

D'ailleurs, le noviciat d'Angers, où, mieux qu'ailleurs, on peut se pénétrer de l'esprit de la maison et des enseignements de la Mère Pelletier, n'abrite pas seulement les postulantes de France et de Belgique, mais aussi des Irlandaises et des Anglo-Saxonnes destinées aux pays de missions et un certain nombre de sujets envoyés par les diverses provinces pour puiser traditions et exemples aux lieux mêmes où vécut la Fondatrice et où elle repose au milieu de ses filles.

Enfin, la pierre angulaire de la Congrégation, c'est la Supérieure générale. Élue pour six ans par le Conseil et par des déléguées de toutes les maisons, elle est indéfiniment rééligible, et cette perpétuité permet au Bon-Pasteur de persévérer sans déviation dans la voie qui lui a été tracée. Depuis cent ans, cinq supérieures générales seulement se sont succédé, et toutes se sont étroitement inspirées des idées de la première d'entre elles. Avec l'aide de ses Assistantes et du Conseil, la Supérieure Générale gouverne la Congrégation, nomme les Supérieures des diverses maisons, décide des fondations nouvelles, assure les relations avec le Cardinal protecteur. Bien souvent une tournée d'inspection l'appelle à quitter Angers et à porter ses pas vers Rome ou vers les terres

d'outre-Océan. Quand elle ne peut se déplacer elle-même, c'est une de ses assistantes qui va prouver aux maisons les plus lointaines qu'elles ne sont pas abandonnées et leur porter le réconfort de sa présence.

C'est à cette forte cohésion qu'est due la puissance d'expansion du Bon-Pasteur : les racines profondes implantées en terre angevine permettent de prospérer aux rameaux les plus éloignés. Pendant la guerre, les sœurs et les enfants des monastères dévastés ont pu trouver un refuge dans les autres maisons et attendre à l'abri du danger la fin de la tourmente. Bien plus, malgré le grand conflit qui jetait les unes contre les autres leurs patries terrestres, les religieuses ont conservé intact au fond de leur cœur l'attachement à la chère maison d'Angers : le 21 novembre 1917, les monastères d'Allemagne et d'Autriche, tout comme ceux de France et d'Angleterre, célébraient avec joie le jubilé de la Supérieure Générale.

De tels résultats se passent de commentaires et sont la meilleure justification de la Mère Pelletier. En établissant, il y a près de cent ans, le Généralat, elle n'a pas, comme on l'en accusait, agi par ambition personnelle, mais pour donner à l'œuvre de saint Jean Eudes la puissance qui naît de l'union des forces. 50.000 enfants en voie de perdition secourues, à l'heure actuelle, dans le monde entier, témoignent qu'elle et ses filles ont bien travaillé pour le salut des âmes.

Édouard Bruley.

Pour la lecture spirituelle

L'ANCIEN TESTAMENT

I. — *Les psaumes*

Le psautier est un recueil de 150 chants sacrés, composés aux différentes époques de l'histoire d'Israël (en gros, depuis David jusqu'aux Machabées), appartenant à des genres littéraires fort divers, relevant de toutes les modalités de la piété, se rattachant à des circonstances ou à des institutions bien déterminées.

Malgré leur extrême diversité, tous ces poèmes, versés d'abord dans des collections partielles, ont été réunis, au cours du IIe siècle avant Jésus-Christ, dans un livre unique, auquel conviendrait le titre de « Manuel du Juif pieux ». Croyances théologiques, idéal moral, formes variées de la vraie dévotion, motifs de reconnaissance et de confiance : tous les aspects de la vie spirituelle du peuple élu s'y reflètent comme sur un miroir.

En adoptant ce livre vénérable, et en l'imposant à la récitation quotidienne des clercs, l'Église s'est montrée soucieuse de marquer sa continuité vis-à-vis de l'Ancien Testament. Nous sommes loin de Marcion et de Harnack.

Malheureusement, une fois détaché de son milieu culturel primitif, le psautier devait courir grand risque de perdre en grande partie sa signification. L'imperfection de la traduction à deux degrés (de l'hébreu en grec, et du grec en latin) qui, jusqu'à nos jours, et sans doute pour longtemps encore, a reçu droit de cité dans l'Église latine (1), n'a pas peu con-

(1) Saint Jérôme a composé trois psautiers : 1° le *psautier romain*, en 383-384 (simple revision des vieilles versions latines répandues dans l'Église); 2° le *psautier gallican*, en 390-391 (revision plus soignée de ces mêmes versions, d'après le texte de la version grecque de la Septante reproduit par Origène); 3° le *psautier hébraïque*, traduit directement sur l'hébreu. C'est le *psautier gallican* qui figure dans la *Vulgate* et dans nos bréviaires.

tribué à augmenter la confusion. De tout temps, on s'est plaint de ce que les clercs ne comprennent plus le sens des louanges que leurs lèvres prononcent (1). « L'anxiété étreint le cœur du prêtre de bonne volonté, écrit M. J. Weber. Il voudrait mettre en pratique la parole de saint Augustin : *Nous avons appris à chanter à l'église des paroles inspirées par Dieu même : nous devons nous efforcer également de réaliser ce que dit l'Écriture :* Heureux le peuple qui comprend la louange. *Par conséquent, frères bien-aimés, ce que nous avons chanté d'une seule voix, tâchons de le pénétrer d'un cœur pur et de le faire passer dans notre vie.* Hélas ! il lui est difficile de parvenir à cet idéal (2). »

(1) On a souvent (cf. X. Schmid, *Brevierreform*, Luzern, 1927, et J. Ernst, *Die Vulgataübersetzung der Psalmen* dans *Theologie und Glaube*, XII, 203 ss., et, tout dernièrement, J. Weber, *Le Psautier du Bréviaire Romain*, Paris, 1932, p. 24, et J. de Keulenaer, dans *Collectanea Mechliniensia*, t. XXI, 1932, p. 573 ss.) émis le vœu facile de « pouvoir lire dans son Bréviaire un texte latin qui serait une version fidèle du texte hébreu original inspiré, texte établi suivant les procédés de la critique ». Rien que cela ! Mais lorsqu'on voit à quels tâtonnements la critique est encore réduite, et combien conjecturaux sont les résultats auxquels les savants les plus spécialisés aboutissent, on se demande comment, dans l'état actuel de la science, l'Église pourrait prudemment faire un choix « officiel » entre tant d'opinions diverses? C'est cette considération qui a amené la *Congrégation du Saint-Office* à reproduire tel quel, dans le Bréviaire, et jusqu'à nouvel ordre, le texte traditionnel du psautier gallican (cf. *Acta Apostolicae Sedis*, t. VI, 1914, pp. 192-193). Sur tout ceci, cf. H Herkenne, *Das Problem einer Revision der Psalmen mit besonderer Rücksichtnahme auf das Brevier*, dans *Bonner Zeitschrift für Theologie und Seelsorge*, t. V, 1928, pp. 234-248.

(2) J. Weber, *op. cit.*, p. IX. On notera, à ce même propos, les reproches piquants que Photius adressait aux moines de son temps. Commentant ce passage du ps. 140 : *Seigneur, j'ai crié vers toi, exaucemoi,* Photius écrit : « Oui, les mots de ce psaume, ils les connaissent tous; pendant toute leur vie, ils les chantent continuellement; mais le sens des mots, ils ne le savent pas. Et ce n'est pas là un mince sujet de blâme. Quoi, chanter les psaumes chaque jour, et ne pas se donner la peine, une seule fois, de pénétrer la signification de ce que l'on chante! Cela, en vérité, est une bien grande négligence. Réciter les psaumes constamment, depuis sa jeunesse, jusqu'à son déclin, et ne connaître que la matérialité des mots, sans rien savoir du sens, autant vaudrait s'asseoir à côté d'un trésor caché, ou porter avec soi un paquet scellé. » Cf. Hergenroether, *Photius, Patriarch von Constantinopel*, Regensburg, 1867, t. II, p. 587.

C'est à vaincre cette difficulté que s'appliquent aujourd'hui, dans tous les pays, en ordre peut-être trop dispersé, bon nombre d'auteurs spirituels, la plupart professeurs aux Grands Séminaires.

Nous avons signalé, dans le précédent bulletin (1), ce qui a déjà été tenté par le R. P. Hugueny, O. P., et par M. le chanoine Geslin, professeur au Grand Séminaire de Séez.

Voici trois nouveaux ouvrages :

1. **Psalmi et cantica**, par Ach. Vander Heeren (2);
2. **Le psautier du Bréviaire Romain**, par J. Weber (3);
3. **Dans la Beauté rayonnante des psaumes**, par L. Soubigou (4).

Ancien professeur d'Écriture Sainte au Grand Séminaire de Bruges, et actuellement curé-doyen en cette bonne ville de Flandre, M. le chanoine Vander Heeren s'est toujours vivement préoccupé d'exploiter pratiquement les trésors de la Bible.

On conçoit que, dans ces conditions, il se soit appliqué à l'étude du psautier en vue de la récitation de l'Office. Le titre de son volume : *Psalmi et Cantica in ordine ad recitationem Breviarii*, qui vient de paraître en 4e édition assez notablement transformée, trahit cette intention de servir la piété, en même temps qu'il fait pressentir la méthode mise en œuvre.

M. Vander Heeren ne vise pas à restituer le sens exact des

(1) Cf. *La Vie Spirituelle*, 1er mai 1932, pp. 204-224.

(2) *Psalmi et Cantica* explicata in ordine ad recitationem Breviarii, auctore Ach. Vander Heeren, S.T.L., in Majori Seminario Brugensi olim S. Scripturae professore, S. Aegidii Brugis parocho-decano, ed. 4a emendata. Bruges, Beyaert, 1932. 1 vol. in-8 de VIII-520 pp.

(3) *Le Psautier du Bréviaire Romain*, traduction française de la Bible de Crampon, introduction et commentaire par J. Weber, supérieur du séminaire de philosophie d'Issy. Paris, Desclée, 1832. 1 vol. in-18 de 544 pp. Prix : 8 fr. 50.

(4) *Dans la Beauté rayonnante des Psaumes*, anthologie des psaumes, traduction et commentaire littéral et doctrinal, par L. Soubigou, docteur en théologie, licencié ès sciences bibliques, professeur d'Écriture Sainte au Grand Séminaire de Quimper. Paris, Lethielleux, 1932. 1 vol. in-8° de 327 pp.

psaumes, non plus qu'à nous faire connaître les psaumes pour eux-mêmes et en eux-mêmes. Il veut uniquement mettre entre les mains des prêtres une édition du psautier romain combinée de telle sorte que la récitation de l'Office puisse se faire intelligemment. Tout est sacrifié à cette fin. Pour ne pas alourdir le volume, l'introduction est réservée à un livre spécial. Dans le présent ouvrage, que l'on a voulu facilement maniable et bien aéré, rien que les psaumes et les cantiques du Bréviaire, avec, pour chaque psaume : 1° une courte notice introductive; 2° une légère paraphrase, soigneusement imprimée en regard du texte officiel; 3° quelques applications spirituelles, inspirées, soit par les fêtes, soit par les parties de l'Office correspondant au psaume dont il est fait mention.

L'auteur avoue franchement qu'il s'est écarté du texte latin reçu dans l'Église aussi peu que possible. Là où la *Vulgate* diffère notablement de l'hébreu, tout en présentant un sens (ou un contresens) acceptable, c'est la leçon de la *Vulgate* qui a été préférée. Là où la *Vulgate* ne donne aucun sens raisonnable, on a eu recours à l'hébreu. Là où la *Vulgate* et l'hébreu présentent peu de différence, l'hébreu a été mis à contribution pour dissiper les obscurités ou les ambiguïtés du texte latin. En rigueur de saine exégèse, ces principes critiques seraient inadmissibles. Car enfin, les psaumes ayant été écrits et *inspirés* en hébreu, il est incontestable que le texte hébreu offre beaucoup plus de garanties que la version latine à laquelle nous sommes réduits. Mais, ne l'oublions pas, M. le Chanoine Vander Heeren tient compte, avant tout, d'un état de fait. Il a en vue un but essentiellement utilitaire. Ses *Psalmi et cantica* ne feront pas entrer très avant dans la connaissance des psaumes. Soit. Au moins, ils ne laisseront pas passer inaperçus les grands thèmes dont notre piété est invitée à se nourrir pendant la divine psalmodie. Ce résultat est le seul auquel on prétende. Il n'est pas à dédaigner.

M. J. Weber, supérieur du séminaire de philosophie d'Issy, poursuit à peu près le même but que M. le Chanoine Vander Heeren, mais par un tout autre chemin.

Le texte latin de la *Vulgate* est remplacé par la traduction sur l'hébreu, d'après la Bible de Crampon, la plus connue

des Bibles catholiques françaises. Au lieu de la paraphrase qui caractérise les *Psalmi et cantica*, un commentaire proprement dit, clair et succinct, met en lumière ce que l'auteur sacré (et, par conséquent, ce que l'Esprit-Saint, auteur principal de l'Écriture) a voulu exprimer. Ce commentaire s'achève, à propos de chaque psaume, sur une application morale, — ébauche de méditation, — raisonnablement déduite du sens littéral original.

Bien qu'il se défende de toute ambition scientifique, l'auteur met largement à profit les travaux récents les meilleurs. La bibliographie sommaire à laquelle il nous renvoie ne contient que des noms d'auteurs excellents : Pannier, Podechard, Calès, Vaccari, Synave. Place est même faite aux ouvrages protestants de H. Gunkel et de R. Kittel, qu'il y avait en effet tout intérêt à consulter.

Une introduction relativement développée et, en tout cas, pleine d'aperçus originaux, notamment sur la portée de l'enseignement du psautier, concourt à faire de ce petit volume, au format réduit et au prix modique, un livre vraiment complet, qui servira très utilement à la méditation. Parmi les ouvrages similaires consacrés aux psaumes du bréviaire, je n'en connais pas de meilleur.

Pour aider à la récitation du bréviaire, on peut suivre tous les psaumes du bréviaire, un à un, d'après leur ordre numérique, et chercher à en dégager le sens. C'est la méthode la plus ordinairement appliquée. Elle a l'avantage de se prêter facilement à la consultation. En revanche, elle risque de nous égarer dans beaucoup de détails difficiles à retenir, aux dépens des idées dominantes. Or le psautier est autre chose qu'une sélection de beaux poèmes religieux. C'est un livre vraiment *un*, et d'autant plus harmonieusement que son principe d'unité est plus en profondeur. M. l'abbé L. Soubigou, professeur d'Écriture Sainte au Grand Séminaire de Quimper, s'est inspiré de cette considération pour nous donner une anthologie des psaumes les plus beaux ou les plus importants, logiquement disposés, d'après les sujets traités, en quatre parties principales :

1. Dieu créateur et conservateur du monde ;
2. Les destinées humaines, ou, si l'on préfère, les personnages du psautier (le malade, l'impie, le juste, le pécheur

repentant, le persécuté) réagissant, chacun à sa façon, sur les attributs divins ;

3. La piété liturgique (le sanctuaire, les processions, les sacrifices, les pèlerinages) ;

4. Les destinées religieuses d'Israël et les espoirs messianiques.

Cette division doit beaucoup aux travaux récents que M. Soubigou a consultés, non moins soigneusement que M. Weber. Elle est infiniment suggestive et concourt à bien mettre en valeur, de prime abord, la richesse cachée du psautier. Le recueil est d'ailleurs précédé d'une introduction, moins développée que celle du *Psautier du Bréviaire romain*, mais dans laquelle je relève un excellent aperçu de la poésie biblique. Les psaumes sont traduits directement sur l'hébreu. Ils sont suivis d'un commentaire largement conçu, plus spirituel que littéral, dans lequel on s'est sévèrement interdit tout ce qui aurait pu nuire à la clarté de l'exposé et à la facilité de la lecture. Les lignes maîtresses n'en sont que plus fermement dessinées.

Comme le petit livre de M. Weber, *Dans la Beauté rayonnante des Psaumes*, convient fort bien à la méditation. Il s'y prêterait mieux encore si les subdivisions et sous-titres, destinés à faire saisir plus commodément les idées directrices, n'avaient pour effet de morceler à l'excès la traduction et d'en rendre la lecture un peu chaotique : simple défaut d'ordre typographique, auquel il sera facile de remédier.

II. — *Le livre de Job*

De libro Job, par le P. F. Ceuppens, O. P. (1).

On se plaint de ce que les bons chrétiens ignorent les psaumes. Que dire alors du livre de Job ? Ils n'en savent d'ordinaire que ce qui submerge de leurs souvenirs d'école primaire : un pauvre homme raclant ses ulcères sur un fumier.

Du point de vue doctrinal, le livre de Job marque cepen-

(1) P. F. Ceuppens, O. P., Professor exegeseos Veteris Testamenti, *De libro Job*, quaestiones selectae. Romae, Collegio Angelico, 1932. 1 vol. in-8° de 287 pp.

dant un moment bien curieux du développement des idées religieuses en Israël. Et, du point de vue littéraire, c'est un pur chef-d'œuvre, peut-être le plus beau livre, je ne dis pas seulement de la Bible, mais de la littérature poétique populaire en général — un livre extraordinairement coloré, tout proche de la nature, miroir animé de la vie nomade, où se joue le drame pathétique de la souffrance incomprise. Tout cela lui donne assurément bien de l'intérêt et bien du charme.

D'où vient alors qu'il soit si peu et si mal connu ? En partie, comme les psaumes, des obscurités de la version latine, en partie des difficultés inhérentes au texte hébreu original. Écrivain de race, épris de pittoresque, grand ami des mots rares, des néologismes, des images inattendues, l'auteur s'adresse à des Orientaux parfaitement au fait des choses de chez eux.

On comprend que les professeurs d'Écriture abandonnent d'avance la partie. D'autant que, la plupart du temps, même dans les Universités Pontificales, il est pratiquement impossible de faire sérieusement appel à l'hébreu, et que l'enseignement en latin — oh ! cet enseignement en latin en une matière où plus que partout ailleurs l'esprit de finesse devrait se sentir à l'aise ! — ne se prête guère à l'interprétation d'un poème tout en nuances.

Le R. P. Ceuppens, professeur d'Ancien Testament au *Collegio Angelico*, n'a pas reculé devant ces difficultés. C'est à son honneur. Il est vrai qu'il lui était loisible de tabler sur des commentaires catholiques récents remarquables : *Le livre de Job*, de P. Dhorme (1), *Das Buch Job*, de N. Peters (2), *Das Buch Job*, du P. Szczygiel (3). Mais il fallait faire le pont. De ces savants exégètes à des étudiants en théologie, nullement spécialisés, et d'ordinaire plus férus de métaphysique que de critique textuelle, il y a loin. Plus d'une autre eût hésité.

Encadré dans un prologue et un épilogue en prose, le livre de Job comprend 42 chapitres, disposés de la façon suivante : *a*) discussion de Job avec ses trois amis, Eliphaz, Bildad, Sophar (III-XXVII); *b*) digression sur la Sagesse, par

(1) P. Dhorme, *Le Livre de Job*. Paris, 1926.
(2) N. Peters, *Das Buch Job*. Münster in W., 1928.
(3) P. Szczygiel, *Das Buch Job*. Bonn, 1931.

manière de repos, avant l'apologie finale; *c*) l'apologie, comprenant un dernier discours de Job (XXIX-XXXI) et un grand discours de Jahvé (XXXVIII-XLII, 6); entre ces deux discours, un interlude, sans doute adventice, en tout cas hétérogène au texte primitif, où intervient un nouveau discoureur, Elihu, à la fois opposé à Job et à ses amis (XXXII-XXXVII).

Pour exposer cette longue matière en l'espace de deux trimestres, voici comment le P. Ceuppens a procédé. Après avoir passé en revue les questions d'introduction classique (historicité, intégrité, auteur, but), dont, il faut bien l'avouer, nous ne connaîtrons sans doute jamais le dernier mot, un commentaire rapide suit, verset par verset, les parties les plus représentatives du livre, savoir : *a*) le premier cycle des discours de Job et de ses amis (III-XIV); *b*) le poème de la Sagesse (XXVIII); *c*) les deux discours de Jahvé, et la réponse finale de Job. Les autres sections sont résumées sommairement. Deux *excursus* théologiques traitent, par contre, de la question si débattue de la résurrection d'entre les morts : *Je sais que mon défenseur est vivant...* (XIX, 23-27), et de la Sagesse (XXVIII). Pour le premier passage, le P. Ceuppens se rallie à l'explication de Dhorme, Peters, Szczygiel. Tout rongé qu'il soit par son mal, Job conserve un suprême espoir : celui de voir, *avant de mourir*, Dieu lui-même paraître sur la terre pour confondre l'insolence de ses amis et faire droit à ses protestations d'innocence. Il ne s'agirait ni de résurrection d'entre les morts, ni de vision de Dieu *post mortem*. Contrairement à l'opinion ordinairement reçue sur la foi du texte latin de la *Vulgate*, il semble que sur ce point un commencement de *consensus* soit en voie de se produire. Quant au poème de la Sagesse, il donne à l'auteur l'occasion d'examiner en général, non seulement d'après le livre de Job, mais d'après la littérature sapientielle tout entière, le problème de l'identification de la Sagesse dans l'Ancien Testament : personnification poétique ou hypostase réellement distincte ? C'est à ce dernier terme de l'alternative que le P. Ceuppens se range. Ses arguments ne manquent pas de poids, sans cependant nous paraître décisifs.

Commentaire et *excursus* sont rigoureusement conduits, clairs, concis, parfaitement didactiques. Les élèves, toujours en quête d'exposés lucides, ne seront pas déçus. Sans les engager dans des analyses littéraires subtiles, ni dans la dis-

cussion de thèmes doctrinaux secondaires, l'auteur a réussi à éveiller leur goût et à leur inspirer le désir de relire et de savourer à part eux, sinon dans le texte original, du moins dans une bonne traduction, comme celle de Dhorme, le merveilleux poème.

III. — *Les prophètes d'Israël*

Introduction à la lecture des prophètes, par J. Chaine (1).

« Avec une âme de feu, les prophètes ont été dans le monde les hérauts de Dieu, les champions de son règne, de sa gloire. Ils ont annoncé et préparé la venue de Notre-Seigneur. Ils ont été les défenseurs des humbles. Leur enseignement a une valeur qui ne passe pas; il demeure animé du souffle de l'Esprit. »

Encore faut-il comprendre leur langage inspiré. Et ce n'est pas toujours facile. Plus que n'importe qui, les prophètes sont les hommes de leur temps. « Si l'on ignore les faits dont ils parlent, la lecture de leurs oracles devient obscure et difficile. » Il faut une initiation. C'est ce que M. l'abbé J. Chaine, professeur aux Facultés catholiques de Lyon, bien connu pour son commentaire magistral de l'épître de saint Jacques, a voulu nous donner. L'élégant volume qu'il destine « aux étudiants des grands séminaires, aux prêtres non spécialistes des études bibliques et à des laïcs qui aiment la Sainte Écriture », répond à cette intention. Il a bien soin d'y insister, ce n'est ni une introduction à l'étude des prophètes, ni un commentaire, ni un travail doctrinal ou apologétique, mais, comme son titre l'indique, une simple introduction à la lecture des prophètes.

Cette introduction comprend deux parties. La première, qui se développe en une trentaine de pages, a trait au prophétisme en général et à l'histoire politique, religieuse,

(1) *Introduction à la lecture des prophètes*, par J. Chaine, professeur d'Écriture Sainte aux Facultés catholiques de Lyon. Paris, Gabalda, 1932. 1 vol. in-16 de 274 pp., avec un croquis, 2 cartes et 10 planches hors texte. Prix : 20 fr.

sociale du peuple juif à l'époque qui précède immédiatement l'intervention des grands prophètes. Vient alors une suite d'études séparées sur les voyants d'Israël, depuis Amos jusqu'à Malachie, d'après l'ordre chronologique. Point de longues discussions ni d'exposés approfondis, mais des indications rapides visant à replacer les écrits prophétiques dans le milieu historique pour lequel ils ont d'abord été composés. Comme dans *La Bible des Jeunes*, la deuxième partie du livre d'Isaïe, consacrée à la consolation des exilés, est mise en relation avec l'Exil. Suivant un procédé analogue, le livre de Daniel est présenté principalement à l'époque machabéenne.

Si précises et bien informées que soient les notices de l'auteur, on eût souhaité voir traiter avec plus d'ampleur les quelques grandes questions qui en valent vraiment la peine, ou qui viennent tout naturellement à l'esprit, par exemple celles qui touchent à la prophétie de l'Emmanuel, ou à l'interprétation des épisodes du prophète Jonas. Peut-être aussi les exposés consacrés aux différents prophètes, et qui forment dans le livre autant de chapitres distincts, auraient-ils gagné à se fondre davantage dans la grande histoire d'Israël. De nombreuses photographies, prises la plupart au cours d'un récent voyage en Orient, illustrent le volume et projettent sur le texte une jolie couleur palestinienne.

Louvain.

F.-M. Braun, O. P.

Avec la permission des Supérieurs.
Imprimatur : † Benjamin-Octavius, episc. Versalien.

Le Gérant : E. Aubin. Imp. E. Aubin et Fils. — Ligugé (Vienne).

TABLE DES MATIÈRES DU TOME XXXIII

OCTOBRE 1932-DÉCEMBRE 1932

Les Principes et la pratique

R. Bernard. — Le patronage de la T. S. Vierge 33
P. Claudel. — Sur la présence de Dieu 5
A. Gardeil. — Le Saint-Esprit dans la vie chrétienne . . . 113
— Le don de crainte et la béatitude de la pauvreté 225
B. Lavaud. — Enseignement et prédication de la morale au clergé et au peuple fidèle 262
M. de Paillerets et J. Périnelle. - L'épiscopat cime du sacerdoce. 245
J. Périnelle et M. de Paillerets - L'épiscopat cime du sacerdoce. 245
Dom Pierret. — La prière liturgique 141
L. Portebœuf. — Les âmes du Purgatoire dans le corps mystique du Christ. 125

Les Maîtres et les Modèles

Él. de Baillou. — Mémoire inédit sur le Baron de Renty. . 51
R Cardaliaguet. — La bienheureuse Jeanne-Antide Thouret. 279
H. Ghéon. — Notes sur Mireille Dupouey. Fragments de lettres 160
M. Vaussard. — La vocation de Charles de Foucauld . . . 292

Textes anciens

S. Augustin. — Le sort des âmes après la mort 189
P. de Bérulle — Jésus serviteur de Dieu le Père 307
Ch de Condren. — Lettres sur la dévotion à la sainte Vierge. 74

Les Idées et les Œuvres

Ed. Bruley. — Le Bon-Pasteur d'Angers 314
Ch. Fichaux — L'association de Saint-Labre 81
M.-H. Lelong. — Une visite à Béthanie 88
R. Tonneau. — La Semaine de missiologie de Louvain. . . 197

Chroniques

F.-M. Braun. — Pour la lecture spirituelle. Les psaumes. Le livre de Job. Les prophètes 325
R. Cardaliaguet. — Éducation et formation chrétienne . . 106
P. Catrice. — Chronique d'apostolat missionnaire 207
J. Périnelle. — Écrits spirituels 223

Bibliographie

M. de Backer. — La vie. La vivre. La rayonner 106
Ceuppens. — De libro Job 330
J. Chaine. — Introduction à la lecture des prophètes . . . 333
H. Charasson. — La mère 110
H. Charles. — Syrie-Proche Orient 221
P. Dahmen. — Robert de Nobili, l'apôtre des Brahmes. Première apologie 218
H. Dubois. — Aux jeunes. Ce que vous devez savoir des Missions 217
R. Garrigou-Lagrange. — La Providence et la confiance en Dieu 224
Ch. Grimaud. — Futures épouses 110
P. Guenin. — Les missions dominicaines à travers le monde. 221
F. Hoornaert. — Le combat de la pureté 108
G. Jacquemet. — Tu resteras chaste 107
P. Ledent. — L'autosuggestion et la discipline de la volonté. 106
O. Lemarié. — La formation de la sensibilité 107
Ch. de Maillardoz. — Le décalogue de l'autorité paternelle. 110
Maur de l'Enfant-Jésus. — L'entrée à la divine Sagesse. Vol. III. Théologie chrétienne et mystique 223
N. — Les grandes heures de la famille 111
N. — Missionnaires de vingt ans 221
N. — Missions dominicaines. A travers le Haut-Tonkin. . . 222
N. — De la côte des Esclaves aux rives du Nil 222
H.-D. Noble. — L'amitié avec Dieu. Essai sur la vie spirituelle d'après saint Thomas d'Aquin. . . 223
L. Soubigou. — Dans la beauté rayonnante des psaumes . . 327
Y. Thiberge. — Le plant d'oliviers 111
Mgr Tóth-Tihamér. — La chaste adolescence 108
Ach. Vander Heeren. — Psalmi et Cantica 327
A. Vermeersch. — Catéchisme du mariage chrétien d'après l'encyclique *Casti connubii* 109
J. Weber. — Le psautier du bréviaire romain 327